

2024/2025

Documents transmis au
ministère de l'Enseignement
supérieur aux fins de l'application
de la *Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau
universitaire*





McGill

Office of
the President and
Vice-Chancellor

Bureau
du recteur
et vice-chancelier

Prof. H. Deep Saini
President and Vice-Chancellor
Recteur et vice-chancelier

Montréal, le 31 octobre 2025

Madame Martine Biron
Ministre de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, j'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports suivants :

1. les états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill;
2. l'état du traitement des membres du personnel de direction;
3. le rapport sur la performance;
4. le rapport sur les perspectives de développement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Le recteur et vice-chancelier,

Professor H. Deep Saini

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de *lieu de rencontre et d'échange autochtone*, notamment pour les *Haudenosaunee* et les *Anishinabeg*. Nous saluons et remercions les divers peuples autochtones qui ont foulé ce territoire, sur lequel les peuples du monde se réunissent aujourd'hui.

Table des matières

ÉTATS FINANCIERS	4
Rapport de l'auditeur indépendant signé	5
Formulaire du Système d'information financière universitaire (SIFU)	35
ÉTAT DU TRAITEMENT	45
Formulaire de déclaration	46
RAPPORT SUR LA PERFORMANCE	50
Grille des indicateurs	51
Mesures prises pour l'encadrement des étudiants	57
Programmes d'activités de recherche	61
Principales orientations de recherche	62
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	64
Plan de recherche stratégique	70
RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	98
Priorités de développement	99
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités	134
Plan stratégique académique	139



États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant signé

États financiers de
Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences
et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

8

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 7 octobre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A128741

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Notes	2025 \$	2024 (Redressé – note 2) \$
Produits			
Subventions			
Fédérales		315 686	298 306
Provinciales		669 024	618 031
États-Unis		13 355	10 049
Autres sources		7 949	52 525
Contrats		22 772	18 815
Droits de scolarité et frais		430 267	411 511
Vente de biens et services		171 538	166 646
Dons et legs		94 322	76 478
Gain de change		3 459	1 980
Produits de placement et intérêts créditeurs	17	125 920	113 490
		1 854 292	1 767 831
Charges			
Salaires et soutien aux étudiants			
Professeurs		442 091	432 345
Personnel administratif et de soutien		364 640	360 466
Avantages sociaux		153 819	157 430
Aide aux étudiants		191 566	176 902
Étudiants		46 564	42 493
		1 198 680	1 169 636
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		67 971	71 661
Contributions aux institutions partenaires		68 364	64 955
Services contractuels		30 254	25 780
Frais professionnels		34 535	29 782
Frais de déplacement		29 478	31 225
Coût des marchandises vendues		20 509	21 465
Frais d'occupation		63 945	53 849
Énergie		23 469	23 954
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		27 838	23 076
Amortissement des immobilisations		166 126	157 052
Frais d'intérêts		54 688	51 507
Frais bancaires		2 060	2 114
Autres charges non salariales		44 055	40 198
		633 292	596 618
		1 831 972	1 766 254
Excédent des produits sur les charges		22 320	1 577

10

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Notes	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2023, tel que rapporté précédemment		(385 726)	136 885	—	279 199	1 822 376	1 852 734
Adoption de nouvelle méthode comptable	2	—	—	—	(48 417)	—	(48 417)
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2023, redressé	2	(385 726)	136 885	—	230 782	1 822 376	1 804 317
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2	56 166	(6 742)	26 992	(74 839)	—	1 577
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*		71 273	—	—	—	—	71 273
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	14	12 800	—	—	—	—	12 800
Dotations et contributions en nature		—	—	—	2 272	38 689	40 961
Composantes des produits (pertes) de placements présentés à titre d'augmentation (de diminution) directe de l'actif net		—	—	—	(1 460)	113 084	111 624
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne		(52 823)	62 169	—	(1 899)	(7 447)	—
Investissement en immobilisations		(52 630)	—	(21 857)	74 487	—	—
Autres transferts		44 728	(49 641)	(5 135)	(646)	10 694	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2024, redressé		(306 212)	142 671	—	228 697	1 977 396	2 042 552
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		73 793	(5 688)	33 699	(79 484)	—	22 320
Réévaluation du passif au titre des prestations définies*		(279)	—	—	—	—	(279)
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi*	14	(4 521)	—	—	—	—	(4 521)
Dotations et contributions en nature		—	—	—	581	43 713	44 294
Composantes des produits de placements présentés à titre d'augmentation directe de l'actif net		—	—	—	198	100 394	100 592
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne		—	2 582	—	(1 900)	(682)	—
Investissement en immobilisations		(63 488)	—	(19 945)	83 433	—	—
Autres transferts		(2 351)	1 274	(13 754)	(429)	15 260	—
Actif net (déficitaire) au 30 avril 2025		(303 058)	140 839	—	231 096	2 136 081	2 204 958

* Au 30 avril 2025, la valeur cumulée des réévaluations des avantages postérieurs à l'emploi est de 63 373 \$ (67 894 \$ au 30 avril 2024) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 224 818 \$ (225 097 \$ au 30 avril 2024).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Notes	2025 \$	2024 (Redressé – note 2) \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		117 124	33 105
Placements à court terme	19	354 340	354 489
Débiteurs	4 et 5	649 221	484 456
Frais payés d'avance		14 473	18 671
Instruments financiers dérivés	19	9 338	2 415
Stocks		1 515	1 500
		1 146 011	894 636
Titres négociables	19	2 412 007	2 267 986
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		66 897	65 311
Subventions d'investissement à recevoir	5	827 873	1 152 699
Prêt à recevoir	6	1 313	1 624
Instruments financiers dérivés	19	5 906	3 600
Activités de mise en œuvre infonuagiques	7	16 606	10 716
Immobilisations	8	2 177 714	2 086 223
		6 654 327	6 482 795
Passif			
À court terme			
Dettes bancaires	9	85 978	153 796
Créditeurs et charges à payer	10	327 801	283 476
Produits reportés		46 532	46 996
Instruments financiers dérivés	19	2 368	2 194
Tranche à court terme de la dette à long terme	13	80 286	89 238
		542 965	575 700
Apports reportés	11	1 038 759	1 011 257
Apports reportés afférents aux immobilisations	12	1 463 735	1 374 558
Instruments financiers dérivés	19	—	336
Dettes à long terme	13	1 319 298	1 399 363
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	14	84 612	79 029
		4 449 369	4 440 243
Engagements et éventualités	21 et 22		
Actif net			
Investi en immobilisations		231 096	228 697
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	15	2 136 081	1 977 396
Affectations d'origine interne	16	140 839	142 671
Non affecté		(303 058)	(306 212)
		2 204 958	2 042 552
		6 654 327	6 482 795

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 _____, gouverneur

 _____, secrétaire-général

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie

Exercice de terminé le 30 avril 2025

(en milliers de dollars)

	Notes	2025 \$	2024 (Redressé – note 2) \$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		22 320	1 577
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		166 126	157 052
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		220	224
Amortissement des apports reportés	11	(559 260)	(534 156)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	12	(97 773)	(89 900)
Amortissement d'activités infonuagiques de mise en œuvre		899	177
Variation de la juste valeur des placements	17	(5 179)	(49 815)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	17	2 496	44 169
Variation du passif au titre de prestations définies		(279)	5 619
Variation de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi		1 062	1 059
		(469 368)	(463 994)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	18	26 751	(14 996)
Diminution (augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir		155 108	(38 409)
Diminution (augmentation) des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		3 298	(23 895)
Augmentation des apports reportés		586 762	627 771
		302 551	86 477
Activités d'investissement			
Augmentation des placements à court terme		(558 659)	(446 603)
Diminution des placements à court terme		558 808	400 482
Produit de disposition de titres négociables		1 925 068	1 367 613
Achat de titres négociables		(2 063 910)	(1 614 266)
Achat d'instruments financiers dérivés		(3 690)	(1 846)
Diminution du prêt à recevoir		311	304
Acquisition d'immobilisations		(236 255)	(251 507)
Acquisition d'activités infonuagiques de mise en œuvre		(6 789)	(10 893)
		(385 116)	(556 716)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		(67 818)	(94 850)
Émission de dette à long terme		—	296 033
Remboursement de la dette à long terme		(89 237)	(74 943)
Coûts d'émission d'obligations		—	(304)
Apports reportés afférents aux immobilisations	12	186 950	180 906
Composantes des produits de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net		100 592	111 624
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés dans le fond de dotation		(8 197)	(2 027)
Dotations et contributions en nature		44 294	40 961
		166 584	457 400
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		84 019	(12 839)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		33 105	45 944
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		117 124	33 105

13

Opérations sans effet sur la trésorerie

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 69 512 \$ (48 150 \$ en 2024) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Adoption de la Note d'orientation comptable 20 (« NOC-20 »), traitement comptable des accords d'infonuagique par le client

La NOC-20 a été adoptée avec effet au 1^{er} mai 2024. Elle fournit des indications pour déterminer si un élément logiciel est un actif incorporel logiciel ou un service logiciel, et comment comptabiliser les dépenses dans un accord d'infonuagique.

Conformément à la NOC-20, une entité a la possibilité d'appliquer l'approche simplifiée pour comptabiliser les dépenses dans un accord d'infonuagique relevant du champ d'application de la directive. Dans le cadre de l'application de l'approche simplifiée, les dépenses dans l'accord doivent être traitées comme la fourniture de services et l'entité doit comptabiliser les dépenses liées aux éléments de l'accord d'infonuagique comme une charge lorsqu'elles sont engagées. L'approche simplifiée est une méthode comptable qui doit être appliquée de manière cohérente aux dépenses dans tous les accords d'infonuagique.

Une entité qui n'applique pas l'approche simplifiée est tenue de déterminer si un élément logiciel relevant du champ d'application de la NOC-20 est un actif incorporel logiciel ou un service logiciel :

- a) si l'élément logiciel est un actif incorporel, l'entité appliquera la section 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », pour comptabiliser les dépenses de mise en œuvre.
- b) si l'élément logiciel est un service, la ligne directrice offre le choix entre capitaliser les dépenses de mise en œuvre admissibles ou les comptabiliser en charges.

L'Université a choisi de ne pas appliquer l'approche simplifiée et a décidé de capitaliser les coûts admissibles liés à la mise en œuvre d'un service logiciel. Les dépenses de mise en œuvre capitalisées liées à la mise en œuvre d'un service logiciel ont été présentées séparément dans le bilan et figurent sous la rubrique Activités de mise en œuvre du logiciel-service. La directive a été appliquée conformément aux dispositions transitoires de la NOC-20. Une entité qui applique l'approche simplifiée est tenue d'appliquer la directive rétrospectivement, conformément à la section 1506, « Modifications comptables ». Une entité qui n'applique pas l'approche simplifiée doit appliquer la directive soit de manière rétrospective, soit uniquement aux dépenses liées aux activités de mise en œuvre engagées dans le cadre d'un accord de l'implantation du logiciel-service à compter du début de la première période présentée dans les états financiers dans lesquels l'entité applique la directive pour la première fois. L'Université s'est également appuyée sur cette directive pour adapter sa définition d'un accord de l'implantation du logiciel-service et a donc procédé à des ajustements en conséquence.

2. Adoption de la Note d'orientation comptable 20 (« NOC-20 »), traitement comptable des accords d'infonuagique par le client (suite)

La NOC-20 a été adoptée et s'applique aux dépenses liées aux activités de mise en œuvre engagées dans un arrangement infonuagique à partir du 1^{er} mai 2023, qui est la période la plus ancienne présentée aux états financiers. Le tableau ci-dessous résume les ajustements liés à la réévaluation de l'arrangement infonuagique, comme décrit dans le paragraphe ci-dessus :

Poste de l'état financier	Tel que rapporté précédemment	Ajustement	Montant redressé
	\$	\$	\$
30 avril 2023			
Actif net	1 852 734	(48 417)	1 804 317
30 avril 2024			
Bilan			
Immobilisations	2 145 079	(58 856)	2 086 223
Activités de mises en œuvre infonuagiques	—	10 716	10 716
Investi en immobilisations	276 837	(48 140)	228 697
État des résultats			
Matériaux, fournitures et publications	61 516	10 145	71 661
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels	22 899	177	23 076
Amortissement des immobilisations	167 651	(10 599)	157 052
Excédent des produits sur les charges	1 300	277	1 577

3. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les revenus d'intérêts et les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produits de placement.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les cours sont offerts.

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2025 est de 0,6 M\$ (2,2 M\$ en 2024). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode du report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, les dividendes et intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les produits de placement et d'intérêts. La cotation à la juste valeur reçue de la contrepartie bancaire est utilisée comme approximation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Université comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments dérivés

L'Université utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt lié à sa dette ainsi que des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant des placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer les documents requis pour appliquer la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats de swaps de taux d'intérêt et les contrats de change sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan. La juste valeur est déterminée à l'aide des cotes du marché boursier et des prix obtenus des institutions financières pour des instruments dérivés identiques ou similaires.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

3. Méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. Les actifs non amortis, incluant des collections et œuvres d'art, sont comptabilisés selon l'évaluation au moment de l'acquisition. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 40 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Activités de mise en œuvre infonuagiques

Les coûts de mise en œuvre des logiciels dans le cadre de l'infonuagique sont capitalisés et comptabilisés au coût du contrat. L'amortissement des coûts liés à l'infonuagique est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée du contrat et comptabilisé comme maintenance du matériel et des logiciels.

Réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs incorporels et d'activités de mise en œuvre infonuagiques

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles et des actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières, comme déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

3. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations constituées en utilisant l'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation pour le régime de retraite à prestations définies et l'évaluation actuarielle à des fins de comptabilisation pour le régime d'avantages postérieurs à l'emploi. L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation, établie tous les trois ans, est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2024.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bilan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du Régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value;
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du Régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation déterminé en fonction des gains et des pertes actuariels, des services passés, du règlement, de la compression et du plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

19

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est consciente de l'existence de contaminants dans ses bâtiments. Cependant, l'Université est incapable de quantifier les coûts associés à ces contaminants ni quand les coûts seront engagés. Ainsi, aucun passif relatif à ces coûts n'a été comptabilisé.

3. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations et des activités de mise en œuvre infonuagiques, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

4. Débiteurs

	2025	2024
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 180 \$ (994 \$ au 30 avril 2024)	42 150	43 148
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 439 \$ (374 \$ au 30 avril 2024)	1 965	1 891
Produits de placement	3 466	2 611
Subventions gouvernementales de fonctionnement	45 477	61 703
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	283 349	288 233
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	272 814	86 870
	649 221	484 456

5. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées à des subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une partie sera recouverte au cours du prochain exercice et, par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

6. Prêt à recevoir

Le prêt à recevoir porte intérêt à un taux de 2,208 % (taux de 2,208 % au 30 avril 2024) avec une échéance en décembre 2029.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2025

(montants tabulaires en milliers de dollars)

7. Activités de mise en œuvre infonuagiques

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Activités infonuagiques mises en œuvre	5 739	1 076	4 663	1 596
Activités infonuagiques en cours	11 943	—	11 943	9 120
	17 682	1 076	16 606	10 716

Les coûts de mise en œuvre capitalisés des contrats de services logiciels sont amortis sur la durée prévue d'accès au logiciel, qui est comprise entre 5 et 10 ans.

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2025, des coûts d'amortissement de 0,9 M\$ (0,2 M\$ en 2024) ont été comptabilisés au titre des activités de mise en œuvre de services logiciels capitalisées. L'amortissement des activités de mise en œuvre de services logiciels capitalisées est inclus dans la rubrique Maintenance du matériel et des logiciels du compte de résultat.

Il n'y a eu aucune perte de valeur liée aux activités de mise en œuvre de services logiciels capitalisées au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2025 (valeur nulle au 30 avril 2024).

21

8. Immobilisations

	2025			2024 (Redressé – note 2)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	29 062	—	29 062	29 062
Aménagement de terrains	62 214	35 849	26 365	29 005
Bâtiments	709 610	429 040	280 570	287 786
Rénovations majeures	1 805 733	679 509	1 126 224	1 068 063
Améliorations locatives	47 800	20 716	27 084	25 094
Matériel	572 506	284 078	288 428	256 774
Matériel roulant	3 712	2 150	1 562	1 204
Documents de bibliothèque	111 600	51 891	59 709	57 265
Actifs incorporels	2 443	1 697	746	2 142
Actifs non amortis	39 075	—	39 075	38 737
	3 383 755	1 504 930	1 878 825	1 795 132
Actifs en cours de développement	298 889	—	298 889	291 091
	3 682 644	1 504 930	2 177 714	2 086 223

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2025

(montants tabulaires en milliers de dollars)

9. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 10,0 M\$ (400,0 M\$ au 30 avril 2024) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de valeur nulle est utilisé en date du 30 avril 2025 (valeur nulle au 30 avril 2024). Il y a 86,0 M\$ d'emprunts à court terme de Fonds de Financement (antérieurement Financement-Québec) dans la dette bancaire (153,8 M\$ en 2024) relatifs à des projets d'investissement à un taux moyen de 2,66 % (4,96 % au 30 avril 2024). McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 545,0 M\$ (545,0 M\$ au 30 avril 2024), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Le taux en vigueur au 30 avril 2025 est de 3,15 % (5,41 % au 30 avril 2024). Il n'y a aucune acceptation CORRA émise à la fin de l'exercice (valeur nulle au 30 avril 2024).

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 3,9 M\$ (3,7 M\$ au 30 avril 2024) de sommes à remettre à l'État.

11. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 12.

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	1 011 257	917 642
Apports affectés reçus pendant l'année	509 618	516 718
Dons et legs	77 144	111 053
Amortissement des apports reportés	(559 260)	(534 156)
Solde à la fin	1 038 759	1 011 257

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Subventions fédérales	507 248	483 397
Subventions provinciales	116 362	156 949
Subventions des États-Unis	9 599	13 393
Subventions d'autres sources	69 885	24 555
Contrats	26 814	30 964
Dons et legs	291 357	278 224
Revenus de dotation	17 494	18 075
Produits de placement	—	5 700
	1 038 759	1 011 257

12. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	1 374 558	1 283 552
Apports reportés afférents aux immobilisations reçues	186 950	180 906
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(97 773)	(89 900)
Solde à la fin	1 463 735	1 374 558
Composé de contributions des sources suivantes :		
MES	1 010 725	939 889
Autres provinciaux	144 177	134 776
Fédéraux	204 741	190 186
Dons et legs	84 464	89 855
Accords de subvention spécifiques	19 628	19 852
Solde à la fin	1 463 735	1 374 558

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires

30 avril 2025

(montants tabulaires en milliers de dollars)

13. Dette à long terme

	2025	2024
	\$	\$
Billets à payer au gouvernement du Québec ⁽ⁱ⁾		
2,324 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	—	896
2,054 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	—	1 888
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	—	6 241
0,769 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	1 779
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	30 360	33 120
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	5 229	6 855
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	4 039	6 059
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	1 632	2 450
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	31 277	33 014
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	36 548	40 625
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	365	489
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2027	1 298	1 730
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	1 874	2 342
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	9 970	12 462
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	4 684	5 793
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	57 257	68 068
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029	1 617	1 929
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	91 821	103 383
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	10 000	11 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	31 500	33 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	35 200	37 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	4 118	4 529
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	52 989	56 521
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	104 342	110 864
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	77 121	81 657
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	11 689	12 376
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	21 385	22 573
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	43 617	46 040
5,150 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2043	210 167	221 229
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	17 985	18 931
Total	898 974	985 843
Débetures de premier rang non garanties de McGill ⁽ⁱⁱ⁾		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	210 000	210 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
Série C, 2,926 %, échéant le 26 juillet 2049	90 000	90 000
	460 000	460 000
Ententes de prêts ^{(iii)(iv)}	44 853	47 221
Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(4 243)	(4 463)
	40 610	42 758
Total de la dette à long terme	1 399 584	1 488 601
Tranche à court terme	80 286	89 238
	1 319 298	1 399 363

13. Dette à long terme (suite)

- i) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire à l'échéance
	\$	\$
0,769 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2025	890	889
2,408 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2026	1 626	3 606
1,499 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2026	2 020	2 019
2,126 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	818	814
2,280 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	1 738	27 801
2,787 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	4 077	28 394
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	122	243
3,691 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2027	433	432
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	468	1 406
4,771 %, échéant le 1 ^{er} octobre, 2028	2 492	2 493
3,021 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2028	1 110	1 354
3,082 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	10 812	14 009
2,208 %, échéant le 12 décembre 2029*	311	339
2,379 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	11 562	10 889
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 200	15 400
2,451 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2034	412	411
2,549 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2039	3 533	3 526
1,954 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2040	6 521	6 528
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	4 537	4 537
2,592 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2041	688	688
4,231 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2042	1 188	1 189
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	2 423	2 426
5,150 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2043	11 061	11 062
3,218 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2043	948	938

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- ii) L'Université émet régulièrement des débetures non garanties ayant une échéance de 40 ans et remboursables en totalité à leur échéance. Contrairement aux obligations du MES, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

13. Dette à long terme (suite)

- iii) En août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25,0 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de 10 ans, pour un taux global de 2,84 %.
- iv) En avril 2023, l'Université a conclu une entente de prêt de 31,3 M\$, d'une durée initiale de cinq ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,38 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de 20 ans, pour un taux global de 3,48 % pour cinq ans.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2026	80 286
2027	106 287
2028	136 249
2029	65 020
2030	63 951

14. Avantages sociaux futurs*Régime de retraite*

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill. Les membres admissibles à la composante à prestations définies, qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite qui quittent ou prennent leur retraite le 31 août 2020 ou après, peuvent recevoir leur rente de retraite complémentaire sous forme de rente viagère versée mensuellement.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle du régime de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2022 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2025. Les contributions effectuées par l'Université pour la période sont de 5 833 \$ (7 267 \$ au 30 avril 2024).

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2025 est estimée à 84,6 M\$ (79,0 M\$ au 30 avril 2024). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

14. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	45 188	48 087
Coût des prestations	33 955	32 906
Coût de la période – prestations définies		
Coût des services courants	5 616	9 088
Coût financier relatif à l'obligation au titre des prestations définies	(62)	3 799
	5 554	12 887

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	121 614	102 806
Juste valeur des actifs du Régime	138 859	126 038
Surplus	17 245	23 232
Provision pour moins-value	(17 245)	(23 232)
Passif au titre des prestations définies	—	—

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2025	2024
	%	%
Contrat de rente collective avec rachat	95,41	96,70
Équivalents de trésorerie	4,46	3,01
Placements alternatifs	0,05	0,21
Titres à revenus fixes	0,08	0,08

McGill a souscrit un contrat d'achat de rentes de 137,2 M\$ pour tous les retraités du Régime ayant pris leur retraite jusqu'au 31 mars 2023, relativement aux rentes mensuelles payables à compter du 1^{er} août 2023. Le contrat de rentes est évalué à l'aide des hypothèses publiées par l'Institut canadien des actuaires pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité.

14. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2025	2024
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	2,40	5,00
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi – avantages non capitalisés

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	79 029	90 770
Coût des services rendus	905	1 087
Intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	4 093	4 261
Prestations versées	(3 936)	(4 289)
Gain actuariel net	4 521	(12 800)
Solde à la fin	84 612	79 029

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2025	2024
	%	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – retraités	2,40	5,00
Taux de croissance des salaires – professeurs	4,50	4,50
Taux de croissance des salaires – autres que les professeurs	3,25	3,25
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	5,30	4,63
Taux tendanciel définitif	4,00	4,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040

15. Affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2025	2024
	\$	\$
Dotations aux facultés	675 295	650 055
Aide aux étudiants	573 262	538 021
Dotations à la recherche	128 349	123 579
Nouvelles priorités	15 855	15 062
Dotations à la bibliothèque	30 195	26 599
Services aux étudiants	8 415	8 406
Rentes	3 820	3 894
	1 435 191	1 365 616
Revenu cumulé	551 148	493 847
Gain non réalisé	149 742	117 933
	2 136 081	1 977 396

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,00 % (4,00 % en 2024) de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la partie non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,10 % (1,10 % en 2024) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

16. Affectations d'origine interne

	2025	2024
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	48 882	50 307
Fonds de démarrage pour les professeurs	14 320	13 735
Nouvelles priorités	20 005	20 005
Prêts étudiants	5 724	—
Autres	51 908	58 624
	140 839	142 671

17. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2025	2024
	\$	\$
Variation de la juste valeur des placements	5 179	49 815
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(2 496)	(44 169)
Intérêts créditeurs	17 354	17 851
Produits de placement	105 883	89 993
	125 920	113 490

18. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement)	69	(1 018)
Frais payés d'avance	4 198	(4 312)
Stocks	(15)	(69)
Créditeurs et charges à payer	22 963	2 228
Produits reportés	(464)	(11 825)
	26 751	(14 996)

19. Instruments financiers

Risques financiers

McGill est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placement diversifié.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2025, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,669 G\$ (1,488 G\$ au 30 avril 2024) dont notamment un montant de 1,126 M\$ libellé en devise américaine (912 M\$ au 30 avril 2024).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à taux fixe.

McGill est exposée au risque de prix autre. Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des titres négociables.

McGill est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2025, les principaux passifs financiers étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

19. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

En 2024, McGill a investi dans un contrat de swap d'actifs échéant en 2042. La valeur future de cet investissement, y compris la croissance accumulée jusqu'en 2042, devrait être utilisée pour racheter les 210,0 M\$ de débentures de premier rang en circulation.

L'Université a conclu ces contrats pour se protéger contre une hausse de taux pour la balance des émissions à venir de 90,0 M\$ de la dette à long terme. Ces contrats sont renégociés aux trois mois avec un règlement au taux du marché, réalisant un gain ou une perte, jusqu'à l'émission totale de la dette à long terme.

En août 2017, McGill a conclu une entente avec BMO pour 25,0 M\$ pour financer son bâtiment situé au 680, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. La durée du prêt initiale est de 10 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec BMO, l'Université s'est engagée à conclure un accord de swap de taux d'intérêt sur le taux de clôture pour une durée n'excédant pas 20 ans. En date d'août 2017, le taux d'intérêt global serait de 2,84 % pour un terme de 10 ans.

En avril 2022, McGill a conclu une entente avec TD pour 31,3 M\$ pour financer un emplacement bibliothécaire situé à Valleyfield. La durée du prêt initiale est de 5 ans. Dans le cadre du contrat de prêt avec TD, l'Université s'est engagée à conclure un accord de swap de taux d'intérêt pour une durée de 20 ans avec le ministère des Finances. Le taux d'intérêt global est de 3,48 % pour le terme de cinq ans.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 2,89 % et 5,13 % (entre 5,04 % et 6,32 % au 30 avril 2024).

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2025	2024
	%	%
Actions canadiennes	5,4	6,9
Actions américaines	25,7	22,8
Actions autres que nord-américaines	19,2	21,5
Titres à revenu fixe canadiens	18,7	20,7
Titres à revenu fixe américains	—	(0,2)
Fonds de couverture	3,6	3,8
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	27,4	24,5
	100,0	100,0

20. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2025 s'élèvent à 36,5 M\$, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 347,4 M\$ (277,0 M\$ au 30 avril 2024, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2,7 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

21. Engagements*Contrats de location-exploitation*

Les montants représentant les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	\$
2026	7 770
2027	6 457
2028	4 987
2029	3 889
2030	2 906
2031 et suivantes	9 124
	<u>35 133</u>

La nature d'autres engagements, non inclus ci-dessus, en vertu des contrats de location-exploitation inclus les coûts d'opération, taxes municipales et énergie.

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, a pris des engagements totalisant 324,0 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Activités de mise en œuvre infonuagiques

Les engagements pour les frais de logiciels totalisent 13,7 M\$.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 353,9 M\$ en fonds additionnels au cours des cinq prochaines années.

Garanties

Au 30 avril 2025, l'Université avait des lettres de garantie en cours d'un montant total de 3 027 000 \$ émises en faveur d'un tiers. Ces garanties ont été fournies afin de garantir les obligations de l'Université dans le cadre de projets de construction.

22. Éventualités*Litiges*

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au *Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2025, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

Formulaire du Système d'information financière universitaire (SIFU)

Université McGill
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

Page 1 A

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF									
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	114,285,614	2,838,466	-	-	-	117,124,079	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	335,939,946	-	-	18,400,203	-	354,340,149	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	3,465,529	-	3,465,529	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	45,476,965	---	---	---	---	45,476,965	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	7,546,394	---	---	---	---	7,546,394	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	33,012,678	286,728,051	272,991,911	-	-	592,732,640	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	271,255,757	742,660,159	-	-	(1,013,915,915)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	12,712,600	1,507,239	-	181,790	-	14,401,628	10
11	Stocks (075)	s/o	1,514,502	-	---	-	-	1,514,502	11
	Total de l'actif court terme		821,744,485	1,033,733,914	272,991,911	22,047,522	(1,013,915,915)	1,136,601,887	
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	71,240	-	-	-	-	71,240	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	66,897,148	829,185,749	-	-	896,082,897	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	1,288,845	184,750,100	2,225,967,341	-	2,412,006,286	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-	-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	2,177,713,322	---	---	2,177,713,322	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	16,605,921	---	---	16,605,921	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	6,873,156	8,371,243	-	15,244,399	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		821,815,694	1,101,919,907	3,488,120,159	2,256,386,106	(1,013,915,915)	6,654,325,951	21

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	85,978,464	-	-	85,978,464	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	24,899,518	-	-	24,899,518	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	131,302,265	25,281,306	---	-	-	156,583,572	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	54,405,087	32,008,871	34,526,662	25,375,843	-	146,316,463	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	46,386,108	146,322	---	---	-	46,532,430	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	857,577	-	-	-	857,577	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	80,285,686	-	-	80,285,686	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	742,660,158	-	246,401,173	24,854,584	(1,013,915,915)	-	32
	Total du passif à court terme		974,753,619	58,294,076	472,091,503	50,230,426	(1,013,915,915)	541,453,710	
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	84,612,157	-	-	-	-	84,612,157	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	1,319,298,229	-	-	1,319,298,229	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335, 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	1,037,901,719	1,463,735,252	---	---	2,501,636,971	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	2,367,945	-	2,367,945	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	TOTAL DU PASSIF		1,059,365,776	1,096,195,796	3,255,124,984	52,598,371	(1,013,915,915)	4,449,369,011	39
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	65,507,899	5,724,111	1,899,587	67,706,561	-	140,838,158	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	2,136,081,174	-	2,136,081,174	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(303,057,980)	---	---	---	-	(303,057,980)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	231,095,589	---	---	231,095,589	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(237,550,081)	5,724,111	232,995,175	2,203,787,735	-	2,204,956,940	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		821,815,695	1,101,919,907	3,488,120,159	2,256,386,106	(1,013,915,915)	6,654,325,952	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Université McGill
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	88,655,117	---	---	---	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	35,861,682	---	---	---	
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	41,197,656	---	---	---	
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	1,613,077	---	---	---	
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	126,113,358	---	---	---	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	20,137,054	---	---	---	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2,762,954	---	---	---	
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	16,387,237	---	---	---	
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	25,570,328	---	---	---	
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	69,341,835	---	---	---	
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2,626,908	---	---	---	
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		430,267,204	-	-	3,154,035	-
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	482,064,215	30,174,273	30,762,012	---	---
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	31,839,347	-	-	-
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	32,444,622	250,938,124	-	-	-
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1,133	14,617,695	-	-	-
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	---	---	---
Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:							
19	Ministère (530)	s/o	---	---	50,063,241	---	---
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	22,828,956	---	---
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	26,137,792	---	---
22	Autres (533)	s/o	---	---	6,471,163	---	---
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		514,509,970	327,569,440	136,263,165	-	-
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	12,873,685	3,591,859	7,917,123	36,666,273	849,549
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	23,582	-	-
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	79,315,744	-	---	12,792,529
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	311,463	-	-	-
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	1,391,626	145,604,343	-	-	4,747,713
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	1,362,345	125,551,928	-
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	---	---	---
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	11,935,641	(11,356,900)	---	---	---
32	Ventes externes (460)	s/o	153,523,508	3,116,411	657,952	---	965,513
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	9,773,066	2,416,677	-	-	-
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		189,497,525	222,999,597	9,961,002	162,218,201	19,355,304
35	TOTAL DES PRODUITS		1,134,274,700	550,569,037	146,224,167	162,218,201	22,509,340

Université McGill
 Etat des charges
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements
		1	2	3	4	5	6
1							
2	Direction	s/o	49,025,859	4,510,150	---	---	
3	Gérance	s/o	78,986,131	14,701,568	---	---	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	279,786,298	43,694,596	---	---	
5	Chargés de cours	s/o	21,713,616	1,553,769	---	---	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	12,336,222	63,543,476	---	---	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	17,700,626	6,001,505	---	-	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	88,735,844	12,659,887	---	-	
9	Personnel de soutien technique	s/o	22,886,532	6,717,365	---	-	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	76,585,340	9,575,059	---	---	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	26,019,704	75,934	---	---	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	121,835,205	31,166,892	---	-	
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	14,394,701	2,124,916	---	-	
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		810,006,078	196,325,117	-	-	-
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	782,900	---	---	---	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	-	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	(622)	---	-	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	817,511	295,334	---	24,700	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	14,987,928	23,496,701	---	951,516	
20	Bourses (735)	s/o	60,139,392	137,257,198	---	-	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	14,128,219	58,544,174	-	47,309	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	15,923,967	46,525,758	---	255,941	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	20,504,149	5,447	---	-	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	45,974,946	34,899,207	-	1,559,107	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	10,716,491	3,373,775	---	109,148	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	55,586,623	6,499,850	743,987	3,718,737	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	22,805,994	274,202	---	-	
28	Location-exploitation (830)	s/o	1,361,761	192,902	---	3,358	
29	Charges relatives à l'infonuaque (867)	s/o	---	---	10,467,349	---	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	---	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	523,600	2,283,730	7,382,512	---	8,398
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	-
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	1,754,372	4,555	54,980,396	-	9,508
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	---	---	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	166,126,489	---	---
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	209,897	5,182	-	105,216,732	-
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		266,217,750	313,657,394	239,700,733	105,216,732	6,687,721
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(45,930,317)	(2,083,941)	---	---	(113)
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	45,930,317	2,083,941	-	-	113
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	1,187,811	(2,523,354)	(43,392,112)	-
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		266,217,750	314,845,205	237,177,379	61,824,620	6,687,721
44	TOTAL DES CHARGES		1,076,223,828	511,170,322	237,177,379	61,824,620	6,687,721
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		58,050,872	39,398,715	(90,953,212)	100,393,580	15,821,618

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, rien ne devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(232,464,790)	(0)	278,736,850	2,044,421,222	(0)	-	2,090,693,282	1	
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	(48,139,665)	-	-	(48,139,665)	2	
3	Solde de fonds redressé	(232,464,790)	(0)	230,597,185	2,044,421,222	(0)	-	2,042,553,617	3	
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	1,134,274,700	550,569,037	146,224,167	162,218,201	22,509,340	-	2,015,795,445	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	1,076,223,828	511,170,322	237,177,379	61,824,620	6,687,721	-	1,893,083,871	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		58,050,872	39,398,715	(90,953,212)	100,393,580	15,821,618	-	122,711,574	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	(4,800,100)	---	---	---	---	-	(4,800,100)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	43,712,044	-	-	43,712,044	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	779,804	-	-	-	779,804	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	34,569,053	40,310,698	92,571,397	35,233,827	-	-	202,684,976	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	92,905,117	73,985,302	-	19,972,939	15,821,618	-	202,684,976	11
12	Sous-total		(5,085,292)	5,724,111	2,397,990	159,366,513	-	-	162,403,323	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(237,550,082)	5,724,111	232,995,175	2,203,787,735	(0)	-	2,204,956,940	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²										
14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	65,507,899	5,724,111	1,899,587	67,706,561	-	-	140,838,158	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	2,136,081,174	-	-	2,136,081,174	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(303,057,980)	---	---	---	-	-	(303,057,980)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	231,095,589	---	---	-	231,095,589	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(237,550,081)	5,724,111	232,995,175	2,203,787,735	-	-	2,204,956,940	20

Note 1 Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université McGill
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	88,655,117	-	---	---	---	88,655,117	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	35,861,682	---	---	---	---	35,861,682	2
3 Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	41,197,656	---	---	---	---	41,197,656	3
4 Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	1,613,077	---	---	---	---	1,613,077	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	-	---	126,113,358	-	---	---	---	126,113,358	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	18,432,110	---	1,704,944	-	---	---	---	20,137,054	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non créditées (408)	98,000	---	-	2,664,954	---	---	---	2,762,954	7
8 Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	16,387,237	-	---	---	---	16,387,237	8
9 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	---	-	9
10 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	25,570,328	-	---	---	---	25,570,328	10
11 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	3,988,282	1,244,499	39,884,358	588,345	23,636,351	-	-	69,341,835	11
12 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	417,366	94,782	1,166,662	33,886	401	913,811	-	2,626,908	12
13 Total des produits provenant des étudiants	22,935,758	1,339,281	378,154,418	3,287,185	23,636,752	913,811	-	430,267,204	13
14 Subventions du Ministère (515)	350,205,468	-	70,001,715	-	-	---	61,857,032	482,064,215	14
15 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	185,000	-	32,239,221	20,401	-	-	-	32,444,622	16
17 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	250	-	-	853	-	-	-	1,133	17
18 Total des subventions	350,390,718	-	102,240,936	21,284	-	-	61,857,032	514,509,970	18
19 Intérêts et dividendes (435)	---	---	12,873,685	-	-	-	---	12,873,685	19
20 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	20
21 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	21
22 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	47,452	21,296	1,009,637	264,999	512	-	47,730	1,391,626	23
24 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	24
25 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	2,384,609	-	9,090,250	460,781	-	-	---	11,935,641	25
26 Ventes externes (460)	44,075,740	4,277,873	2,874,207	19,826,467	7,157,054	70,615,886	4,696,281	153,523,508	26
27 Autres produits (466, 470)	1,652,057	198,292	3,820,592	85,240	100	3,972,837	43,947	9,773,066	27
28 Total des produits autres	48,159,858	4,497,461	29,668,371	20,637,488	7,157,666	74,588,723	4,787,958	189,497,525	28
29 TOTAL DES PRODUITS	421,486,334	5,836,742	510,063,724	23,945,957	30,794,418	75,502,535	66,644,990	1,134,274,700	29

Université McGill
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masse salariale									1
2 Direction	21,800,365	2,640,271	18,435,022	632,089	1,893,026	331,108	3,293,978	49,025,859	2
3 Gérance	29,836,834	8,716,217	22,688,459	2,841,827	6,411,005	3,491,331	5,000,458	78,986,131	3
4 Enseignants-chercheurs	280,021,139	230,795	(2,979,719)	2,476,988	37,095	-	-	279,786,298	4
5 Chargés de cours	19,124,817	23,954	951,196	1,622,255	(8,587)	-	-	21,713,616	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	9,924,114	409,966	31,236	1,840,377	69,487	-	61,042	12,336,222	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	16,735,454	1,527	510,521	422,125	21,072	-	9,927	17,700,626	7
8 Personnel professionnel non enseignant	19,322,018	26,942,446	23,912,960	2,656,035	7,621,716	1,390,242	6,890,427	88,735,844	8
9 Personnel de soutien technique	10,546,170	9,349,408	433,194	921,337	1,066,097	-	570,325	22,886,532	9
10 Personnel de soutien de bureau	37,444,411	4,583,897	19,615,703	2,013,527	4,577,453	4,461,425	3,888,925	76,585,340	10
11 Personnel de métier et ouvrier	292,918	91	67,143	33,679	1,168,392	7,014,458	17,443,024	26,019,704	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	72,739,728	9,861,005	19,042,031	3,061,518	5,275,186	4,277,585	7,578,153	121,835,205	12
13 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	6,061,752	1,491,625	3,516,638	310,946	909,720	583,409	1,520,611	14,394,701	13
14 Total de la masse salariale et des avantages sociaux	523,849,719	64,251,201	106,224,385	18,832,683	29,041,662	21,549,559	46,256,868	810,006,078	14
15 Avantages sociaux futurs (704)	-	-	782,900	-	-	-	-	782,900	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18 Formation et perfectionnement (710)	225,365	162,755	25,971	78,480	186,205	47,926	90,810	817,511	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	7,725,967	261,731	1,211,749	3,959,439	1,146,714	481,760	200,569	14,987,928	19
20 Bourses (735)	11,979,721	6,000	3,992,239	1,033,471	43,127,961	-	-	60,139,392	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1,191,569	590,146	11,739,272	177,726	339,050	23,679	66,777	14,128,219	21
22 Fournitures et matériel (745)	18,215,190	2,663,281	(22,790,369)	3,576,413	2,016,040	6,850,031	5,393,381	15,923,967	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	474,632	77,301	10,809,613	-	-	9,092,857	49,747	20,504,149	23
24 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	7,920,617	3,079,877	(14,958,922)	5,296,624	3,394,587	16,452,831	24,789,333	45,974,946	24
25 Volumes et périodiques (750)	629,926	9,771,873	151,524	153,087	2,813	1,808	5,459	10,716,491	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	4,305,880	9,601,777	(5,844,774)	1,425,145	1,028,379	10,173,590	34,896,625	55,586,623	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	176,296	216,028	455,806	164,348	66,052	2,293,129	19,434,335	22,805,994	27
28 Location-exploitation (830)	93,695	19,753	789,801	83,389	20,971	91,771	262,381	1,361,761	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	(211,909)	(362,799)	609,078	601,633	13,482	(1,385)	(124,501)	523,600	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	87,177	12,503	1,010,323	175,285	135,259	285,314	48,510	1,754,372	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34 Autres charges (860, 870)	5,993	1,681	181,503	1,162	-	19,558	-	209,897	34
35 Total des charges autres	52,820,419	26,101,909	(11,834,287)	16,726,200	51,477,514	45,812,868	85,113,428	266,217,750	35
36 Ventes internes (878)	(9,221,411)	(7,915,438)	4,985,212	(3,519,071)	(118,153)	(9,698,997)	(20,442,459)	(45,930,317)	36
37 Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	4,388,109	939,121	29,510,048	1,354,192	3,672,141	3,372,837	2,693,870	45,930,317	37
38 Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39 Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	47,986,817	19,125,591	22,660,973	14,561,320	55,031,501	39,486,708	67,364,838	266,217,750	39
40 TOTAL DES CHARGES	571,836,536	83,376,793	128,885,358	33,394,004	84,073,164	61,036,267	113,621,707	1,076,223,828	40

Université McGill
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1 Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2 Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3 Subvention du Ministère (515)	18,852,418	171,598	1,024,930	7,203,610	2,921,717	-	-	30,174,273	3
4 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	59,693,915	-	-	(27,884,569)	30,002	-	-	31,839,347	4
5 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	260,628,273	-	-	(35,089,780)	25,399,631	-	-	250,938,124	5
6 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	14,297,587	-	-	-	320,108	-	-	14,617,695	6
7 Total des subventions	353,472,193	171,598	1,024,930	(55,770,739)	28,671,458	-	-	327,569,440	7
8 Intérêts et de dividendes (435)	124,671	-	(120,611)	1,361,769	1,856,935	-	369,095	3,591,859	8
9 Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	9
10 Produits provenant du fonds de dotation (445)	32,528,330	1,404,148	13,914,685	3,981,115	26,809,565	1,642	676,258	79,315,744	10
11 Produits provenant d'une fondation (446)	311,463	-	-	-	-	-	-	311,463	11
12 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	83,911,147	612,733	915,733	44,495,335	14,802,159	-	867,236	145,604,343	12
13 Gains sur vente de placements (526)	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14 Transfert de coûts indirects (865, 866)	(11,323,786)	-	(33,114)	-	-	-	-	(11,356,900)	14
15 Ventes externes (460)	742,085	2,217	71,343	2,154,421	146,344	-	-	3,116,411	15
16 Autres produits (466, 470)	1,255,293	-	46,666	975,079	139,639	-	-	2,416,677	16
17 Total des produits autres	107,549,202	2,019,098	14,794,703	52,967,720	43,754,642	1,642	1,912,589	222,999,597	17
18 TOTAL DES PRODUITS	461,021,395	2,190,696	15,819,633	(2,803,018)	72,426,100	1,642	1,912,589	550,569,037	18

Université McGill
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	2,682,794	-	538,976	1,212,680	75,700	-	4,510,150	2	
3	Gérance	11,320,965	-	241,576	2,777,918	361,109	-	14,701,568	3	
4	Enseignants-chercheurs	40,369,213	6,360	620,609	2,386,769	311,645	-	43,694,596	4	
5	Chargés de cours	910,499	-	22,180	555,399	65,691	-	1,553,769	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	56,371,570	7,239	262,724	1,979,972	4,922,171	-	63,543,476	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	5,691,674	1,990	81,853	234,348	64,839	-	6,001,505	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	9,337,638	39,308	395,384	2,454,036	433,521	-	12,659,887	8	
9	Personnel de soutien technique	6,367,163	13,529	-	283,196	2,000	51,477	6,717,365	9	
10	Personnel de soutien de bureau	6,033,960	162,149	276,883	2,628,624	473,443	-	9,575,059	10	
11	Personnel de maître et ouvrier	7,541	6,772	-	57,120	4,499	-	75,934	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	26,857,951	36,793	283,883	3,267,991	708,512	11,762	31,166,892	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	944,816	-	857,148	218,408	104,544	-	2,124,916	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	166,895,586	274,140	3,507,516	18,056,960	7,527,675	63,239	196,325,117	14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	(622)	-	-	-	-	-	(622)	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	97,271	717	152,556	24,083	20,700	-	293,334	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	19,081,088	38,357	484,322	3,062,635	830,299	-	23,496,701	18	
19	Bourses (735)	69,059,149	20,000	53,324	4,513,453	63,611,271	-	137,257,198	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	54,910,856	7,746	(679,473)	4,046,273	258,771	-	58,544,174	20	
21	Fournitures et matériel (745)	35,284,852	38,615	7,324,380	2,884,588	993,323	-	46,525,758	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	5,447	-	-	-	-	-	5,447	22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	15,409,273	198,675	14,383,353	4,152,606	755,301	-	34,899,207	23	
24	Volumes et périodiques (750)	3,115,615	137,517	(58,852)	108,647	70,849	-	3,373,775	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	6,028,493	53,488	86,682	307,750	23,437	-	6,499,850	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	74,995	12,925	(6,015)	133,763	58,533	-	274,202	26	
27	Location exploitation (830)	141,691	1,567	3,000	44,165	2,480	-	192,902	27	
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28	
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1,487,415	23,250	370,295	398,710	4,060	-	2,283,730	29	
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30	
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	202	-	-	3,874	479	-	4,555	31	
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32	
33	Autres charges (860, 870)	(164,975)	-	92,130	-	78,027	-	5,182	33	
34	Total des charges autres	204,530,751	532,857	22,205,702	19,680,548	66,707,536	-	313,657,394	34	
35	Ventes internes (878)	(1,951,429)	-	(898)	(130,435)	(1,179)	-	(2,083,941)	35	
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	13,764,419	300,583	(13,136,553)	901,294	254,047	150	2,083,941	36	
37	Gains et pertes latents (879)	637,282	-	633,888	(83,359)	-	-	1,187,811	37	
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	216,981,024	833,440	9,702,139	20,368,048	66,960,404	150	314,845,205	38	
39	TOTAL DES CHARGES	383,876,610	1,107,580	13,209,655	38,425,009	74,488,080	-	63,389	511,170,322	39



État du traitement



Formulaire de déclaration

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2024-2025 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement :

Université McGill

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée		
Baccanale	Cecile	Vice-rectrice associée, soins aux animaux	VR	Non	12		334 925 \$	1 535 \$	336 460 \$	0 \$	0 \$	2 106 \$
Beaudry	Guylaine	Doyenne, Trenholme des bibliothèques	DOY	Non	12		314 496 \$	2 737 \$	317 233 \$	0 \$	0 \$	5 788 \$
Beech	Robin	Doyen, vie étudiante	DOY	Non	4		165 858 \$	819 \$	166 677 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Bérubé	Dominique	Vice-rectrice, recherche et innovation	VR	Non	10		360 000 \$	1 246 \$	361 246 \$	0 \$	0 \$	18 959 \$
Boulet	Benoit	Vice-recteur associé, innovation et partenariats	VR	Non	12	50 %	237 773 \$	7 894 \$	245 668 \$	0 \$	0 \$	4 948 \$
Buddle	Christopher	Vice-provost, planification de l'enseignement et des programmes d'études	VR	Non	12		232 066 \$	2 737 \$	234 802 \$	0 \$	0 \$	3 387 \$
Campbell	Angela	Vice-provost, équité et politiques académiques	VR	Non	1		256 825 \$	307 \$	257 132 \$	0 \$	0 \$	91 \$
Campbell	Angela	Première vice-provost, études et vie étudiante, par intérim	VR	Oui	11		272 811 \$	2 429 \$	275 240 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Chamberland	Paul	Chef des services d'information	VR	Non	4		285 000 \$	893 \$	285 893 \$	0 \$	0 \$	1 528 \$
Chan	Yolande	Doyenne, faculté de gestion Desautels	DOY	Non	12		401 680 \$	17 715 \$	419 395 \$	0 \$	0 \$	2 770 \$
Crago	Martha	Vice-rectrice, recherche et innovation	VR	Non	2		380 200 \$	242 \$	380 441 \$	0 \$	0 \$	903 \$
Denoncourt	Marc	Chef des services d'information	VR	Non	5		280 855 \$	95 072 \$	375 927 \$	0 \$	0 \$	3 373 \$
Dutton	Diana	Vice-rectrice, administration et finances, par intérim	VR	Oui	1		370 000 \$	279 \$	370 279 \$	0 \$	0 \$	233 \$
Dutton	Diana	Vice-rectrice associée, ressources humaines	VR	Non	11		302 149 \$	2 217 \$	304 366 \$	0 \$	0 \$	778 \$
Emami	Eiham	Doyenne, faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale	DOY	Non	12		305 467 \$	2 737 \$	308 203 \$	0 \$	0 \$	2 902 \$
Farmer	Jean-Pierre	Vice-recteur associé, santé et affaires médicales	VR	Non	12	60 %	324 122 \$	2 394 \$	326 516 \$	0 \$	0 \$	747 \$
Fellows	Lesley K	Vice-rectrice, santé et affaires médicales et doyenne, faculté de médecine et des sciences de la santé	VR	Non	12		543 270 \$	2 737 \$	546 007 \$	0 \$	0 \$	3 381 \$
Ferguson	Sean Alastair	Doyen, École de musique Schulich	DOY	Non	12		249 018 \$	2 737 \$	251 755 \$	0 \$	0 \$	2 696 \$
Gariepy	Marie-Josée	Vice-rectrice adjointe, avancement universitaire	VR	Non	12		300 044 \$	394 \$	300 438 \$	0 \$	0 \$	2 495 \$
Geitmann	Anja	Vice-rectrice, aux relations internationales	VR	Non	12		316 900 \$	17 794 \$	334 694 \$	0 \$	0 \$	31 600 \$
Gervais	Philippe	Vice-recteur, communications et relations institutionnelles	VR	Non	9		280 000 \$	1 130 \$	281 130 \$	0 \$	0 \$	7 509 \$
Gros	Philippe	Premier vice-recteur, recherche et innovation	VR	Non	5		411 529 \$	1 061 \$	412 589 \$	0 \$	0 \$	86 \$
Khoury	Lara	Vice-rectrice associée, recherche	VR	Non	12	50 %	215 470 \$	18 305 \$	233 775 \$	0 \$	0 \$	1 644 \$
Labeau	Fabrice	Premier vice-provost, études et vie étudiante	VR	Non	1		246 222 \$	307 \$	246 529 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Labeau	Fabrice	Vice-recteur, administration et finances	VR	Non	11		320 000 \$	2 429 \$	322 429 \$	0 \$	0 \$	2 774 \$
Leckey	Robert	Doyen, faculté de droit	DOY	Non	9		335 825 \$	78 461 \$	414 287 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Lennox	Bruce	Doyen, faculté des sciences	DOY	Non	12		308 390 \$	22 573 \$	330 963 \$	0 \$	0 \$	3 121 \$
Manfredi	Christopher P	Provost et vice-recteur principal aux études	VR	Non	12		407 878 \$	2 496 \$	410 375 \$	0 \$	0 \$	14 194 \$
Mittermaier	Anthony	Doyen, vie étudiante, par intérim	DOY	Oui	8		201 619 \$	1 712 \$	203 331 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Mondou	Denis	Vice-recteur associé, gestion des installations et services auxiliaires	VR	Non	12		266 768 \$	1 535 \$	268 303 \$	0 \$	0 \$	1 162 \$
Nalbantoglu	Josephine	Doyenne, études supérieures et postdoctorales	DOY	Non	12		275 695 \$	2 496 \$	278 191 \$	0 \$	0 \$	4 946 \$
Ohrvall	Kristina	Vice-rectrice adjointe, recherche et développement	VR	Non	12		206 673 \$	2 737 \$	209 410 \$	0 \$	0 \$	4 500 \$
Orsat	Valérie	Doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales, par intérim	DOY	Oui	12		221 757 \$	12 775 \$	234 533 \$	0 \$	0 \$	4 735 \$
Ortiz	Ryan Paul	Chef des services d'information, par intérim	VR	Oui	4		225 000 \$	931 \$	225 931 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Pedri-Spade	Celeste	Vice-provost, initiatives autochtones	VR	Non	12		256 055 \$	2 737 \$	258 791 \$	0 \$	0 \$	1 359 \$
Piper	Stamatia	Doyenne, faculté de droit, par intérim	DOY	Oui	3		224 623 \$	1 362 \$	225 985 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Rogowska	Edyta	Secrétaire générale	SG	Non	12		227 944 \$	2 737 \$	230 681 \$	0 \$	0 \$	5 219 \$
Rohrbach	Petra	Vice-rectrice associée au campus Macdonald, par intérim	VR	Oui	12		171 609 \$	2 737 \$	174 346 \$	0 \$	0 \$	179 \$
Saini	Hagurdeep	Recteur et vice-chancelier	REC	Non	12		554 518 \$	127 749 \$	682 267 \$	0 \$	0 \$	65 283 \$
Shapiro	Lisa	Doyenne, faculté des arts	DOY	Non	12		270 851 \$	1 535 \$	272 386 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Talwar	Victoria	Doyenne, faculté des sciences de l'éducation, par intérim	DOY	Oui	1		217 280 \$	1 192 \$	218 472 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Tinmouth	Cristiane M	Vice-rectrice associée, services financiers	VR	Non	12		308 873 \$	2 737 \$	311 610 \$	0 \$	0 \$	721 \$
Venkatesh	Vivek	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	DOY	Non	11		255 000 \$	14 094 \$	269 094 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Weil	Carola	Doyenne, École de l'éducation permanente	DOY	Non	12		291 107 \$	1 535 \$	292 641 \$	0 \$	0 \$	8 662 \$
Weinstein	Marc	Vice-recteur, avancement universitaire	VR	Non	12		494 507 \$	298 110 \$	792 617 \$	0 \$	0 \$	41 767 \$
Wright	David John	Vice-provost, équité et politiques académiques, par intérim	VR	Oui	10		261 894 \$	10 609 \$	272 503 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Yargeau	Viviane	Doyenne, faculté de génie	DOY	Non	12		264 900 \$	25 746 \$	290 646 \$	0 \$	0 \$	8 221 \$

Nom de l'établissement : Université McGill

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	174	Le plus élevé	332,939	267,498
		Moyenne	178,884	32,210
		Le moins élevé	95,000	276
Personnel de direction des services	167	Le plus élevé	274,805	107,349
		Moyenne	160,168	11,570
		Le moins élevé	111,430	61
Personnel de gérance des emplois de soutien	706	Le plus élevé	146,105	83,961
		Moyenne	92,278	5,932
		Le moins élevé	63,810	11

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

48

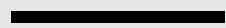
TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	160	Le plus élevé	15,212
		Moyenne	1,874
		Le moins élevé	17
Personnel de direction des services	121	Le plus élevé	54,143
		Moyenne	3,225
		Le moins élevé	17
Personnel de gérance des emplois de soutien	289	Le plus élevé	151,843
		Moyenne	2,577
		Le moins élevé	11

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)



Rapport sur la performance



Grille des indicateurs

Nom de l'établissement :		Université McGill						Date: 2025-05-23							
Note: Si une statistique déjà inscrite dans le tableau est modifiée, S.V.P., l'identifier en la mettant de couleur bleue .														Page 1 de 2	
I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADEMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
Taux de réussite des études de baccalauréat															
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	8,667	94.6%	9,178	94.8%	8,732	94.9%	8,861	95.1%	8,464	95.3%	8,493	96.3%	8,454	96.5%
199	Diplomation après 6 ans	8,667	89.2%	9,178	89.8%	8,732	90.3%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé	1,090	93.9%	1,052	92.3%	1,031	94.2%								
201	Sciences pures	651	89.2%	890	91.8%	718	92.3%								
202	Sciences appliquées	1,174	87.5%	1,330	89.2%	1,213	90.3%								
203	Arts	162	79.6%	162	77.8%	176	79.0%								
204	Lettres	258	89.5%	262	88.5%	206	85.9%								
205	Sciences humaines	1,589	91.2%	1,701	91.6%	1,688	90.8%								
206	Éducation	448	86.4%	407	84.5%	304	83.6%								
207	Droit	179	96.6%	180	97.2%	182	97.3%								
208	Administration	779	95.1%	943	94.7%	804	96.1%								
209	Études plurisectorielles	737	89.8%	514	91.8%	597	92.3%								
210	Sans objet	1,600	83.0%	1,737	84.4%	1,813	85.8%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant															
211		1,355	87.2%	1,562	87.0%	1,764	86.6%	1,645	84.0%						
212	Sciences de la santé	316	83.9%	399	80.2%	480	83.8%	499	80.6%						
213	Sciences pures	135	82.2%	166	72.3%	186	72.6%	177	77.4%						
214	Sciences appliquées	314	89.8%	382	92.9%	409	88.0%	348	81.3%						
215	Arts	85	94.1%	102	91.2%	101	84.2%	87	88.5%						
216	Lettres	46	82.6%	41	85.4%	40	85.0%	31	77.4%						
217	Sciences humaines	185	84.9%	182	90.1%	210	91.0%	208	89.4%						
218	Éducation	68	83.8%	61	90.2%	112	92.9%	108	94.4%						
219	Droit	51	96.1%	42	92.9%	52	94.2%	43	83.7%						
220	Administration	148	93.2%	179	96.6%	166	96.4%	141	94.3%						
221	Études plurisectorielles	7	71.4%	8	62.5%	8	100.0%	3	33.3%						
222	Sans objet														
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant															
223		480	70.4%	545	75.0%										
224	Sciences de la santé	98	78.6%	118	79.7%										
225	Sciences pures	98	80.6%	88	79.5%										
226	Sciences appliquées	108	75.9%	142	78.9%										
227	Arts	23	73.9%	30	86.7%										
228	Lettres	18	55.6%	18	55.6%										
229	Sciences humaines	76	57.9%	98	62.2%										
230	Éducation	23	52.2%	16	75.0%										
231	Droit	15	40.0%	16	81.3%										
232	Administration	20	50.0%	16	68.8%										
233	Études plurisectorielles	1	100.0%	3	0.0%										
234	Sans objet														
Remarques															

Nom de l'établissement :						Date :		
Note: Si une statistique déjà inscrite dans le tableau est modifiée, S.V.P., l'identifier en la mettant de couleur bleue.						Page 2 de 2		
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé	3.2	3.2	3.3	3.2	3.2		
236	Sciences pures	3.1	3.1	2.9	3.1	3.0		
237	Sciences appliquées	3.9	4.0	3.7	3.8	3.8		
238	Arts	3.6	3.5	3.4	3.5	3.4		
239	Lettres	2.9	3.0	2.8	3.0	3.0		
240	Sciences humaines	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0		
241	Éducation	3.4	3.6	3.7	3.8	3.8		
242	Droit	3.4	3.3	3.3	3.3	3.3		
243	Administration	2.9	2.9	2.7	2.9	2.9		
244	Études plurisectorielles	2.9	2.9	3.0	3.1	3.0		
245	Sans objet	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	3.3	3.4	3.3	3.4	3.4		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé	2.2	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2	2.1
249	Sciences pures	2.1	2.0	2.1	2.0	2.2	2.1	2.2
250	Sciences appliquées	1.9	1.8	1.9	1.9	2.0	1.9	2.1
251	Arts	1.8	1.9	1.8	1.9	1.8	1.9	2.0
252	Lettres	2.1	2.0	2.1	2.3	2.0	2.0	2.1
253	Sciences humaines	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.6	1.7
254	Éducation	2.0	2.0	2.0	1.9	1.9	1.8	2.0
255	Droit	1.4	1.4	1.5	1.3	1.3	1.4	1.5
256	Administration	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.8	1.6
257	Études plurisectorielles	2.3	2.4	2.7	2.3	2.3	2.4	3.3
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé	5.4	5.3	5.7				
262	Sciences pures	5.5	5.4	5.4				
263	Sciences appliquées	5.2	5.1	5.1				
264	Arts	5.5	4.9	5.0				
265	Lettres	5.2	6.0	5.5				
266	Sciences humaines	6.2	6.1	6.1				
267	Éducation	5.2	5.3	5.6				
268	Droit	4.9	5.0	5.5				
269	Administration	6.0	6.8	6.0				
270	Études plurisectorielles	4.7	7.3					
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	5.5	5.4	5.5				
Remarques								

Définitions liées au dénombrement et au cheminement universitaire

Source : MES, DGPP, DSIG, BCI.

No de ligne Début	No de ligne fin	Page		
			Page 1 - Réussite	
			Cohorte	Les étudiants inclus dans la cohorte sont ceux qui étaient inscrits pour la première fois dans un diplôme de grade au trimestre d'automne et à temps plein. Il est cependant possible qu'un étudiant interrompe ses études durant son parcours ou poursuive certains de ses trimestres d'études à temps partiel. Pour tous les indicateurs de cheminement, le type de fréquentation scolaire (temps plein ou temps partiel) des trimestres subséquents n'a pas d'importance.
			Nombre d'années de suivi	Les indicateurs de taux de diplomation par cohorte de nouveaux inscrits au baccalauréat est typiquement présentés après 6 ans tandis que celui à la maîtrise est après 4 ans et celui au doctorat est habituellement présenté après 8 ans.
			Taux de réussite	Le taux de réussite par cohorte de nouveaux inscrits comprend les personnes qui ont diplômé dans la même sanction que recherchée au départ, même si la sanction obtenue ne correspond pas au programme d'études initialement visé. Par exemple, un étudiant qui commence un baccalauréat en sciences politiques, et qui, à la suite d'un changement de programme, obtient un baccalauréat en économie, sera comptabilisé. Si ce même étudiant obtient plutôt un certificat en sciences politiques, il ne sera pas compris dans le taux d'obtention de diplôme. Voir <i>Liste_formules</i> .
198			Persévérance après 1 an	Le taux de persévérance comprend les personnes, qui, d'une même cohorte, ont obtenu un diplôme dans le grade visé, demeurent inscrits dans le grade visé ou bien sont inscrits dans un cycle supérieur sur le nombre d'étudiants contenu dans la cohorte de départ. Dans ce dernier cas, toutes les sanctions possibles dans les cycles supérieurs sont considérées. Le dénominateur est le total de la cohorte. Voir <i>Liste_formules</i> .
199	210		Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un baccalauréat en six ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé. Exemple: La cohorte de l'automne 2006 (toutes universités) regroupe 39 016 étudiants. De cette cohorte, 2 012 personnes ont démarré un baccalauréat en arts à temps plein en T0. En T18, soit 6 ans plus tard, 135 de ces personnes ont obtenu un baccalauréat dans un autre domaine et une autre discipline (DIP1), 52 personnes ont obtenu un baccalauréat dans une autre discipline mais dans le même domaine (DIP2) et 1 268 personnes ont obtenu un diplôme dans la même discipline et le même domaine (DIP3). On comptabilise donc $(135+52+1\ 268)/2\ 012 = 72,3\%$ de réussite après 6 ans pour les personnes ayant débuté un baccalauréat en art en T0. Voir <i>Liste_formules</i> .
211	222		Taux de réussite après 4 ans à la maîtrise, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu une maîtrise en 4 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
223	234		Taux de réussite après 8 ans au doctorat, par domaine CLASS dominant	Cet indicateur ventile le taux de réussite par domaine CLASS dominant de référence. Il s'agit donc de ventiler la cohorte de départ par domaine CLASS dominant en T0. Ces différents groupes forment les dénominateurs. Ensuite, on regroupe les personnes qui ont obtenu un doctorat en 8 ans ou moins pour chacun de ces groupes, ce qui forme les numérateurs. Un étudiant qui a changé de programme demeure comptabilisé, puisque l'objectif est de savoir s'il a obtenu la sanction recherchée et non de savoir s'il a diplômé dans le programme initialement visé.
198	234		Réussite des études	Ces lignes indiquent le nombre total de personnes formant les cohortes de nouveaux inscrits, qui servent de dénominateur aux calculs des taux de réussite indiqués aux lignes 198 à 234.
			Page 2 - Durée des études	
235	273		Durée moyenne des études	La durée moyenne des études consiste, pour chaque cohorte, à calculer la durée des études des étudiants qui ont diplômés (en 6 ans ou moins pour les baccalauréats, en 4 ans ou moins pour les maîtrises, 8 ans ou moins pour les doctorats). Plus précisément, la moyenne de la durée des études correspond au rapport de la somme des durées des études complétées (en trimestres ou en années), sur le nombre total des étudiants qui ont diplômés. Les étudiants sont donc les mêmes étudiants diplômés considérés dans les taux de réussite par domaine CLASS dominant. On calcule le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du diplôme, incluant les trimestres d'interruption des études et ceux à temps partiel, que l'on convertit en nombre d'années par la suite.

Sciences de la santé	Sciences pures	Sciences appliquées	Sciences humaines
Sciences fondamentales et appliquées de la santé	Sciences biologiques	Ressources naturelles	Études géopolitiques
Sciences infirmières et nursing	Botanique (phytobiologie, etc.)	Agriculture	Communications et journalisme
Périalité	Zoologie	Pédologie, aménagement et conservation des sols	Psychologie
Médecine	Microbiologie	Zootéchnie	Sciences sociales
Médecine et chirurgie expérimentales	Biochimie	Étude de la faune (régions sauvages, pêcheries, gibier)	Anthropologie
Médecine dentaire	Biophysique	Sciences et technologie des aliments	Économique
Optométrie	Génétique	Phytotechnie	Histoire
Pharmacie et sciences pharmaceutiques	Mathématique	Design de l'environnement	Géographie
Diététique et nutrition	Probabilités et statistiques	Architecture	Science politique
Ergothérapie	Mathématiques appliquées	Architecture paysagiste	Sociologie
Physiothérapie	Actuariat	Architecture urbaine et aménagement	Criminologie
Chiropratique	Sciences physiques	Design industriel	Études urbaines
Orthophonie et audiologie	Météorologie et sciences de l'atmosphère	Urbanisme	Démographie
Thérapies alternatives	Géologie (minéralogie, etc.)	Sciences de l'informatique	Ethnologie et ethnographie
Santé communautaire et épidémiologie	Chimie	Ingénierie	Sexologie
Ergonomie	Sciences de la terre	Génie aérospatial, aéronautique et astronautique	Économie rurale et agricole
Autres professions de la santé	Océanographie	Génie agricole, génie rural	Psycho-éducation
Médecine vétérinaire	Énergie	Génie alimentaire	Sciences domestiques
Pluridisciplinaire (sciences de la santé)	Hydrologie, sciences de l'eau	Génie biologique et biomédical	Sciences médiévales
	Pluridisciplinaire (sciences pures)	Génie chimique	Service social
		Génie civil, de la construction et du transport	Animation sociale ou communautaire
		Génie électrique, électronique et des communications	Orientation, information scolaire et professionnelle
		Génie mécanique	Récréologie
		Génie géologique	Sciences sociales et humanités
		Génie industriel et administratif	Philosophie
		Génie métallurgique et des matériaux	Sciences religieuses
		Génie minier	Pluridisciplinaire (sciences humaines)
		Génie physique	
		Génie nucléaire	
		Géodésie (arpentage)	
		Génie informatique et de la construction des ordinateurs	
		Génie des pâtes et papiers	
		Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)	
		Génie agro-forestier	
		Sciences de l'activité physique	
		Pluridisciplinaire (sciences appliquées)	

Lettres	Éducation	Droit	Administration	Arts	Autres
Langues et littératures modernes autres que le français et l'anglais	Pluridisciplinaire (sciences de l'éducation)	Droit	Administration des affaires	Beaux-arts et arts appliqués	Études Autres
Langues secondes autres que le français et l'anglais	Didactique (art d'enseigner)		Comptabilité, sciences comptables	Arts plastiques (peinture, dessin, sculpture)	Environnement (qualité du milieu et pollution)
Latin, latin-grec	Formation des enseignants au préscolaire		Information de gestion	Histoire de l'art	Carrières militaires
Traduction	Formation des enseignants au préscolaire et au primaire		Opérations bancaires et finance	Musique	Non applicable
Langues et littératures françaises ou anglaises	Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire		Gestion et administration des entreprises	Musicologie (histoire et littérature)	
Littérature comparée	Formation des enseignants spécialistes en adaptation scol. (orthopédagogie)		Recherche opérationnelle	Art dramatique	
Humanités gréco-latines, et archéologie classique	Formation des enseignants au secondaire		Marketing et achats	Mouvement expressif, danse, mime, rythmique	
Linguistique (phonétique, sémantique, philologie)	Form. des enseignants de l'ens. professionnel au secondaire et au collégial		Affaires sur le plan international	Design appliqué (céramique, tissage, orfèvrerie, décor)	
Français, en général et langue maternelle	Formation des enseignants au collégial		Gestion du personnel	Cinématographie	
Français, langue seconde	Pédagogie universitaire		Relations industrielles	Photographie	
Anglais, langue seconde	Éducation des adultes et formation permanente		Économie des affaires	Arts graphiques (communications graphiques)	
Anglais, en général et langue maternelle			Administration scolaire	Pluridisciplinaire (arts)	
Pluridisciplinaire (lettres)			Gestion des services de santé		
			Coopération		
			Gestion de la production		
			Administration publique		
			Pluridisciplinaire (administration)		
			Bibliothéconomie et archivistique		

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Mesures phares d'encadrement des étudiants

Bureau des études et de la vie étudiante

L'Université McGill s'emploie à fournir à ses étudiantes et étudiants des ressources facilement accessibles, à nourrir leur sentiment d'appartenance et à leur donner les moyens de s'épanouir tout au long de leur parcours universitaire.

Le Bureau des études et de la vie étudiante, qui comprend les unités Service du sport et de l'activité physique, Gestion de l'effectif étudiant, Décanat à la vie étudiante, Service de logement étudiant et d'hôtellerie et Services aux étudiants, offre à sa population étudiante un éventail complet de services. Le Bureau adopte une approche proactive et holistique calquée sur le modèle de soins en collaboration. Ainsi, les étudiantes et étudiants ont accès à des services allant des activités autogérées aux interventions dirigées par des professionnels. Dans chacune des unités, l'offre de services a été grandement bonifiée au cours de l'année universitaire 2024-2025.

Activités autogérées

- Mise en place de MesCertif.ca, portefeuille numérique national permettant aux étudiantes et étudiants d'accéder à des relevés de notes, lettres, documents et formulaires électroniques officiels et de les partager en toute sécurité.
- Possibilité pour les étudiantes et étudiants d'indiquer des prénoms privilégiés sur plus de plateformes de McGill et de préciser des pronoms personnels.
- Instauration de créneaux horaires réservés aux personnes LGBTQ à la piscine Memorial à la demande de la population étudiante.
- Création de nouvelles collaborations interconfessionnelles avec l'Université Concordia.
- Depuis août 2024, plus de 13 000 étudiants ont utilisé la plateforme myFuture pour rechercher des emplois, des stages et des activités de bénévolat, pour prendre des rendez-vous pour des services de planification de carrière et pour s'inscrire à des séances d'information sur les carrières.

Activités en personne

- Pour la troisième année consécutive, le Service de l'activité physique et le Service de logement étudiant de McGill ont tenu un grand événement de bienvenue au stade Molson pour environ 3 000 nouveaux étudiants et étudiantes en résidence afin qu'ils puissent socialiser, jouer à des jeux et découvrir la vie en résidence.
- Tenue de séances de méditation yogique personnalisées en groupe en partenariat avec des groupes étudiants et d'une retraite de méditation d'une demi-journée qui a affiché complet.
- Co-organisation du premier sommet Umoja pour l'Afrique de l'Université McGill avec des partenaires universitaires. L'événement a réuni 120 étudiantes et étudiants, chercheuses et chercheurs et chefs de file du secteur pour des discussions sur la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la santé publique et les politiques publiques.
- Près de 7 500 étudiants ont participé à des séances d'orientation et à des activités sociales en personne.

Cours, ateliers et webinaires d'acquisitions de compétences

- En partenariat avec la Réserve naturelle de l'Université McGill, organisation d'excursions en plein air à bas prix (randonnée et cueillette de pommes); dix excursions ont été proposées et ont rapidement affiché complet.
- Tenue de plus de 360 ateliers et événements sur les carrières à l'intention des étudiantes et étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs.
- Tenue de plus de 150 ateliers et 79 séances de thérapie de groupe, y compris des programmes innovants tels que le groupe de jeu de rôle « Social Skills Quest » et la série sur le bien-être « Breakfast Boost ».
- Au cours de l'été 2024, des webinaires pré-arrivée ont été suivis par 5 684 étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs.
- Augmentation de la participation au programme d'immersion en français, qui est passée de 50 à 75 étudiantes et étudiants internationaux.

Soutien par les pairs

- Participation à la reconstitution de l'Association des étudiants sikhs et au Mois du patrimoine sikh, au cours duquel le sénateur Baltej Dhillon a prononcé un discours.
- Maintien de programmes dirigés par les pairs, notamment d'une formation par les pairs dans des cours présentant un taux d'échec élevé.
- Les pairs aidants du Pôle bien-être étudiant et les conseillers satellites en bien-être ont rencontré plus de 1 300 étudiants lors de quelque 35 activités et de nombreux ateliers accessibles visant à réduire l'isolement et à améliorer l'accès aux ressources en bien-être.
- Élargissement de la plateforme du Réseau de mentorat : en janvier 2025, 1 819 étudiantes et étudiants étaient inscrits et 1 168 relations de mentorat avaient été établies; en juin 2025, six programmes de mentorat structurés et dix groupes étaient actifs, dont sept groupes régionaux dans le cadre du programme Premier ami des Services aux étudiants internationaux. Un module de formation pour les mentors dans myCourses a été suivi par 543 étudiantes et étudiants. Au cours de l'hiver 2025, en réponse à des préférences des étudiants, le Programme de jumelage étudiant (pour les étudiants canadiens) et le Programme de jumelage des Services aux étudiants internationaux ont fusionné pour devenir le Programme de jumelage étudiant Bienvenue à McGill, accessible à tous les nouveaux étudiants à partir de l'automne 2025.
- Ateliers de conversation en français et en anglais animés par des pairs dans le cadre du *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur* : en 2024-2025, 1 163 étudiantes et étudiants ont participé à des séances de conversation en français (comparativement à 702 en 2023-2024) et 53 étudiantes et étudiants ont participé à des séances de conversation en anglais.

Services professionnels

- Renforcement de la sécurité dans les résidences grâce à l'installation de lecteurs de cartes aux entrées principales et secondaires, et augmentation de la fréquence des patrouilles pour réduire les délais d'intervention et renforcer la sécurité des étudiantes et étudiants.
- Modification des courts de tennis situés près de la résidence au nord du campus et dans le Complexe Tomlinson; ajout de lignes de pickleball pour répondre à une demande croissante des étudiants.
- Lancement de services de soutien spécialisés en santé mentale pour les étudiantes et étudiants juifs et musulmans, amélioration de l'accès et de la participation des étudiantes et étudiants 2ELGBTQIA+ et doublement de l'accès pour les étudiants noirs.
- Le Pôle bien-être étudiant a accueilli 5 556 étudiantes et étudiants lors de 18 606 rendez-vous, a intégré huit nouveaux médecins généralistes et a maintenu des temps d'attente stables pour la plupart de ses services.
- Professionnalisation de la gestion des cas par l'embauche de personnel qualifié ayant une expérience des situations de crise.
- Poursuite des ateliers destinés au personnel et au corps professoral sur le soutien aux étudiants en difficulté.

Soutien financier

- Lancement de la friperie McGill, qui offre gratuitement des vêtements et des articles de première nécessité aux étudiantes et étudiants tout en réduisant les déchets.
- Lancement des bourses Okòn:ra de McGill, en collaboration avec Indspire, garantissant une somme de 5 000 dollars par année (jusqu'à 20 000 dollars) à chaque bénéficiaire pour un programme de premier cycle dont les cours sont donnés sur le campus; la plus grande cohorte à ce jour comprenait 122 bénéficiaires.
- Création d'une bourse intégrale pour les jeunes pris en charge, en collaboration avec les Affaires étudiantes et au Service étudiant d'accessibilité.

Communication et rayonnement

- Amélioration des plateformes numériques et des systèmes administratifs afin d'optimiser la prestation des services aux étudiants, notamment :
 - mise en œuvre de Slate comme nouvelle application de gestion du recrutement des étudiants, pour une meilleure gestion des étudiants potentiels;
 - remplacement de l'Annuaire électronique par le Catalogue des cours (solution CourseLeaf) dans un souci de simplification;
 - lancement de Jira Service Desk pour la centralisation de l'assistance sur l'assurance maladie pour la communauté étudiante internationale.

Programmes d'activités de recherche

Principales orientations de recherche

Plan stratégique et principaux indicateurs de performance

Les priorités de McGill en recherche sont dictées par le *Plan stratégique de recherche*. Adopté en 2019, ce plan est assorti des objectifs suivants : accroître les retombées de nos travaux, encourager la création et la consolidation de nouveaux partenariats, offrir aux jeunes chercheurs et chercheuses une expérience de recherche de grande qualité et favoriser une participation active à l'économie mondiale du savoir. En 2024-2025, nous avons amorcé la rédaction de notre *Plan stratégique de recherche* pour la période 2026-2031, qui sera prêt en janvier 2026.

Le plan actuel s'articule autour de sept domaines dans lesquels McGill se démarque et affiche une expertise reconnue :

- enrichir la connaissance des fondements, des applications et des retombées de la technologie à l'ère numérique;
- exploiter le potentiel du cerveau humain et de l'ensemble du système nerveux;
- concevoir et créer des matériaux, des technologies, des milieux et des collectivités durables;
- faire progresser les sciences de la santé et les sciences biomédicales pour favoriser la santé de la population;
- soutenir les politiques publiques et les organisations, et contribuer à une meilleure compréhension des transformations sociales;
- explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers;
- approfondir les questions fondamentales concernant l'humanité, l'identité et l'expression.

À la fine pointe de leur domaine, les chercheurs et chercheuses de McGill sont à l'origine de découvertes qui changent notre vie et notre vision du monde. Divers indicateurs attestent d'ailleurs l'excellence de la recherche mcgilloise : l'obtention de financements concurrentiels et prestigieux, le nombre et la valeur des contrats et des partenariats de recherche, les revenus qui leur sont associés et la valorisation des résultats de recherche, qui se traduit notamment par des transferts technologiques (licences, brevets, etc.).

Les données suivantes témoignent de notre performance (Sources : ACPAU, AUTM) :

- 749,2 millions de dollars en subventions de recherche (McGill et hôpitaux affiliés) (2024-2025)
- 230 licences et options de licence accordées (2024)
- 124 divulgations d'inventions (2024)
- 104 demandes de brevet nationales et internationales (2024)
- 15 nouveaux brevets reçus (2024)
- 11 jeunes pousses axées sur la recherche (2024)

- 152 prix et bourses octroyés à des chercheurs mcgillois en 2024, y compris 12 professeures et professeurs élus membres de la Société royale du Canada. Parmi les distinctions décernées aux chercheurs en 2024, mentionnons les suivantes :
 - deux Prix du Québec (Myriam Denov, École de service social, prix Marie-Andrée-Bertrand; Noémie-Manuelle Dorval Courchesne, Faculté de génie, prix Hubert-Reeves);
 - Prix de la laïcité Guy-Rocher, Gouvernement du Québec (Lawrence Chen, Faculté de génie);
 - Prix Grands Sages, Fonds de recherche du Québec (Phil Gold, Faculté de médecine et des sciences de la santé);
 - Prix international L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, Fondation L'Oréal et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (Nada Jabado Faculté de médecine et des sciences de la santé);
 - médaille Paul-André-Crépeau, L'Association du Barreau canadien – Division du Québec;
 - médaille de l'Assemblée nationale du gouvernement du Québec (Samuel Benaroya, Faculté de médecine et des sciences de la santé);
 - titre de membre de la Société royale de Londres (Alan Evans, Faculté de médecine et des sciences de la santé);
 - membre du Programme des chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli (Katelin Schutz, Faculté des sciences).

Chaires de recherche

Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec

À l'automne 2024, le professeur Éric Bélanger de l'Université McGill et la professeure Mireille Lalancette de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se sont vu confier une nouvelle Chaire de recherche du Québec, dans le cadre du concours 2024-2025 d'Action concertée, financée par le Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Officiellement lancée en janvier 2025, la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec explore des enjeux contemporains touchant le Québec. Elle rassemble 25 cochercheurs et cochercheuses de partout au Québec, 16 organisations partenaires et 16 collaborateurs et collaboratrices à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.

Chaires de recherche du Canada (CRC)

En 2024, le gouvernement du Canada a attribué à l'Université McGill neuf nouvelles Chaires de recherche du Canada et a renouvelé sept chaires, ce qui représente un investissement total de 2,5 millions de dollars dans la recherche.

Chaires en intelligence artificielle de l'Institut canadien de recherches avancées (CIFAR)

L'Institut canadien de recherches avancées (CIFAR) et l'Institut québécois d'intelligence artificielle (Mila) ont annoncé l'attribution d'une nouvelle chaire en IA Canada-CIFAR à un chercheur de l'Université McGill, le professeur David Ifeoluwa Adelani (École d'informatique).

Chaire Jean Monnet de la Commission européenne

La professeure Alicia Hinarejos s'est vu confier une Chaire Jean Monnet en intégration européenne. Son mandat de trois ans a débuté le 1^{er} septembre 2024. Octroyée par la Commission européenne, cette chaire prestigieuse vise à approfondir l'enseignement sur les études européennes dans des établissements d'études supérieures à travers le monde.

64

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

De l'ADN à l'ARN : une approche canadienne inclusive pour les traitements thérapeutiques par ARN fondés sur la génomique (D2R)

En mars 2023, l'Université McGill a reçu 165 millions de dollars du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Fonds d'excellence en recherche *Apogée Canada dans le cadre d'une importante initiative de recherche, De l'ADN à l'ARN : une approche canadienne inclusive pour les traitements thérapeutiques par ARN fondés sur la génomique (D2R)*. L'apport des entreprises partenaires, du gouvernement du Québec et des donateurs porte l'investissement total en recherche pour cette initiative à plus de 300 millions de dollars.

Depuis 2023, D2R a lancé 11 programmes de financement de la recherche, pour lesquels 116 candidatures ont été reçues puis évaluées par 89 experts scientifiques. Au-delà de 50 projets de recherche, regroupant plus de 100 chercheurs, 90 collaborateurs et 60 stagiaires, ont été financés. Les subventions totales accordées aux chercheurs D2R au cours de l'exercice financier 2024-2025 s'élèvent à 26,3 millions de dollars.

D2R a solidifié la position du Québec comme pôle d'innovation en ARN en permettant l'établissement de partenariats stratégiques qui relie le milieu universitaire, le secteur industriel et les acteurs provinciaux de l'innovation, notamment le CQDM, Axelys, Génome Québec et MEDTEQ. Grâce à une entente formelle avec le CQDM, et de processus d'évaluation

et de cofinancement harmonisés, les chercheurs et chercheuses de D2R ont profité d'un accès accru aux programmes du CQDM. Cette entente a accéléré le codéveloppement de technologies ARN ayant un potentiel translationnel.

De plus, grâce à la création d'AReNA par Axelys, au CQDM et à Montréal InVivo au printemps 2024, D2R a pu participer au financement du nouveau Réseau de développement et de production de thérapies ARN (DePTAQ). S'appuyant sur des plateformes complémentaires situées à l'Université McGill, à l'Université de Sherbrooke et à l'IRCM, ce réseau offre aux chercheurs et aux entreprises des services de bioproduction essentiels à l'évolution des thérapies ARN vers des applications cliniques.

Génome Québec a renforcé cet élan en investissant 500 000 \$ dans le programme de préparation à la commercialisation de D2R, soutenant ainsi directement l'innovation dans le domaine des thérapies ARN. D2R a également coorganisé un symposium important lors du 92^e Congrès de l'ACFAS. Ensemble, ces partenariats témoignent d'un engagement croissant du gouvernement du Québec et du secteur privé à l'égard de la recherche sur l'ARN et à la mise en place d'une infrastructure pérenne qui survivra au-delà de D2R.

D2R appuie diverses activités de recherche, notamment la recherche fondamentale, la recherche sur la santé des Autochtones, la conclusion de collaborations internationales ou de partenariats de commercialisation et l'élaboration de solutions à même de combler le fossé entre les progrès scientifiques et les besoins de la société.

Renforcement de l'écosystème québécois des thérapies ARN

65

L'Université McGill a inauguré une plateforme de pointe en thérapies à base d'ARN messager (ARNm) qui accélérera la recherche et le développement en médecine de précision. Cette infrastructure s'inscrit dans le Réseau pour le développement et la production de thérapies à base d'ARN (Réseau DePTAQ), codirigé par McGill, l'IRCM et l'UdeS, et soutenu par un financement de 6 millions de dollars du CQDM. Intégré à AReNA, le pôle ARN du Québec, le réseau offre un accès unique aux chercheurs et aux partenaires industriels. Il renforce l'écosystème québécois des thérapies ARN et positionne la province comme chef de file en traitements innovants.

Renouvellement de l'infrastructure de calcul de haute performance (CHP)

D'ici 2027, les gouvernements du Québec et du Canada accorderont 53 millions de dollars à l'Université McGill pour renforcer l'infrastructure de calcul informatique de pointe au Québec. Cette somme permettra le renouvellement des équipements de calcul et répondra aux besoins croissants de milliers de chercheurs, étudiants et scientifiques œuvrant notamment en physique, en génomique et en santé. Elle appuiera deux projets structurants. Le premier consiste à augmenter de 2 à 5 MW la capacité électrique du centre de données McGill-Calcul Québec, situé à l'ÉTS. Le second projet vise le remplacement de la grappe Beluga par une nouvelle grappe, Rorqual, au sein du nœud informatique McGill-Calcul Québec. Cette mise à niveau accroîtra la puissance de calcul de pointe et consolidera la contribution du Québec à la plateforme nationale. Ces projets assureront la pérennité du savoir-faire québécois en infrastructures numériques de recherche et appuieront l'excellence scientifique canadienne.

Soutien aux plateformes technologiques

Trois plateformes de McGill ont bénéficié du programme Appui aux plateformes technologiques stratégiques et reçu un total de 1,7 million de dollars du gouvernement du Québec. Ces infrastructures, situées dans trois facultés distinctes, illustrent la diversité et la portée de l'écosystème de recherche de l'Université. En médecine, le Centre canadien de génomique computationnelle (C3G) renforce ses capacités en analyses génomiques avancées. En génie, la plateforme de fabrication additive par projection à froid (FAPF), située au CNRC à Boucherville, met au point des approches novatrices. En sciences de l'agriculture et de l'environnement, la plateforme d'imagerie à échelles multiples MuSIF appuie la recherche sur les systèmes biologiques. Ce programme vise à renforcer la capacité d'innovation, à favoriser le transfert technologique et à multiplier les partenariats stratégiques au Québec, au Canada et à l'international.

Réseaux financés par le FRQS et le MSSS pour la période 2024-2032

Parmi les 15 réseaux thématiques (nouveaux et renouvelés) financés annuellement à hauteur de 11,5 millions de dollars par le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la période 2024-2032, neuf sont codirigés par des chercheurs et chercheuses de McGill :

- Réseau québécois de recherche sur le sommeil (codirigé par Adrien Peyrache, Neuro);
- Réseau québécois des maladies rares (codirigé par Geneviève Bernard, Faculté de médecine et des sciences de la santé [FMSS]);
- Réseau de recherche sur les origines développementales et intergénérationnelles de la santé de l'enfant (codirigé par Daniel Bernard, FMSS);
- Réseau québécois de recherche intersectorielle en santé buccodentaire et osseuse durable (codirigé par Christophe Bedos, Faculté de médecine dentaire et des sciences de la santé orale);
- Réseau pour transformer les soins en autisme (codirigé par Mayada Elsabbagh, Neuro);
- Réseau AIRS (air, intersectorialité, recherche respiratoire et sonore) (codirigé par Catherine Guastavino, École de musique Schulich);
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (codirigé par Corinne Hoesli, Faculté de génie);
- Réseau de santé numérique (codirigé par Sarah Ahmed, Division de recherche clinique et translationnelle).

Projets stratégiques financés par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

À McGill, plusieurs projets ont été financés par le Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), qui a permis l'acquisition d'équipements de pointe et le développement d'infrastructures stratégiques. Deux titulaires de Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) ont reçu chacune une subvention d'une valeur de 1,6 million de dollars. La professeure Darcy Wagner mène un projet en bio-ingénierie

portant sur la conception et le suivi de la mise au point d'alvéoles pulmonaires humaines transplantables grâce à des approches microfluidiques. La professeure Dana Small dirige la *Brain and Metabolism Initiative*, qui explore les liens entre cerveau, métabolisme et santé. Ces projets renforcent la capacité de recherche de McGill, assurent la formation de la relève et consolident la position du Québec dans des secteurs scientifiques et médicaux stratégiques.

Utilisation novatrice des outils génomiques

Quatre projets ont été financés dans le cadre d'un concours pancanadien parrainé par Génome Canada, par l'entremise de son Programme de partenariat pour les applications de la génomique, grâce auquel plus de 19 millions de dollars seront investis dans la génomique au Québec. Parmi ces projets, deux initiatives de recherche de l'Université McGill se sont vu allouer plus de 2,9 millions de dollars pour le financement de leur utilisation novatrice des outils génomiques.

Recherche interdisciplinaire en adaptation aux changements climatiques

Le fonds Nouvelles frontières en recherche du CRSH a annoncé un investissement de 2,95 millions de dollars dans deux projets dirigés par des chercheurs de McGill. Chandra Madramootoo, professeur distingué James-McGill à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, s'est vu octroyé 1,5 million de dollars pour l'Initiative internationale conjointe de recherche 2023 sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et Melissa McKinney, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les changements écologiques et les stressseurs environnementaux (niveau 2) et professeure agrégée à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de McGill, a reçu 1,45 million de dollars.

67

Le Programme de subventions de partenariat du Conseil de recherches en sciences humaines finance un projet axé sur les jeunes

En 2024, le Conseil de recherches en sciences humaines a octroyé une subvention de recherche de 2,5 millions de dollars à Claudia Mitchell, professeure distinguée James-McGill à la Faculté des sciences de l'éducation, pour « TRANSFORM: Engaging with Youth for Social Change ». Le partenariat TRANSFORM réunit 40 chercheurs et chercheuses, 16 universités et 10 organisations partenaires – notamment des ONG, des décideurs et des éditeurs – ainsi que des centaines de jeunes de partout dans le monde pour une étude portant sur le rôle des jeunes en tant qu'agents de changement en équité des genres, réalisée au moyen de méthodologies visuelles participatives et d'autres fondées sur les arts.

Partenariats avec le secteur privé

L'Université McGill et Airbus, chef de file mondial en aviation et en aérospatiale, ont annoncé la signature d'une entente stratégique de collaboration visant à favoriser l'innovation, la formation et la recherche dans ce secteur clé. Ce partenariat repose sur un engagement commun en faveur de la recherche de pointe dans des domaines stratégiques pour l'industrie, qui sont également des axes d'expertise et de développement à McGill, tels que l'aviation durable, la mobilité aérienne urbaine, l'intelligence artificielle et les carburants alternatifs.

Protocoles d'entente conclus avec des sociétés de capital-risque locales

Afin d'accélérer la mise en œuvre de projets de haute technologie, l'Université McGill a conclu des protocoles d'entente avec des sociétés de capital-risque locales. Les ententes accordent à ces sociétés un accès prioritaire aux projets de recherche présentant un potentiel commercial, en particulier à Innovobot, plateforme d'investissement basée à Montréal spécialisée dans le développement et l'application de technologies dans les domaines de l'interface homme-machine, de la robotique, de l'intelligence artificielle, de l'IdO et des matériaux avancés. L'Université McGill a également signé un protocole d'entente avec Hard Climate, studio de capital-risque de Montréal qui se concentre sur les solutions de technologies propres.

Le Fonds d'innovation de McGill (FIM)

Le Fonds d'innovation de McGill est un programme entrepreneurial unique et l'un des rares au Canada à soutenir des projets de commercialisation issus de la recherche. Au cours des quatre années qui ont suivi sa création, il est devenu un catalyseur pour les activités de démarrage d'entreprises. Sur les 26 équipes qui ont participé au programme depuis 2021, dix ont créé des entreprises en démarrage. Le FIM est également actif à l'extérieur de l'Université. En 2024, un accord a été conclu avec le Mouvement Desjardins pour la création de la plus importante bourse du programme, la bourse de la catégorie Déploiement, d'une valeur de 100 000 dollars. Desjardins s'est engagé à soutenir le MIF pendant cinq ans. Parmi les autres commanditaires figurent Osler, Hoskin et Harcourt, Norton Rose Fulbright, Fasken, Purves Redmon Limited et EY.

Entreprises en démarrage axées sur la recherche

En 2024, l'Université McGill a lancé 11 jeunes pousses axées sur la recherche. L'année précédente (2023), McGill en avait lancé 28 – soit plus que toute autre université nord-américaine –, ce qui représente le plus grand nombre de démarrages de jeunes pousses en une année au Canada. C'est ce que révèle une récente enquête nationale réalisée par l'Association of University Technology Managers, organisation internationale située aux États-Unis qui contribue à faire avancer la recherche universitaire et à en faciliter l'application dans le monde réel.

Quelques jeunes pousses qui ont vu le jour à McGill en 2024 :

- VoltLeaf développe une technologie de batterie de nouvelle génération à base de nanomatériaux en graphène; cette formulation offre une solution de recharge durable aux batteries au lithium actuelles. L'équipe a reçu la bourse Découverte de 25 000 dollars du FIM et remporté un prix au Festival des solutions climatiques de Montréal.
- Ikei a mis au point un dispositif autonome qui mesure les nutriments dans les solutions hydroponiques utilisées notamment en agriculture verticale. L'entreprise montréalaise Gush a testé le dispositif dans ses installations de production de fraises.
- FeX Energy, entreprise spécialisée dans les énergies de substitution, a obtenu une subvention de 723 000 dollars d'Axelys, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO). Cette subvention permettra à l'entreprise de poursuivre le développement de son système de combustion du fer, qui promet une source d'énergie électrique facilement acheminable, économique et sans émissions de carbone.

Plan de recherche stratégique

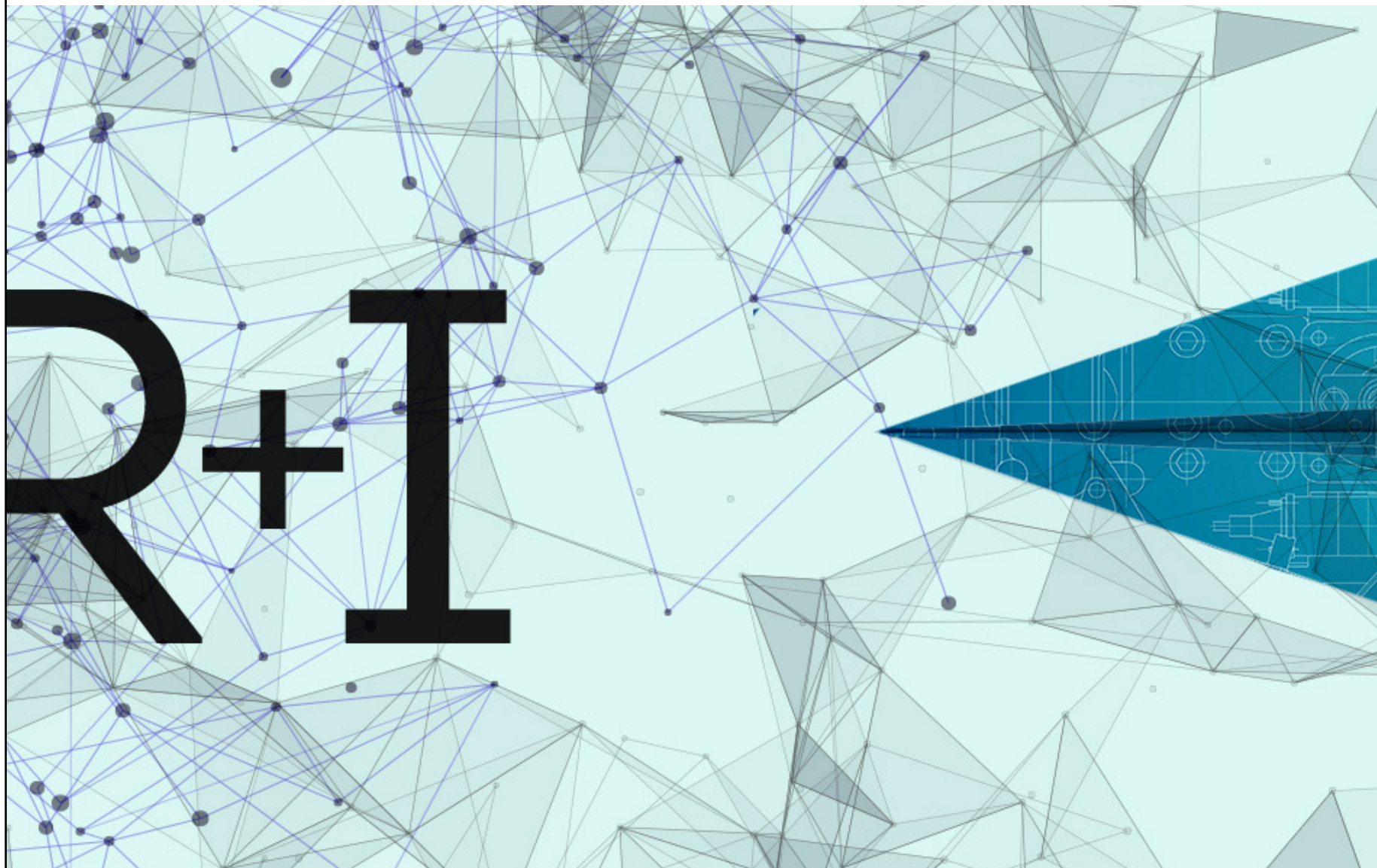


McGill

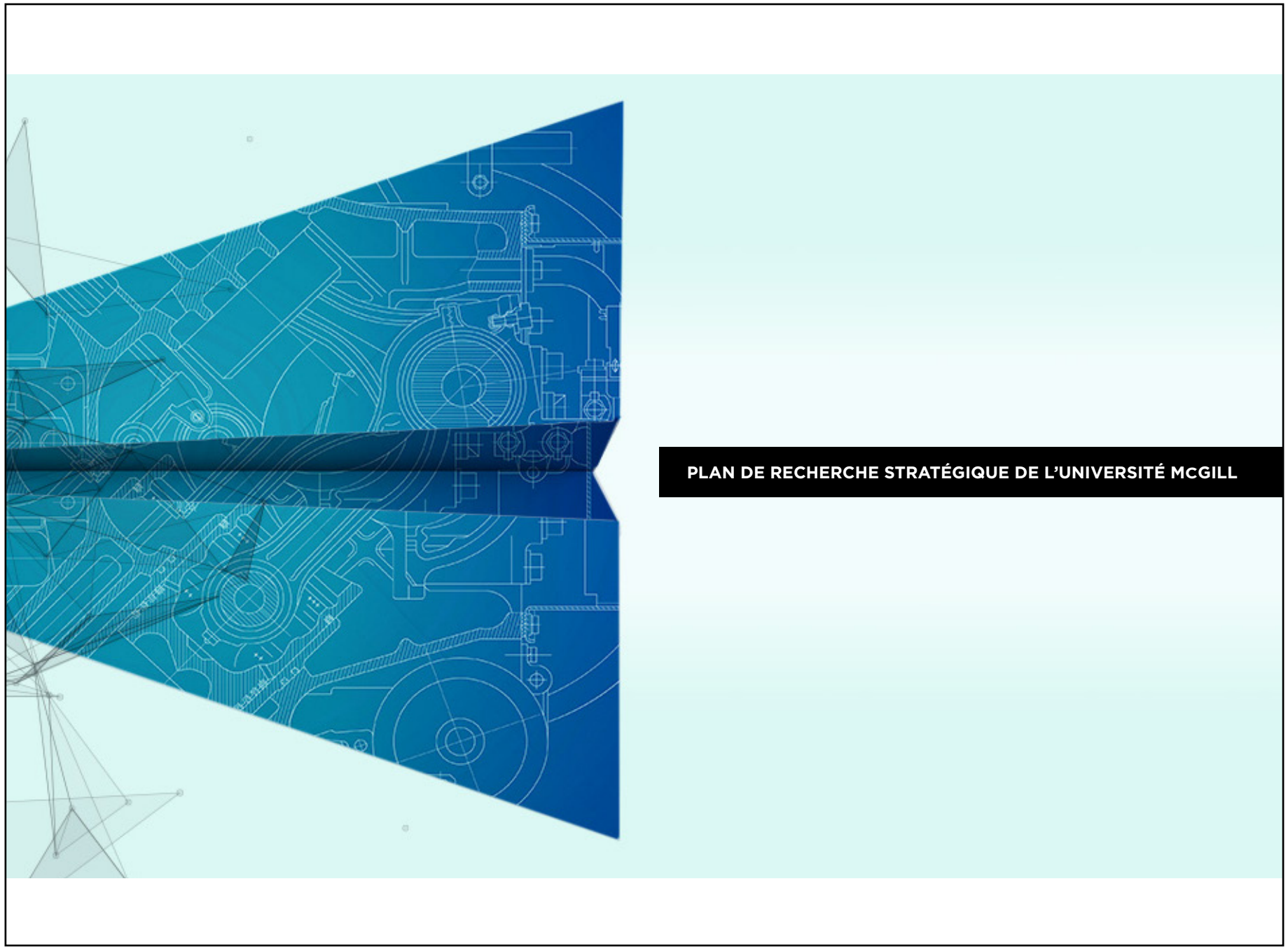
Recherche et
innovation

R+I

PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL



EN PAGE COUVERTURE : HOPE BOYCE, ÉTUDIANTE AUX CYCLES SUPÉRIEURS (PHYSIQUE, INSTITUT SPATIAL DE MCGILL)



PLAN DE RECHERCHE STRATÉGIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis près de deux siècles, l'Université McGill attire certains des chercheurs et des jeunes esprits les plus brillants. De nos jours, McGill affirme toujours son engagement à l'endroit du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche qui satisfont aux normes les plus élevées qui soient dans le monde entier.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements de McGill à promouvoir la créativité, l'innovation, l'équité, la diversité et l'inclusion; à résoudre les problèmes par la collaboration et les partenariats et à demeurer au service de la société sous sept thèmes d'excellence en recherche.

L'Université McGill est un grand établissement diversifié dont les recherches s'exercent dans deux campus, 10 facultés et nombre d'hôpitaux, de centres de recherche et d'instituts. L'Université compte plus de 1700 membres du corps professoral permanents ou en voie d'obtenir leur permanence. Si la définition des thèmes d'excellence en recherche à l'échelle de ces entités représente un défi ardu, elle est nécessaire en vue de promouvoir des volets de collaboration avec des partenaires, d'attirer des personnes et des ressources et d'entrevoir l'avenir de la recherche en tablant sur les forces actuelles. Dans cette optique, nous avons défini sept thèmes d'excellence en recherche ayant pour but :

- d'approfondir les connaissances des fondements, des applications et des répercussions de la technologie à l'ère numérique;
- de comprendre le potentiel du cerveau humain et du système nerveux;
- de concevoir et de créer des matériaux, des technologies, des paysages et des collectivités durables;

- de faire progresser les sciences biomédicales et de la santé à l'appui de la santé de la population;
- de renforcer la politique publique et les organisations et d'approfondir la connaissance de la société et de la transformation sociale;
- d'explorer les systèmes biologiques et physiques de la Terre et de l'Univers; et
- de se pencher sur des questions fondamentales sur l'humanité, l'identité et l'expression.

Le PRS est la pierre d'assise de l'exploration de l'avenir à laquelle se livre McGill en améliorant ses capacités de recherche, en nouant et en renforçant ses relations stratégiques et en augmentant ses répercussions sociétales par la mobilisation des connaissances au-delà du corps universitaire.

Ajoutons que le PRS a pour objet de promouvoir des solutions emballantes et créatives aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent au fil du changement de nos champs de recherche et des réalités sociales, culturelles, économiques et technologiques.





Un chercheur œuvre au Laboratoire de microfabrication et d'outils nanométriques de l'Université McGill, établissement à la fine pointe de la microtechnologie et de la nanotechnologie. Des filtres bloquant les ultraviolets (UV) créent un milieu qui convient à la résine photorésistante aux UV servant à modeler des microstructures ou des structures nanométriques.



SECTION 1

INTRODUCTION ET VUE D'ENSEMBLE

VISION

McGill est une université engagée dans des recherches de calibre mondial, axée sur les étudiants et dotée d'un sens de l'intérêt public durable. Nous sommes guidés par notre mission qui consiste à mener des recherches et des activités d'enseignement considérées comme excellentes selon les normes mondiales les plus strictes qui soient. Nos chercheurs soulèvent des questions importantes et contribuent au sein de disciplines, et entre elles, à relever les défis les plus urgents et les plus complexes de l'humanité et du milieu naturel du XXI^e siècle.

Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel de développer une culture qui promeut et simplifie l'excellence de la recherche pour permettre aux chercheurs du corps universitaire et aux étudiants de se livrer à des quêtes intellectuelles riches, de réagir aux nouvelles réalités mondiales et d'enrichir les connaissances avec des partenaires qui auront des retombées locales, nationales et mondiales.

Le Plan de recherche stratégique (PRS) exprime les engagements essentiels de McGill à l'appui de la recherche, recense les thèmes d'excellence en recherche et souligne notre stratégie de mise en œuvre et nos objectifs des cinq prochaines années.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Riche d'un passé émaillé de réalisations, McGill figure continuellement parmi les principales universités du monde dans un large éventail de disciplines et de matières. Nous sommes réputés pour l'attrait que nous exerçons sur les chercheurs les plus brillants qui soient et les jeunes penseurs qui contribuent immensément à la progression des connaissances.

Le PRS réaffirme notre engagement à l'appui du pouvoir de transformation des idées et de l'excellence en recherche. Et, c'est dans cet esprit que nous nous engageons à :

- susciter la créativité;
- promouvoir l'innovation;
- résoudre les problèmes en misant sur la collaboration et le partenariat;
- promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion; et à
- servir la société.

Le PRS décrit l'envergure et la portée de chacun des sept thèmes d'excellence en recherche de McGill. Ces thèmes décrivent certes la recherche en cours, mais ils sont également prospectifs et empreints d'objectifs ambitieux, notamment l'avancée de la technologie pour améliorer la condition humaine, alléger le fardeau de la maladie et édifier des sociétés durables. Chaque thème d'excellence chapeaute des exemples provenant de nos chercheurs qui ont pour but sa concrétisation. La section finale fait état d'objectifs stratégiques conçus en vue d'améliorer la capacité de McGill de contribuer de façon distincte à la recherche, à l'enseignement et à la formation et à l'engagement communautaire ici et ailleurs. Ces objectifs tablent sur les efforts actuels et continuels de simplification des procédures administratives, d'augmentation des occasions de collaborations interdisciplinaires et d'exploration de nouveaux modèles organisationnels pour les équipes de recherche stratégique.

Dans l'ensemble, le PRS vise à augmenter les répercussions mondiales de nos recherches, à encourager la formation et le renforcement de partenariats, à offrir des recherches de qualité aux stagiaires et à aider McGill à puiser dans le bassin mondial des connaissances tout en contribuant à sa progression.



LE CARACTÈRE UNIQUE DE LA RECHERCHE À MCGILL

Fondée en 1821, l'Université McGill est un établissement axé sur la recherche dont le passé est riche de contributions d'envergure aux arts et aux sciences humaines, aux sciences et à la technologie et à la santé. L'Université appartient au monde et plonge tout à la fois dans de solides racines à Montréal — destination universelle d'érudits et ville où non seulement langues, cultures et points de vue se côtoient, mais s'unissent pour créer une communauté sans pareil que renforce sa diversité.

L'Université McGill est sise sur un emplacement qui a longtemps servi de lieu de réunion et d'échange à des Autochtones, dont des représentants des Haudenosaunee et des Anichinabés. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations comme étant les dépositaires traditionnels des terres et des eaux qui nous entourent aujourd'hui.

McGill tire d'énormes avantages de la place qu'elle occupe au centre d'un noyau dynamique d'activité intellectuelle, culturelle et scientifique. Outre ses nombreux établissements d'enseignement, Montréal héberge des laboratoires gouvernementaux de premier plan et une industrie axée sur la recherche. Ces intervenants ancrent des grappes de recherche dans les sciences de la vie, l'utilisation de ressources durables, l'aéronautique et l'intelligence artificielle.

La vitalité intellectuelle et culturelle de Montréal renforce la capacité de McGill d'attirer l'élite des membres du corps professoral et des étudiants du Québec, du Canada et du monde entier. Ainsi, McGill recrute constamment des étudiants de premier cycle dont les notes à l'admission sont les plus élevées du pays et compte le plus fort pourcentage d'étudiants issus de l'étranger parmi les universités axées sur la recherche au Canada. McGill cultive ce talent en accordant une importance particulière au lien qui existe entre la recherche et l'éducation, car elle sait que les étudiants les plus brillants à tous les niveaux s'inspirent d'idées et de pratiques nouvelles et qu'ils sont de futurs chefs de file. Le ratio d'étudiants de cycles supérieurs

sur le nombre d'étudiants de premier cycle de McGill est particulièrement élevé; ce paramètre témoigne qu'elle est une université axée sur la recherche accordant la priorité à la formation de la prochaine génération de chercheurs. On ne soulignera jamais assez à quel point les étudiants des cycles supérieurs et les chercheurs postdoctoraux jouent un rôle fondamental dans les recherches que mène l'Université et que leur soutien et leur formation sont essentiels à la réalisation de son mandat d'exploration.

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le PRS décrit la distribution stratégique de McGill au chapitre de la répartition des Chaires de recherche du Canada (CRC), des demandes déposées auprès du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et des investissements de la Fondation canadienne pour l'innovation. Il constitue également une référence à l'appui de la promotion de nos chercheurs et de nos étudiants de calibre mondial auprès de nos donateurs publics et privés. Veuillez vous reporter à l'Annexe 1 pour obtenir le résumé de l'affectation et des projections des CRC.

L'esprit du PRS s'harmonise avec les priorités de la principale et vice-chancelière, du Plan stratégique académique de l'Université McGill : horizon 2017-2022, du Rapport final 2017 du Groupe de travail du vice principal exécutif sur les études et l'éducation des Autochtones, du Plan d'action sur le climat et le développement durable (2017-2020) de McGill, de même que sur les priorités de recherche stratégiques de nos facultés et de nos hôpitaux affiliés. En dernier lieu, les stratégies de mise en application décrites dans le présent document s'appuient sur des engagements institutionnels à améliorer l'efficacité et les liens entre un large éventail d'entreprises de l'Université.

Le PRS accorde aux facultés, aux départements, aux centres, aux instituts et aux chercheurs de McGill la liberté et la souplesse nécessaires à la poursuite de leurs objectifs particuliers dans le contexte de la vision stratégique de l'établissement.

SECTION 2

ENGAGEMENTS PRINCIPAUX

Les cinq engagements principaux ci-après témoignent du dévouement de McGill à la poursuite de l'excellence en recherche. Nous croyons que la recherche fondamentale déborde des limites de la connaissance pour éclairer la recherche fondée sur des problèmes et nous permettre de relever les nouveaux défis à mesure qu'ils se dressent. Il n'existe aucun paramètre de mesure efficace de la réussite de la recherche ni de ses retombées sur la société. Nous reconnaissons que toutes les formes de recherche font progresser les connaissances et influent directement ou indirectement sur la société et qu'elles ajoutent aux bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et culturels.

PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ

Les universités s'enrichissent dans une longue histoire de réflexion et de questionnement de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé. Peu importe les résultats des recherches, tous les progrès s'amorcent sur des idées créatives. Depuis près de deux siècles, McGill joue un rôle actif dans cette tradition, et nous croyons fermement que les universités doivent demeurer des lieux où les esprits supérieurs sont libres de rester en quête de découvertes et d'apporter des connaissances.

PROMOUVOIR L'INNOVATION

La promotion de l'innovation sous toutes ses formes — sociale, pédagogique et organisationnelle et par le développement de nouveaux produits et processus — nous permet de jouer un rôle de premier plan dans une société axée sur la connaissance. Nous inventons et nous augmentons les répercussions de la recherche en transposant les résultats obtenus en applications sociales et commerciales. Cette transposition peut revêtir nombre de formes — la communication des découvertes à des décideurs, le transfert des connaissances et du savoir-faire, la protection des idées et des inventions, la concession de licences portant sur les découvertes et la création d'entreprises issues de l'essaiage ou d'organismes à but non lucratif.

RÉSOLVRE LES PROBLÈMES EN MISANT SUR LA COLLABORATION ET LE PARTENARIAT

McGill favorise l'établissement de partenariats avantageux de part et d'autre dans les domaines universitaires tant sur ses campus qu'avec des alliés d'ailleurs. Nos chercheurs collaborent avec des organismes communautaires, des associations de citoyens, de même qu'avec des représentants des administrations publiques et des partenaires industriels. Souvent, les approches au chapitre des partenariats et des équipes exigent un effort organisationnel supplémentaire et un soutien institutionnel particuliers. Il est essentiel de fournir ces efforts en vue de dégager les avantages des partenariats qui peuvent inclure des initiatives de recherche poussée et des résultats tout autant que de nouvelles occasions d'apprendre pour les étudiants. La réunion de chefs de file — sans distinction de discipline, d'expérience, ni d'affiliation — peut générer des idées et des approches nouvelles. Tant chez nous qu'à l'étranger, notre corps professoral et nos étudiants jettent des ponts avec des pairs d'autres établissements de recherche, d'institutions, d'administrations publiques, d'entreprises privées et d'organismes communautaires de premier plan.

SOURCE DE LA PHOTO : WAYNE POLLARD





Un chercheur du Département de géographie de l'Université McGill marche sur le diapir Stolz, une station sise dans la baie Whitsunday, dans le coin sud-est de l'île Axel Heiberg, au Nunavut.

PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Excellence de la recherche et équité vont de pair. La sous-représentation chez nos chercheurs et nos étudiants est une perte de potentiel humain inacceptable que nous nous attachons à éliminer. La quête pleine et entière de tous les volets des arts et des sciences humaines, de la science et de la technologie et de la santé se matérialise quand on s'ouvre aux visions, aux expériences, aux connaissances, aux traditions et aux études des connaissances d'une multitude de personnes.

SERVIR LA SOCIÉTÉ

Les chercheurs de McGill mettent leur ingéniosité et leur créativité au service de la société. En tirant parti des points forts et de l'expertise de divers intervenants, ils participent à des créations et appliquent des recherches factuelles pour s'attaquer à des enjeux communs; ils fournissent orientation et développement à l'appui de politiques, de pratiques et de produits; ils fournissent des cadres d'apprentissage novateurs et des expériences professionnelles à l'intention des étudiants de tous les cycles; ils améliorent les pratiques professionnelles et ils cherchent et appuient des initiatives qui se traduisent par des améliorations palpables à l'intention de personnes et de collectivités.

SECTION 3

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

Les sept **thèmes de l'excellence en recherche** réunissent les chercheurs de McGill dans de vastes volets d'importance stratégique. Ces thèmes ne sont pas exclusifs; autrement dit, certains domaines de recherche pourraient se rattacher à plusieurs thèmes. Par exemple, certaines caractéristiques des *répercussions de la technologie à l'ère numérique* se retrouvent sous de multiples thèmes parce que nombre de domaines de recherche subissent un changement de paradigme attribuable à l'évolution technologique. L'ensemble des thèmes ne rend pas entièrement compte de toute la diversité et de la complexité des points forts de la recherche à McGill, mais leur ampleur permet à la plupart des membres du corps professoral d'y trouver des affinités. Ces thèmes serviront de feuille de route aux fins d'établissement d'objectifs institutionnels et de soutien tant pour la recherche dans une discipline qu'interdisciplinaire. Notre nomenclature est conçue pour contribuer à générer et à renforcer de nouveaux liens pour s'attaquer à des questions d'importance locale, régionale et mondiale. Les thèmes de l'excellence en recherche sont nécessairement des méthodes générales de groupement de points forts et de volets d'importance stratégique et c'est pourquoi nos chercheurs ont défini quelques **exemples de domaines de recherche** emblématiques qui relèvent de ces thèmes. Ces exemples ne sont pas exhaustifs – ils ont pour but de donner au lecteur un aperçu des recherches diverses de McGill regroupées par thème. Nous remercions tous les chercheurs qui nous ont si gracieusement fourni ces exemples.

1) APPROFONDIR LES CONNAISSANCES DES FONDEMENTS, DES APPLICATIONS ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA TECHNOLOGIE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Nous, humains, avons notamment comme caractéristique de créer des technologies dans l'espoir d'améliorer notre sort collectif. Les sciences pures, les mathématiques appliquées, les algorithmes et les logiciels sont les bases de la découverte de composantes, d'applications et d'outils

nouveaux qui vont des systèmes de transport à grande échelle aux systèmes de communications numériques de petite taille en passant par les nouvelles technologies de fabrication. De profonds changements marquent nos interactions fondées sur la technologie et nos attentes au chapitre de la vitesse et du contenu qu'elle offre. Les progrès des technologies de la communication et de la transmission à large bande continuent d'intensifier les échanges autres qu'humains — l'« Internet des objets » — alors que les avancées de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles voies de communication entre nous et font appel à des machines dans l'exécution d'un nombre croissant de tâches. Avant même les progrès technologiques récents — médias numériques, mégadonnées et recours aux réseaux sans fil et optiques, des questions telles que « Comment déchiffrerons-nous les quantités inimaginables de données dont nous disposons? » et « Comment les personnes, les entreprises et les organisations peuvent-elles appliquer les technologies à l'amélioration de leurs activités? » — logeaient depuis longtemps au cœur de la recherche mcgilloise. Nos travaux en mathématiques, en physique et en ingénierie ouvrent la voie à une vaste gamme d'applications technologiques industrielles. Les travaux dans les sciences sociales et dans les sciences humaines nous aident à mieux comprendre le rôle de la technologie dans les domaines institutionnels tels que l'éducation et la santé, et les changements sociaux, tels que ceux du marché du travail, des chaînes d'approvisionnement en marchandises et de l'économie de partage. Les répercussions sur la société des technologies actuelles et futures auront éventuellement une vaste portée. Il reste encore à définir les cadres sociaux, éthiques et juridiques pour composer avec ces répercussions — qui représentent un domaine du savoir merveilleusement riche et important — et pour les explorer.





Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique portent majoritairement sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

L'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage machine — l'étude des algorithmes qui peuvent apprendre à partir de données et de l'expérience, comme dans le cas du traitement des langues naturelles — gagne du terrain à McGill. Nos chercheurs œuvrent au développement de systèmes d'apprentissage par renforcement qui peuvent interagir avec un milieu et apprendre de cette interaction pour atteindre des objectifs définis. Les applications de l'apprentissage machine s'étalent sur divers domaines, tels que la robotique et les systèmes de dialogue informatisé, de même que les sciences de la vie, l'imagerie médicale, la surveillance clinique et divers autres domaines d'intérêt scientifique, social et commercial.

La **robotique** est une pierre d'assise de la recherche dans les disciplines sœurs de l'intelligence artificielle et de la vision par ordinateur. Les principaux sujets de recherche de McGill en robotique se concentrent sur le recours à de solides outils de déplacement autonome, de détection et d'inférence environnementale et à l'apprentissage, de même qu'à l'interaction de systèmes robotiques avec le monde qui les entoure. Nos recherches portent sur la manière dont les robots peuvent apprendre davantage et se déplacer de façon plus pratique, les méthodes par lesquelles les connaissances comportementales peuvent être définies et transférées entre les domaines et celles par lesquelles des équipes de systèmes robotiques peuvent réaliser ensemble une tâche de plus en plus efficacement.

De **nouvelles formes musicales**, principalement ou totalement axées sur les technologies numériques, transforment la manière dont nous pensons, créons et interagissons avec les sons. Nous étudions comment des virtuoses développent ou adaptent leurs compétences en exécution musicale quand ils interagissent avec la technologie. Des découvertes dans ce domaine débouchent sur des technologies nouvelles qui comblent les besoins de musiciens fort talentueux, de sorte qu'ils peuvent offrir des prestations expressives sans égard à la forme actuelle ou future de la musique.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

La **fabrication additive**, ou « impression 3D », est une technologie de fabrication multicouche. Les chercheurs de McGill développent des solutions numériques de préfabrication rapides et précises, en intégrant la modélisation des processus fondés sur la physique à des algorithmes d'optimisation et à leur validation sur des plateformes industrielles. Le large éventail d'applications de recherche en fabrication additive couvre tous les domaines de la fabrication de matériaux.

Les **systèmes de communication par fibre optique** sont la colonne vertébrale du monde branché. Pratiquement toutes les données transmises dans le réseau de communications mondial sont binaires et converties en impulsions optiques. Il n'est possible de combler la demande de connectivité en hausse rapide que par l'innovation continue des systèmes de communication par fibre. Les chercheurs de McGill œuvrent à des percées tant dans les systèmes à grande portée (distance de transmission de 300 à 6000 km) que dans les systèmes à petite portée (distances de transmission de 2 à 300 km). Les initiatives misent sur les synergies entre les deux catégories de systèmes et adoptent une combinaison de recherches théoriques, analytiques, expérimentales et de simulation sur des bancs d'essai de transmission par fibre optique à la fine pointe de la technologie.

Les **chaînes d'approvisionnement en produits de base** bénéficient du développement de nouvelles technologies numériques intelligentes intégrant les volets pertinents des systèmes d'aide à la prise de décision qui peuvent tenir compte avec compétence des incertitudes de l'offre et de la demande et de les gérer. Par exemple, les nouvelles technologies intelligentes allient durabilité et responsabilité des approvisionnements en minéraux et des chaînes de valeur pour dégager des revenus accrus pour l'industrie et améliorer la gestion de l'environnement. La rareté des matières premières et les préoccupations croissantes entourant l'environnement issues de notre utilisation linéaire des ressources propulsent les innovations au chapitre de l'utilisation et amorcent une transition en profondeur vers une économie circulaire.

2) COMPRENDRE LE POTENTIEL DU CERVEAU ET DU SYSTÈME NERVEUX

McGill est un des principaux centres mondiaux de recherche et d'enseignement des neurosciences et des disciplines connexes. Nos chercheurs couvrent une très vaste gamme d'études qui vont des fondements génétiques, moléculaires et cellulaires du système nerveux aux réseaux appuyant des comportements complexes, dont le plaisir, les émotions, la prise de décision et le langage. Cette gamme, qui englobe les facultés, les sites et les thèmes confère à McGill une position unique à l'appui de la progression des connaissances des neurosciences cognitives et de la plasticité cérébrale au cours de la vie, des modèles de maladies neurodégénératives, des neurosciences de la population, de la neuroinformatique et de la modélisation informatique, autant de disciplines qui visent à comprendre le cerveau et à prévenir et à traiter les troubles mentaux et neurologiques. Nos chercheurs sont motivés par des questions telles que « Quels facteurs sont associés à la santé mentale et comment le bien-être physique et mental sont-ils reliés? », « Comment allégeons-nous le fardeau des personnes et des familles qu'affectent les troubles neurogénéralifs? » et « Comment pouvons-nous développer de nouvelles approches d'interprétation, d'application et de partage de la quantité colossale de données sur le cerveau et le système nerveux maintenant à notre portée? »



Cerveau en santé, gage d'une vie en santé est un projet multidisciplinaire à priorité élevée et une initiative intersectorielle que finance principalement le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. Cerveau en santé, gage d'une vie en santé se consacre à l'allègement du fardeau humain et socioéconomique des maladies psychiatriques et neurologiques. Ce programme a pour but de faire passer nombre de troubles du cerveau de la maladie terminale ou chronique en maladie qu'il est possible de traiter ou encore de guérir. Cette initiative réunit les principaux chercheurs du monde en génétique, en épigénétique, en neurophysiologie, en imagerie et des déterminants du comportement et socio-environnementaux pour comprendre le cerveau sain ou malade. À l'aide des avancées les plus récentes en neuroinformatique et en analyse de mégadonnées, nous pouvons maintenant épurer des quantités énormes de données brutes pour obtenir des connaissances nouvelles sur le développement du cerveau et de son fonctionnement. Les découvertes issues de cette initiative contribueront au développement d'un cadre canadien de santé cérébrale – ensemble de pratiques exemplaires factuelles, de lignes directrices et de politiques d'amélioration des soins.

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **troubles neurodégénératifs** comme la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose latérale amyotrophique et le trouble cognitif vasculaire ont des effets dévastateurs sur les patients et leur famille dont nombre de membres sont également proches aidants. Si les symptômes de ces troubles diffèrent, ils sont tous marqués par un déclin graduel des capacités cognitives et mémorielles qu'entraîne une déperdition progressive des cellules cérébrales ou de leurs fonctions. Au fil du vieillissement de notre population, on s'attend que le nombre de personnes affectées et le coût des soins augmentent de façon considérable. Les chercheurs de McGill sont des chefs de file mondiaux de la recherche sur les mécanismes biologiques qui sous-tendent ces troubles et du développement de nouveaux traitements de précision en vue d'éradiquer ou de ralentir leurs répercussions.

La **santé mentale** et la manière dont le cerveau code les émotions et les comportements se situent parmi les dernières frontières de la médecine actuelle. Au cours des 40 dernières années, nous avons constaté des changements considérables dans la connaissance de la maladie mentale qui, dans une large mesure, est issue des progrès des neurosciences et de l'acceptation croissante en psychiatrie que les maladies mentales sont attribuables à des troubles de la fonction cérébrale. Des chercheurs de McGill explorent les troubles qui ont leur origine au cours des deux premières décennies de vie, tels que la schizophrénie, les troubles alimentaires et de l'humeur et les comportements suicidaires. McGill est un chef de file mondial de la recherche sur les mécanismes qui aident à expliquer les répercussions des expériences en début de vie sur le risque de développer ces troubles ou d'autres psychopathologies en général.

La **douleur** est un problème de santé humain permanent qui impose un fardeau économique. Et les défis incessants du traitement de la douleur chronique sont à l'origine de la crise des opioïdes en Amérique du Nord. Des chercheurs de McGill œuvrent au développement de nouveaux analgésiques ne créant pas

de dépendance pour offrir de nouvelles options aux personnes souffrantes. Les initiatives en cours vont de l'exploration des circuits du cerveau et de la moelle épinière participant à la douleur chronique à la tenue d'essais cliniques sur de nouveaux traitements prometteurs en passant par le développement de nouvelles mesures de la douleur dans les modèles animaux.

3) CONCEVOIR ET CRÉER DES MATÉRIAUX, DES TECHNOLOGIES, DES LIEUX ET DES COLLECTIVITÉS DURABLES

Éclairés par la systémique, des chercheurs de McGill relèvent les défis que posent les mécanismes de maintien de la vie des générations actuelles et futures de la planète en mettant à contribution les sciences fondamentales et appliquées à l'appui des matériaux renouvelables, de l'énergie, de l'agriculture et des modes de transport. Les paysages mondiaux fournissent des « services écosystémiques » essentiels — air, eau, nourriture, énergie et ressources naturelles, mais seulement dans la mesure de leur diversité biologique et du maintien de leur faculté d'adaptation. De par leur collaboration multidisciplinaire, des chercheurs de McGill animent le nouveau champ de la biologie cellulaire évolutive et de la diversité moléculaire en jetant un pont entre l'étude des processus cellulaires et l'aptitude des organismes dans un environnement à l'évolution rapide. La diversité biologique et la capacité d'adaptation des paysages reposent sur les progrès des technologies environnementales saines qui font intervenir nombre de parties prenantes, de périodes et de territoires et qui influent sur eux. La vaste majorité des Canadiens, et plus de la moitié de la population mondiale vit dans des régions urbaines. Les enjeux au titre de la durabilité qui découlent de l'urbanisation rapide placent les villes à l'avant-plan de l'adoption de technologies et de politiques qui permettent aux humains de prospérer tout en protégeant les services écosystémiques des paysages mondiaux.



L'Initiative en systèmes de la durabilité de McGill (ISDM) épaulé les chercheurs dans diverses disciplines et facultés pour développer en collaboration des projets qui font progresser la société vers un modèle d'existence durable autour de thèmes de recherche importants tels que les paysages durables, la création de matériaux pérennes et l'adaptation des milieux urbains en prévision de l'avenir. L'ISDM souligne les occasions en matière de recherche à la portée des étudiants et l'engagement avec des parties prenantes, dont l'industrie, les gouvernements, les organismes non gouvernementaux et la société civile.

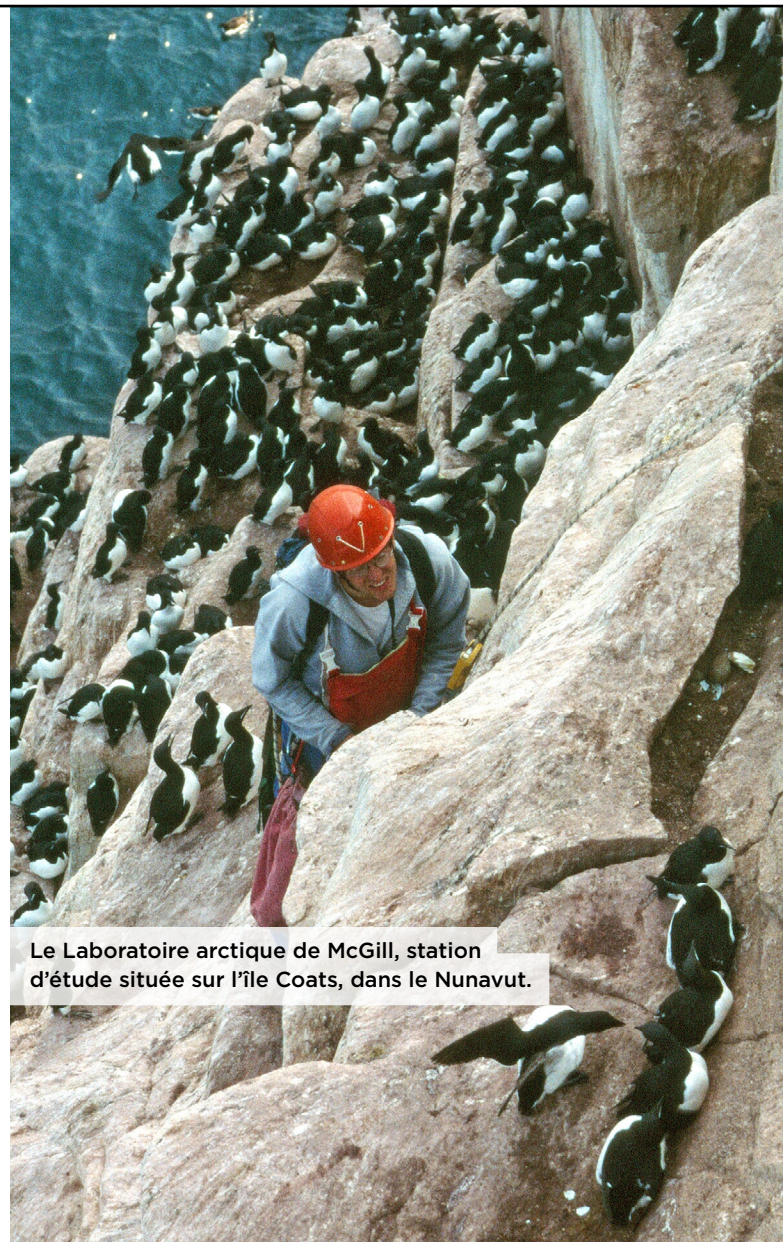
THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE


L'étude des **paysages productifs durables**, soit des lieux qui servent activement à la production de ressources, telles que des aliments, des poissons et des produits forestiers, est un volet de recherche active à McGill. Auparavant, l'accent sur ces paysages a porté sur la production bon marché, fiable et efficace de services écosystémiques particuliers tels que celle de nourriture, d'énergie ou de bois d'œuvre. La recherche sur la durabilité dans ce domaine permet de comprendre comment les activités humaines et les dynamiques socioécologiques peuvent modifier ces paysages, influencer la biodiversité et l'offre d'un ensemble de services écosystémiques interreliés dans divers scénarios.

Des chercheurs de McGill étudient les systèmes **nordiques, arctiques et circumpolaires** des points de vue physique, social et sanitaire combinés. L'approche de McGill à la recherche sur le Nord met l'accent sur des partenariats université-communauté voués à l'étude des paysages, du bien-être des collectivités et de la durabilité environnementale des paysages nordiques. Les chercheurs de McGill se concentrent sur un ensemble divers et interrelié d'enjeux qui vont des maladies infectieuses, zoonotiques et mentales, de l'habitation, des systèmes alimentaires autochtones et de la sécurité des aliments à la cryosphère, aux cycles biogéochimiques, aux changements climatiques et à l'exploitation minière durable en passant par les contaminants arctiques.

L'agriculture de précision est un volet de recherche interdisciplinaire qui s'appuie sur les nouvelles technologies pour augmenter l'efficacité des systèmes de production agricoles actuels et réduire leurs retombées environnementales défavorables. La recherche porte sur le développement de technologies nouvelles portant sur les sols et la perception des plantes, l'intégration de nombre de sources de données spatiales et temporelles en vue d'améliorer la gestion agricole et l'adoption de solutions automatisées pour augmenter l'efficacité des fermes. L'optimisation des ressources issue de l'agriculture de précision se traduit par l'augmentation des rendements, la



Le Laboratoire arctique de McGill, station d'étude située sur l'île Coats, dans le Nunavut.



maximisation de la rentabilité, l'amélioration de la qualité des aliments, la durabilité de l'agriculture et l'adaptation au climat des terres agricoles dans le but ultime de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

La **chimie verte** remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables. Ces solutions soutiennent la transition vers l'utilisation durable des ressources (énergie et matériaux), de sorte à mettre en œuvre de nouvelles méthodes d'extraction propre des ressources et de récolte, d'utilisation et de réutilisation. Nos chercheurs s'attachent à la découverte de nouveaux processus chimiques de « conception propre » catalytiques et exempts de solvant pour fabriquer des molécules fonctionnelles, des matériaux avancés, dont des polymères et des nanomatériaux, de même que pour créer de nouveaux matériaux ultrafonctionnels tels que des semi-conducteurs pour cellules photovoltaïques, des électrodes pour batteries, des membranes de désalinisation/purification de l'eau et bien plus encore.

4) FAIRE PROGRESSER LES SCIENCES BIOMÉDICALES ET DE LA SANTÉ À L'APPUI DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

Tablant sur un long passé de contributions remarquables à la recherche en santé, McGill est un chef de file mondial de la transposition de recherche fondamentale sur les mécanismes pathologiques aux niveaux moléculaires et cellulaires en améliorations des résultats cliniques. Nous nous concentrons sur l'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour trouver des solutions efficaces et de grande qualité en soins et en réhabilitation d'un large éventail de maladies. Ces solutions vont de la progression de la recherche sur les cellules souches, la médecine régénérative et la bio-ingénierie (dont l'ingénierie tissulaire et l'utilisation de nanomatériaux en médecine) au développement de traitements de précision, d'innovations en chirurgie et d'instruments médicaux. Il demeure une question fondamentale au cœur de nos travaux dans ces domaines : « Comment pouvons-nous optimiser la prévention et le traitement des maladies? » Nous répondons à

cette question par l'élaboration de nouvelles approches en vue d'améliorer nos connaissances et de fournir de nouvelles solutions au cours de la vie d'une personne à des problèmes de santé complexes, comme de nombreux types de cancer, des infections et des troubles immunitaires, des maladies cardiométaboliques et de l'appareil locomoteur, et de maladies rares et négligées. Notre approche multidisciplinaire porte sur les déterminants génériques intrinsèques de la santé humaine tout en étudiant comment des facteurs environnementaux et sociaux influent sur le bien-être personnel et collectif. De plus, il est tenu compte dans cette approche que le fardeau de la maladie et de la mauvaise santé pèse plus lourdement sur les populations vulnérables et, de ce fait, les chercheurs en santé mcgillois travaillent avec des collectivités pour comprendre et atténuer les inégalités en santé au Québec, au Canada et tout autour du globe.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche en **médecine génomique** à l'Université McGill met à contribution des occasions sans précédent qui permettent les progrès en génétique et en génomique pour trouver des traitements ciblés chez les individus. En recherche en médecine génomique, les avancées en bioinformatique améliorent les diagnostics, les interventions et les traitements d'un large éventail de maladies, dont des cancers, des infections, des troubles neurologiques et des maladies chroniques du vieillissement. Des intervenants collaborent avec des chercheurs en génomique de McGill pour faire progresser nos connaissances des retombées politiques, juridiques et éthiques des applications médicales de la génomique.

Les milieux physiques et sociaux où nous vivons, travaillons, étudions et nous divertissons façonnent en profondeur la **santé et le bien-être humains**. Misant sur le leadership de longue date du Canada et du Québec en santé publique, des chercheurs de McGill tentent de mieux comprendre les effets de la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur sur nombre de conséquences en santé. Ils examinent le rôle des aménagements de

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

l'environnement et de la conception des quartiers sur la diminution du fardeau de la maladie chronique et tentent de comprendre comment des changements sociodémographiques comme le vieillissement et l'augmentation du nombre de personnes vivant seules influent sur les contacts sociaux, la santé et le bien-être.

Le fardeau que constituent les **cancers** demeure écrasant et s'alourdit davantage dans le monde en raison du vieillissement et de la croissance de la population. Les priorités de McGill au chapitre de la recherche sur le cancer englobent les facteurs de risque modifiables et la lutte à la résistance aux médicaments dans les maladies métastatiques et la transposition de découvertes fondamentales pour accroître la portée des traitements du cancer. Grâce à l'intégration des données cliniques, d'imagerie et de celles issues d'épreuves en laboratoire aux découvertes fondamentales, aux progrès technologiques et aux recherches par paramètres d'évaluation, des chercheurs de McGill élaborent des stratégies médicales de précision et axées sur le patient en vue de traiter les cancers réfractaires.

Les découvertes sur les **cellules souches** du milieu du XX^e siècle ont ouvert la voie à la révolution des sciences biomédicales. Des chercheurs de McGill travaillent à l'amélioration de nos connaissances de la biologie cellulaire des embryons et des adultes et établissent des banques de cellules humaines à partir de nombreuses maladies. L'expertise en recherche de McGill en production de cellules thérapeutiques de qualité clinique est le gage de notre apport aux technologies de pointe en traitement des cellules, favorise l'établissement de partenariats productifs avec des entités du secteur privé et débouchera sur l'offre de nos traitements biologiques aux Canadiens et à la communauté internationale.

Les **maladies infectieuses et inflammatoires** posent des défis mondiaux en matière de santé. Des chercheurs de McGill travaillent à tous les aspects des molécules, des cellules, des patients et des populations pour découvrir de nouveaux mécanismes qui sous-tendent le développement de ces affections. Ils font progresser les diagnostics et les traitements

nouveaux entourant ces maladies et produisent des solutions destinées aux populations qui en ont le plus besoin. Au nombre des champs de recherche, mentionnons les maladies virales, bactériennes et fongiques dans le monde entier et les infections nosocomiales, l'antibiorésistance et les maladies auto-immunes et inflammatoires.

5) RENFORCER LA POLITIQUE PUBLIQUE ET LES ORGANISATIONS ET APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA TRANSFORMATION SOCIALE

Si la mondialisation de l'économie, l'intégration régionale, les enjeux environnementaux transnationaux et de sécurité, le droit international, les conflits et la migration humaine grugent le pouvoir des États souverains de l'extérieur, le multiculturalisme le multinationalisme, le fédéralisme et la décentralisation, de même que la reconnaissance du caractère distinct des peuples autochtones transforment les États et les sociétés de l'intérieur. McGill se situe déjà à l'avant-garde de l'étude mondiale et comparative de ces enjeux de nombreuses manières grâce à sa situation dans un Montréal, un Québec et un Canada diversifiés aux chapitres linguistique et culturel. Les défis de notre siècle font appel à de nouvelles formes de responsabilité mondiale, de même qu'à des approches créatives et multidisciplinaires à la mise en œuvre de changements qui tablent sur les points forts des secteurs public, privé et social. Nous pouvons maintenant, comme jamais auparavant, voir à l'intérieur des sociétés et suivre le comportement humain et la prise de décision. La capacité de maîtriser et d'interpréter ces renseignements sur les gens et les lieux représente à la fois un défi en matière de protection de la vie privée et une occasion extraordinaire. Les chercheurs de McGill posent des questions telles que « Comment les sociétés actuelles sont-elles organisées et comment changent-elles? », « Comment pouvons-nous créer des sociétés plus productives, plus équitables et plus inclusives? » et « Comment pouvons-nous appliquer les données à l'amélioration des





PHOTO FOURNIE À TITRE GRACIEUX PAR : PROF. MATHIEU CHEMIN

Des chercheurs et des étudiants du Département d'économie de McGill collectent des données au Kenya.

vies et des gagne-pains tout en protégeant le droit à la confidentialité? » Ce faisant, ils définissent et analysent d'un œil critique et mettent en œuvre des améliorations sociales destinées aux individus et aux collectivités, de même que les institutions économiques, juridiques, éducatives, familiales et religieuses qui les organisent et les servent.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

La recherche au carrefour des **relations internationales**, de la théorie politique, de l'anthropologie et du droit ont permis d'éclairer comment les mouvements promoteurs des droits de la personne font leur apparition et s'accélèrent; comment les conceptions troubles de la souveraineté étatique ont protégé des institutions et des personnes abusives; et exploré la signification et la valeur des allégations des divers groupes à l'appui de la reconnaissance et du respect de leurs droits. Cela dit, les institutions qui se vouent aux progrès des droits de la personne sont soumises à des tensions profondes. Le travail actuel de chercheurs qui se penchent sur les relations internationales et les droits de la personne se fonde sur une vaste gamme de méthodes, de l'ethnographie à l'analyse normative, pour diagnostiquer et comprendre la nature de ces défis en évolution et formuler des solutions à ces défis.

Les enfants des **Premières Nations** sont surreprésentés dans les soins à l'extérieur du foyer comparativement aux autres. Le travail de chercheurs de McGill sur la prévalence de ces soins et les conditions qui les entourent a formé un volet clé d'une réglementation d'un tribunal canadien des droits de la personne qui a jugé que le Canada avait eu un comportement discriminatoire à l'encontre des enfants, des familles et des communautés autochtones en ne finançant pas ces types de services de soutien à la prévention du placement qui sont par contre financés pour tous les autres Canadiens. La recherche porte sur les deux premières mobilisations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015.

Les défis au titre de la **politique publique** ne peuvent être relevés de façon réaliste et efficace que par la combinaison des points de vue des

THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

chercheurs de diverses disciplines. Les politiques nécessaires à une transition importante des systèmes énergétiques mondiaux et locaux doivent s'appuyer sur des connaissances issues de la science, de l'ingénierie, de l'économie, de la gestion, de la science politique et du droit. Les politiques de refonte de notre filet de sécurité sociale en réaction aux changements qu'apporte la technologie sur le marché du travail doivent combiner des connaissances technologiques à celles du droit, de l'éthique, de l'économie et de la santé publique. McGill accorde la priorité aux cadres de recherche qui favorisent la mise en commun des points de vue de chercheurs de disciplines habituellement distinctes pour raccourcir la trajectoire de la création de connaissances vers des options politiques.

6) EXPLORER LES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

À l'instar d'autres au fil de l'Histoire, les chercheurs de McGill explorent des questions fondamentales telles que « Quelles sont les origines de la vie? », « Quelle est la nature et l'origine de l'Univers? » et « Quelles lois de la physique régissent le cosmos? » McGill est un acteur d'envergure dans les progrès rapides et étendus de notre compréhension du monde naturel et de ses systèmes. Cette recherche a permis de mettre au jour les lois de la physique, de la chimie et des mathématiques, la nature de la vie, la place de la Terre dans l'Univers et l'évolution de notre propre espèce. Nos connaissances continuent de s'étendre grâce aux découvertes majeures réalisées chaque année dans des disciplines telles que la biologie moléculaire, l'astrophysique, la cosmologie et la physique subatomique. McGill continue d'accorder de l'importance à l'observation et à la modélisation de la Terre, de l'atmosphère, des océans et de l'eau douce. Nos chercheurs de calibre mondial reconnaissent l'importance de la transposition de travaux théoriques en applications pour relever les défis environnementaux actuels aux échelles locale, régionale et mondiale.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les instruments d'exploration en **cosmologie** et en **astrophysique** développés à l'Université McGill permettent aux astronomes d'observer et d'interpréter les premiers moments qui ont suivi le Big Bang et d'explorer les régions les plus mystérieuses de notre cosmos. De concert avec un réseau d'observatoires internationaux, nous pouvons mapper le ciel plus rapidement que jamais, de sorte à obtenir des mesures intégrales qui peuvent résoudre le mystère de l'énergie noire qui alimente l'expansion accélérée de l'Univers. Les progrès de l'instrumentation numérique nous rendent aptes, par exemple, à détecter maintenant un nombre sans précédent d'impulsions radio rapides, phénomène astronomique nouvellement découvert et imprévu. Ces progrès en instrumentation et en connaissances fondamentales ont de vastes applications en communications et en observation de la Terre et dans la compréhension de notre place dans l'Univers.

La recherche en **écologie et sur l'évolution** révèle comment des communautés biologiques diverses persistent et réagissent au stress de source humaine, dont la pollution et les changements climatiques. Les principes écologiques sous-tendent des disciplines pratiques comme la gestion des ressources et la biologie de la conservation. L'évolution est la science qui décrit comment les organismes sont reliés les uns aux autres et explique notre place dans le monde naturel. Les principes de l'évolution jouent un rôle clé dans la compréhension et le contrôle de certains des problèmes pratiques les plus urgents de notre époque, tels que l'antibiorésistance ou la tolérance aux pesticides chez les champignons et les insectes qui s'en prennent à nos récoltes et à nos forêts. La recherche de McGill révèle la grande souplesse évolutive des organismes et comment l'évolution change les communautés, les écosystèmes et les services qu'ils rendent aux personnes.

La **nanoscience** vise à découvrir et à comprendre comment les lois classiques de mesure des matériaux macroscopiques classiques se ramifient à l'approche de l'échelle nanométrique. En effet, à cette échelle, la conduction



L'un des radiotélescopes les plus novateurs du monde, l'expérience canadienne de cartographie de l'intensité de l'hydrogène (CHIME) aide les chercheurs mcgillois à percer des mystères du cosmos.



THÈMES DE L'EXCELLENCE EN RECHERCHE

électrique se quantifie, les nanomatériaux démontrent des propriétés mécaniques considérablement accrues et les détecteurs biochimiques peuvent isoler des molécules. Nos chercheurs œuvrent au développement et à l'application de nano-outils, dont des méthodes de modélisation à forte intensité de calculs, la microscopie en champ proche et l'autoassemblage de nanosystèmes et explore une gamme de technologies quantiques dont l'optique quantique et les sciences optiques ultrarapides. Au nombre des meilleurs exemples d'application de la nanoscience, mentionnons l'utilisation d'ADN d'ingénierie pour construire des systèmes de libération ciblée de médicaments.

7) SE PENCHER SUR DES QUESTIONS FONDAMENTALES SUR L'HUMANITÉ, L'IDENTITÉ ET L'EXPRESSION

Les chercheurs de McGill précisent la définition de la personne du XXI^e siècle. Ils explorent des questions audacieuses et difficiles telles que « Qui sommes-nous? », « D'où venons-nous? », « Qu'est-ce qui est bon, juste ou équitable? » et « Comment nous exprimons-nous? » — qui forment la base de nos réflexions critiques et éthiques et de notre conscience de nous dans un monde interrelié. L'attention particulière accordée aux histoires et aux différences culturelles traduit le besoin de comprendre les relations complexes entre la temporalité du passé et la spatialité du présent. Dans la même foulée, il est essentiel de comprendre les diverses sociétés – de comprendre leurs langues et de les parler, de connaître leurs histoires grâce à l'historiographie et à d'autres approches — pour apprendre d'elles tout autant que d'apprendre à leur sujet. La quête humaniste est la recherche, la création et l'interprétation du sens. Nous, humains, aspirons à comprendre notre condition par une observation et une introspection attentives, par l'interprétation des trames narratives culturelles et religieuses, par la connaissance des sociétés sous l'angle de leurs traditions juridiques, de leurs arts et de leurs prestations créatives et par l'analyse de la littérature, de la musique et des arts visuels.

EXEMPLES DE DOMAINES DE RECHERCHE

Les **études sur les jeunes et les jeunes filles** ont progressé au cours de la dernière décennie pour reconnaître le rôle des jeunes dans l'identification d'enjeux, et dans les interventions connexes, tels que la violence fondée sur le genre, la sécurité, l'itinérance, et l'identité sexuelle et de genre dans leur vie de tous les jours. Des méthodologies visuelles participatives et autres fondées sur les arts recourant, par exemple, aux téléphones cellulaires et à d'autres appareils pour produire des films, des blogues vidéo et d'autres formes de médias contribuent à refaçonner le travail avec les jeunes, et à leur sujet, pour reconnaître davantage de manières dont ils coproduisent des connaissances. Le travail de McGill dans les volets de la jeunesse et du genre aide à transformer les manières dont les écoles, les communautés et les ONG internationales conceptualisent ce travail, notamment dans le contexte d'une communauté dirigée par les jeunes, « établie à partir de zéro » et du dialogue sur les politiques.

L'improvisation-composition prolongée a cédé du terrain au profit d'autres approches en composition et **en prestation dans le jazz** contemporain. Des chercheurs et des interprètes de McGill réinventent le concept du laboratoire à roulement de musiciens qu'a créé le bassiste influent Charles Mingus au milieu du XX^e siècle. Le groupe de chercheurs et d'interprètes recrée un creuset participatif d'autoréflexion pour explorer et mieux comprendre la tradition de l'improvisation collective en jazz.

La langue est un volet clé de la distinction entre les humains et les autres espèces et se situe au cœur tant de la connaissance humaine que de l'identité culturelle. La **linguistique** explore la capacité humaine exclusive en matière de langues en cherchant à comprendre le système abstrait de la grammaire, des sons à la signification en passant par la structure de phrases, ainsi que la gamme et les limites de la variation entre les langages humains. La recherche en cours menée en partenariat avec des communautés autochtones met au jour comment les chercheurs et les professeurs en langues en milieu communautaire peuvent collaborer aux progrès de notre connaissance





CREDIT: TAM LAN TRUONG

L'Orchestre de jazz de McGill

théorique d'un ensemble linguistique diversifié tout en contribuant à la documentation et à la revitalisation de langues minoritaires menacées.

À l'instar d'autres grandes villes, **Montréal** est composée de nombre de communautés différentes aux trames culturelles diversifiées. Ces trames ouvrent la porte à la psyché collective et peuvent nous aider à comprendre les points forts, les défis et les priorités d'une communauté comme ses valeurs et ses aspirations. De plus, elles nous orientent vers de nouvelles mesures applicables stratégiquement pour atteindre des aspirations collectives. Des chercheurs de McGill développent des méthodes et des outils pour consigner ces trames, établir des références entre elles au moyen de données sociales

quantitatives et les soumettre à des analyses approfondies en vue de comprendre les conditions et les enjeux principaux de la transformation sociale. Ces recherches partent de l'hypothèse que les innovations ne peuvent mener qu'à des transformations sociales significatives et durables si elles sont associées à une culture locale et quand, à leur tour, elles créent des trames de transformation favorables.

SECTION 4

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PRS L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

En sa qualité d'institution, McGill vise à fournir aux chercheurs la planification, les politiques et l'infrastructure les meilleures qui soient, à simplifier le développement et le renforcement de l'excellence de la recherche par l'entremise de nos programmes et par l'établissement de rapports entre les personnes et les organismes. Le présent PRS établit une voie pour permettre à l'Université de réagir aux occasions et aux défis nouveaux qui se présentent dans le domaine de la recherche et au fil de l'évolution des réalités sociales, culturelles, économiques et éducatives de notre monde.

Le PRS comprend implicitement un nombre de mécanismes primordiaux qui nous permettront de concrétiser notre vision. La présente section présente les objectifs stratégiques principaux que nous utiliserons pour atteindre nos buts. Au cours des cinq prochaines années, McGill :

- renforcera son programme d'innovation et de partenariat;
- dirigera les trajectoires de recherche vers des initiatives collaboratives à grande échelle et des partenariats internationaux;
- fera la promotion de la diversité, et misera sur elle, dans tous les volets de recherche; et
- occupera une place prépondérante en science ouverte et en gestion des données issues de la recherche.

OBJECTIF 1 : RENFORCER LE PROGRAMME D'INNOVATION ET DE PARTENARIAT

La créativité et l'innovation alimentent les sociétés fondées sur la connaissance et qui sont interreliées numériquement. L'écosystème de l'innovation fait de plus en plus intervenir des partenaires divers et bénéficie de la levée des obstacles entre les établissements d'enseignement, l'industrie, les administrations publiques, les organismes à but non lucratif et les communautés. Nous cherchons à transformer les efforts collaboratifs en avantages communs tout en nous attaquant aux enjeux entourant les responsabilités des partenaires et de la propriété intellectuelle. Afin de

CREDIT: NORMAND BLOUJIN



La chimie verte remplace des produits et des processus essentiels par des solutions de rechange plus propres et plus durables.



prendre la tête dans un milieu en évolution rapide, McGill :

- appuiera la précommercialisation et la préapplication d'études de validation des concepts, le prototypage et la poursuite du développement de technologies naissantes qui présentent un potentiel élevé de produire de grandes répercussions commerciales ou sociales;
- jouera un rôle de leader international dans le développement et la mise en œuvre des pratiques exemplaires dans l'évaluation des risques et de la valeur ajoutée et dans la gestion de la propriété intellectuelle;
- élaborera des stratégies proactives pour obtenir du financement de diverses sources externes;
- se mettra en rapport avec l'industrie, des entreprises locales aux multinationales, au sujet de tous les volets prioritaires;
- renforcera les relations locales et régionales;
- renforcera également les plateformes consacrées à l'élimination des obstacles et rendra possibles les échanges collaboratifs des idées entre les disciplines et les acteurs des milieux universitaires, industriels, gouvernementaux de tous les paliers, de même que des communautés locales et éloignées; et
- fera la promotion de l'entrepreneuriat et développera la mobilisation communautaire.

OBJECTIF 2 : DIRIGER LES TRAJECTOIRES DE RECHERCHE VERS DES INITIATIVES COLLABORATIVES À GRANDE ÉCHELLE ET DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

En collaboration avec des facultés, des groupes de recherche et des réseaux, nous dresserons des plans à long terme et délinéerons la route de projets à potentiel élevé pour les transformer en initiatives d'envergure couronnées de succès. Les trajectoires de recherche sont « établies à partir de zéro » et Recherche et innovation appuiera l'excellence à toutes les étapes — qu'il s'agisse de recherche individuelle ou multiétablissements et de la génération

d'idées à leur application en société. Nous sommes particulièrement conscients des besoins des chercheurs en début de carrière qui amorcent leurs travaux ou leur trajectoire. Nous leur offrirons des séances d'information ciblées et, de concert avec les facultés, nous contribuerons à encadrer les chercheurs en début de carrière à McGill.

Au nombre des mesures précises pour atteindre cet objectif, mentionnons :

- le soutien d'initiatives créatives, ambitieuses au moyen de cadres appropriés;
- l'affectation de ressources à des activités collaboratives et axées sur la diffusion;
- le développement de partenariats gouvernementaux et internationaux dans des volets clés de l'excellence en recherche de McGill;
- la recherche et l'appui de nouveaux domaines d'expertise et de leadership en recherche;
- l'acquisition d'outils et le développement d'une expertise interne en analytique aux fins de planification de la recherche et de projection;
- les conseils aux chercheurs en début de carrière en planification de leurs travaux futurs et en exploration du cadre de financement;
- l'offre d'occasions de tenir des dialogues interdisciplinaires pour s'attaquer aux questions complexes en recherche;
- la coordination du développement stratégique et des acquisitions de la nouvelle infrastructure de recherche;
- l'appui des activités de l'infrastructure de recherche actuelle avec le souci du partage des installations pour optimiser les ressources; et
- la contribution à la croissance et à la planification à long terme des centres et d'autres établissements de recherche.

L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, ET MISER SUR ELLE, DANS TOUS LES VOILETS DE RECHERCHE

L'Université McGill s'est fermement engagée à l'endroit de l'équité, de la diversité, et de l'inclusion (EDI) et promeut l'EDI dans toutes les formations et pour tous les postes à pourvoir, dont ceux à l'appui de notre mission et de nos activités au chapitre de la recherche. Nous nous attachons à créer un milieu où la diversité est valorisée et où divers points de vue sont recherchés pour enrichir et influencer le changement à tous les niveaux de l'établissement.

L'engagement à l'endroit de l'EDI dans la recherche revêt de nombreuses formes. Afin de promouvoir l'EDI en recherche, McGill :

- développera et partagera une expertise sur laquelle nos chercheurs pourront miser pour intégrer l'EDI dans leurs activités quotidiennes, leurs recherches et leurs groupes de laboratoire et appuiera le développement de projets de recherches associés à des plans de mise en œuvre EDI;
- s'inspirera de divers points de vue dans des comités d'examen par les pairs et des groupes de travail;
- mettra en évidence l'excellence dans des domaines qui pourraient avoir été oubliés, notamment par la remise de prix; et
- sensibilisera les chercheurs au fait que l'intégration des principes EDI aux équipes et aux programmes de recherche est source de nouvelles avenues de recherche et d'idées novatrices.

OBJECTIF 4 : OCCUPER UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE EN SCIENCE OUVERTE ET EN GESTION DES DONNÉES ISSUES DE LA RECHERCHE

La recherche crée une quantité de données considérables qu'il faut gérer efficacement dans l'optique d'améliorer le potentiel de découverte, la reproduction, la réutilisation et la transparence de la recherche qui sont autant de fondements de l'érudition actuelle et des découvertes scientifiques.

Les données de recherche ne conviennent pas toutes à une vaste diffusion. Certaines restrictions découlent de motifs éthiques, juridiques ou commerciaux. Cela dit, l'adoption de pratiques exemplaires au titre de la communication dans le domaine public en vue d'une réutilisation par d'autres intervenants peut donner lieu à des découvertes inconcevables au début de la collecte des données de recherche. En devenant le premier établissement universitaire du monde à adopter une politique en matière de science ouverte, l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal de McGill augmente les retombées de ses recherches en les partageant avec une communauté mondiale pour accélérer la découverte de nouveaux traitements.

Afin de continuer de mener la marche de la science ouverte et de la gestion de données, McGill :

- établira une stratégie institutionnelle en matière de gestion, d'éthique et d'intendance des données de recherche;
- développera l'infrastructure de gestion des données dont des appuis en planification pour les chercheurs;
- mettra en œuvre des politiques et des procédures de gestion des données dans l'optique de notre engagement à l'endroit des principes PCAP (propriété, contrôle, accès et possession) pour les Premières Nations dans le cas des données de recherches menées sous la direction d'Autochtones ou en partenariat avec eux; et
- mentionnera les chercheurs qui adopteront les processus de gestion des données et le partage des pratiques exemplaires.



CONCLUSION

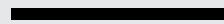
Le Plan de recherche stratégique appuie l'excellence en recherche à McGill à laquelle il concourt. Il renforce les aspirations des chercheurs individuels tout autant que celles des équipes en offrant une orientation générale, notamment dans des domaines qui s'arriment aux limites disciplinaires classiques. La réflexion continue, l'évaluation et le réinvestissement stratégique nous aideront à entretenir un milieu de recherche qui explore de nouvelles idées, contribue à la progression de l'éducation et mobilise la connaissance avec nos partenaires pour le plus grand bien de la société.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont formulé des commentaires à l'occasion de notre consultation en ligne et les membres du Conseil consultatif de la recherche qui ont soutenu l'élaboration du PRS. Et nous remercions particulièrement les nombreuses personnes qui ont fourni des exemples de recherche illustrant l'ampleur et la portée des activités de recherche menées à McGill.



Rapport sur les perspectives de développement



Priorités de développement

L'Université McGill a pour mission d'enrichir le savoir et d'en favoriser la création et la transmission en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.

Faits saillants 2025

Perte de fonctionnement de 5,1 M\$ pour l'exercice selon les PCGR, contre un surplus de fonctionnement net de 78,0 M\$ pour l'exercice 2024



MESURES DE COMPRESSION DES COÛTS

- Gel de l'embauche et remplacement limité des départs d'employés durant l'exercice 2025
- Par conséquent, l'augmentation des salaires et des avantages sociaux du corps professoral et du personnel administratif est à son plus bas depuis 2021, soit 1,1 %.
- Redressement de 45 M\$ prévu pour l'exercice 2026 aux fins d'équilibre budgétaire

LIMITE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

- Baisse de 13,5 M\$, par rapport à 2024, des subventions provinciales pour les infrastructures et les TI, qui se sont élevées à 42,6 M\$. Des projets ont été privilégiés, d'autres mis en pause ou annulés. D'autres baisses sont à prévoir durant les exercices 2026 à 2028.

DÉPENSES FINANCÉES PAR DES OBLIGATIONS

- Pour l'exercice 2024-2025, les dépenses en immobilisations financées au moyen des obligations non garanties de série A – totalisant 60 M\$ –, des obligations non garanties de série B – totalisant 160 M\$ – et des obligations non garanties de série C – totalisant 90 M\$ – se sont chiffrées à 10,9 M\$ pour les projets de TI et à 9,0 M\$ pour l'entretien différé.
- À ce jour, les dépenses totales s'élèvent à 135,7 M\$ pour les projets de TI et à 135,2 M\$ pour les projets d'entretien différé.

LANCEMENT DU PROJET TRANSFORMATEUR HORIZON MCGILL

- Mesures de compression des coûts, simplification et optimisation des services administratifs et des programmes d'études, et gestion stratégique de l'effectif étudiant et de la recherche aux fins d'amélioration de l'efficacité



Aa2
AA

- Cotes respectives des agences Moody's et S&P Global Ratings maintenues pour l'émission d'obligations non garanties de série A (210 M\$), de série B (160 M\$) et de série C (90 M\$).

La perspective est maintenant négative.

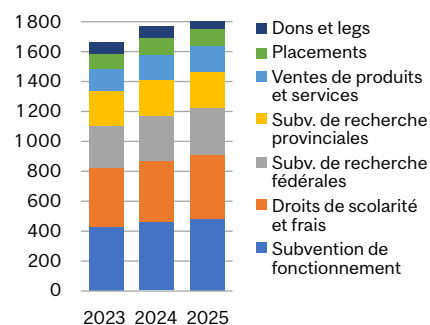
Indicateurs financiers clés

REVENUS TOTAUX

- Hausse des revenus de 86,6 millions \$ (4,9 %), attribuable en grande partie à une augmentation de 21,3 millions \$ (4,6 %) de la subvention de fonctionnement du gouvernement provincial
- Hausse de 18,1 millions \$ (4,6 %) des droits de scolarité et des frais
- Hausse des dons et legs de 17,8 millions \$ (23,3 %) par rapport à l'exercice 2024
- Hausse de 17,3 millions \$ (5,8 %) des subventions de recherche fédérales
- Hausse de 13,8 millions \$ (11,9 %) des revenus de placement
- Hausse des ventes de produits et services de 4,9 millions \$ (2,9 %) due au niveau d'activité

REVENUS TOTAUX

1 854,3 millions \$

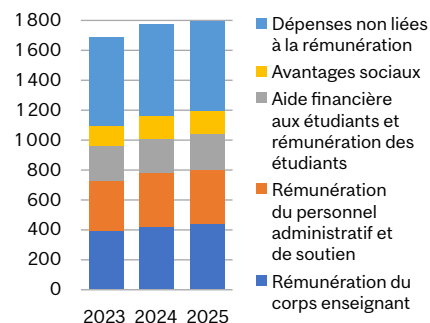


DÉPENSES TOTALES

- Hausse des dépenses de 65,5 millions \$ (3,7 %)
- Hausse de la rémunération du corps enseignant de 9,8 millions \$ (2,3 %), attribuable en grande partie à la politique salariale et aux nouvelles conventions collectives
- Hausse de la rémunération du personnel administratif et de soutien de 4,2 millions \$ (1,2 %) due à l'évaluation annuelle de la rémunération, en partie atténuée par les restrictions d'embauche
- Baisse du coût des avantages sociaux, attribuable à des coûts moins élevés liés au régime de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi
- Hausse de 18,7 millions \$ (8,5 %) de l'aide financière aux étudiants et de leur rémunération
- Hausse des dépenses non liées à la rémunération de 36,4 millions \$ (6,1 %), attribuable en grande partie à l'augmentation des coûts dans la plupart des catégories, notamment les frais d'occupation et l'amortissement des immobilisations. Cette hausse a été atténuée par une légère baisse des frais liés au matériel, aux fournitures et aux publications, des frais de déplacement et des honoraires professionnels.

DÉPENSES TOTALES

1 832,0 millions \$

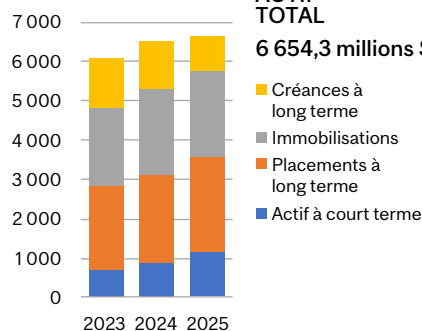


ACTIF TOTAL

- Hausse de 171,5 millions \$ (2,6 %) de l'actif total
- Hausse de 97,4 millions \$ (4,6 %) de la valeur nette des immobilisations
- Baisse de 323,5 millions \$ (26,5 %) des créances à long terme due à une réduction des instruments dérivés supérieure à la hausse des subventions de recherche et d'investissement
- Hausse de 149,9 millions \$ (6,6 %) de la valeur marchande des placements à long terme et des instruments dérivés
- Hausse de 247,7 millions \$ (27,6 %) de l'actif, principalement due à l'excédent de trésorerie placé à court terme

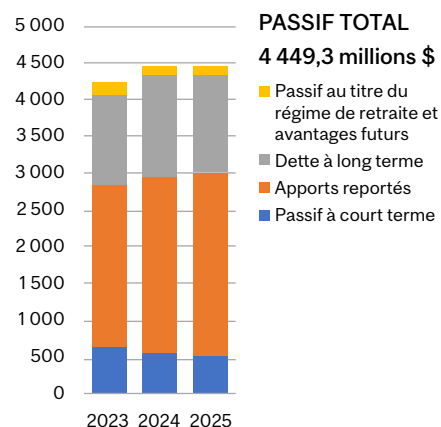
ACTIF TOTAL

6 654,3 millions \$



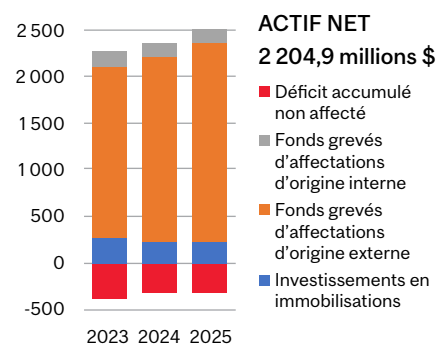
PASSIF TOTAL

- Baisse du passif total de 9,0 millions \$ (0,2 %)
- Hausse de 116,6 millions \$ (5,3 %) des apports reportés nets due à une augmentation des apports afférents aux immobilisations
- Baisse de 33,1 millions \$ (4,9 %) du passif à court terme due en grande partie à la baisse des emprunts à court terme auprès de Financement-Québec pour des projets d'investissement
- Baisse de 80,1 millions \$ (6,7 %) de la dette à long terme due au nouveau régime de financement par Financement-Québec
- Hausse de 5,6 millions \$ (3,6 %) des obligations au titre des avantages futurs



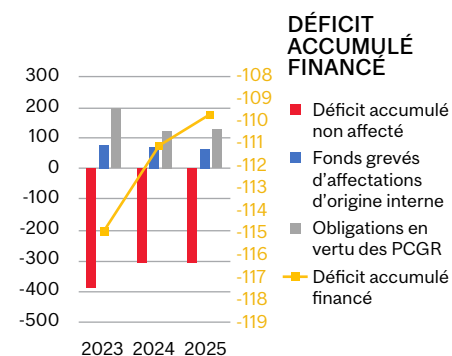
ACTIF NET

- Hausse de 162,3 millions \$ (8,8 %) de l'actif net
- Baisse de 1,4 % des fonds grevés d'affectations d'origine interne et hausse de 8,7 % des fonds grevés d'affectations d'origine externe
- Baisse du déficit accumulé non affecté de 3,1 millions \$ (0,8 %) due aux revenus qui ont dépassé les dépenses



DÉFICIT ACCUMULÉ FINANÇÉ

- Le déficit accumulé financé représente le déficit accumulé, déduction faite du solde des fonds grevés d'affectations d'origine interne et des obligations au titre des vacances, des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) dans les fonds non grevé d'affectations.
- Baisse du déficit accumulé financé, qui s'est établi à 109,7 millions \$ (1,2 %), car la hausse du déficit accumulé non affecté net et des soldes des fonds grevés d'affectations d'origine interne a été inférieure à la hausse des obligations en vertu des PCGR



Faits saillants

Activités

Performance globale

L'Université McGill se distingue encore de ses établissements homologues, comme en témoignent les classements de l'exercice financier 2024-2025:

- **Palmarès universitaire mondial QS**
Pour la première fois depuis 2023, McGill a été classée au 1^{er} rang des universités canadiennes. Elle occupe le 27^e rang mondial, comparativement au 29^e rang l'année dernière.
- **Revue Maclean's**
McGill a été classée au 1^{er} rang des universités canadiennes offrant des programmes de médecine et de doctorat pour une 20^e année consécutive.
- **Classement universitaire mondial Times Higher Education**
McGill s'est classée au 45^e rang. Elle occupait le 49^e rang l'année dernière.
- **Classement universitaire mondial par réputation Times Higher Education**
McGill occupe le 44^e rang, comparativement au 47^e rang l'année dernière. Chaque année depuis la création du classement en 2011, l'Université figure parmi les 50 établissements les plus réputés du monde.
- **Classement mondial des universités de Shanghai**
McGill s'est classée au 74^e rang. Elle occupait le 70^e rang l'année dernière.

- **Palmarès universitaire mondial QS par discipline**

McGill s'est classée parmi les 100 meilleures universités dans 50 disciplines où elle est représentée, comparativement à 47 disciplines l'année dernière, et parmi les 50 meilleures dans 29 disciplines.

- McGill s'est classée parmi les 10 meilleures universités dans deux disciplines. C'est en *génie minéral et minier* que McGill se démarque le plus, catégorie dans laquelle elle occupe maintenant le 3^e rang – alors qu'elle occupait le 5^e rang l'année dernière. Elle s'est également classée parmi les 10 premières universités pour la neuvième année consécutive. McGill figure au 5^e rang en *anatomie et physiologie*, comparativement au 7^e rang l'année précédente.
- Le palmarès découle d'une analyse comparative détaillée de plus de 18 000 programmes universitaires suivis par des étudiants dans plus de 1 700 universités de 100 pays et territoires.
- **Classement annuel des universités dans le monde du Center for World University Rankings (CWUR)**
McGill occupe le 27^e rang parmi les 2 000 universités de la liste. McGill se classe ainsi dans la tranche supérieure de 0,2 % des meilleures universités du monde. Afin d'établir sa liste, le CWUR évalue plus de 21 000 établissements.

SOURCE : COMMUNICATIONS ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES



McGill lance sa *Stratégie sur le climat et le développement durable 2025-2030*

Chef de file en matière de développement durable depuis des années, l'Université McGill a publié sa *Stratégie sur le climat et le développement durable pour 2025-2030*, dans laquelle elle s'engage encore plus résolument à lutter contre les changements climatiques, à réduire la pollution et à protéger la biodiversité. Fruit d'une vaste consultation auprès de plus de 1 200 membres de la communauté, la stratégie a été avalisée par le Comité du développement durable et de la responsabilité sociale en décembre 2024.

L'Université a intégré deux engagements ambitieux à sa nouvelle stratégie : renforcer sa résilience climatique et devenir une université Nature Positive. Ces deux nouveaux objectifs s'ajoutent aux trois cibles que l'Université s'était déjà fixées : devenir une université zéro déchet d'ici 2035, atteindre la carboneutralité d'ici 2040 et maintenir la cote Platine en développement durable de l'Université - obtenue six ans plus tôt que prévu.

La stratégie compte 42 mesures, notamment améliorer le tri des matières résiduelles, organiser les activités d'accueil dans un plus grand souci du développement durable et créer un programme pour compenser les conséquences environnementales des déplacements. On y montre l'adéquation de ces mesures avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et avec les priorités des gouvernements provincial et fédéral, et on y précise les indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés.

La stratégie fournit également des moyens simples que les membres de la communauté mcgilloise peuvent employer pour participer à sa réussite : les étudiantes et étudiants sont encouragés à s'inscrire à des cours sur le développement durable et à se joindre



à un club de développement durable; les membres du personnel, à intégrer le développement durable à leurs nouveaux projets; et les dirigeantes et dirigeants de la sphère académique, à utiliser la trousse mise à leur disposition pour inclure le développement durable à leurs activités.

L'Université McGill demeure résolue à intégrer le développement durable à l'ensemble de ses activités et de ses processus administratifs. La *Stratégie sur le climat et le développement durable 2025- 2030* lui servira de guide pour l'atteinte de cet objectif ambitieux.



Développement durable

(du 1er mai 2024 au 30 avril 2025)

L'Université McGill demeure un **chef de file du développement durable**, comme en témoigne son quatrième rang parmi les établissements les plus durables en Amérique du Nord, selon le palmarès universitaire mondial QS – développement durable. Elle arrive quinzième au monde, sur 1 700 établissements évalués.

Le campus du centre-ville a obtenu la **certification argent du 17 programme VÉLOSYMPATHIQUE.**

Il fait partie des neuf campus québécois récompensés pour leur accessibilité cyclable et l'importance qu'ils accordent au transport actif. Le programme de Vélo Québec souligne l'engagement de l'Université à l'égard de la pratique du vélo.



Le Centre des collections de l'Université McGill, d'une superficie de plus de 4 000 m², a reçu la **certification LEED® Or** pour son rendement supérieur en matière d'efficacité énergétique, de consommation d'eau et de qualité de l'air intérieur de même que pour ses faibles répercussions sur le milieu environnant.

Développement durable

(du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025)

Dans le cadre de son engagement à devenir une université zéro déchet d'ici 2035, McGill a transformé les cafétérias de ses résidences en zones zéro déchet en éliminant tous les emballages et les articles à usage unique grâce à un nouveau forfait-repas *All You Care to Eat*. En 2024 seulement, l'Université a détourné plus de **360 tonnes de déchets organiques** des sites d'enfouissement.

En 2024, plus de **3 700 membres de la communauté mcgilloise** ont assisté à des ateliers, à des formations, à des réunions ou à des présentations sur le développement durable organisés par le Bureau du développement durable. L'Université McGill a mobilisé plus de 7 000 bénévoles et elle réussit à faire naître chez les membres de sa communauté le désir de poser des gestes concrets.

En 2024, grâce au programme *McGill nourrit McGill*, plus de **14 000 kilogrammes de fruits et légumes** cultivés à la ferme du campus Macdonald ont été servis dans les cafétérias du campus du centre-ville. Cette initiative témoigne de l'importance qu'accorde l'Université à l'approvisionnement alimentaire durable et à la culture de produits locaux.





Infrastructures

112

Au cours de l'exercice 2024-2025, environ 124 millions \$ ont été consacrés à 198 projets d'immobilisations. De ce nombre, plus de 40 ont été terminés durant l'année, dont les suivants :

- **Pavillon de biologie Stewart** (réaménagement de l'aile ouest) : Reconstruction intérieure pour la création de nouveaux laboratoires de recherche et d'enseignement de pointe.
- **Centrale thermique du centre-ville** : Mise à niveau des installations électriques et autres modifications nécessaires à l'installation de deux chaudières électriques (en remplacement d'une des chaudières au gaz naturel) et de matériel de récupération d'énergie. Grâce à ce nouveau matériel, l'Université réduira considérablement ses émissions de gaz à effet de serre et se rapprochera de son objectif de carboneutralité, à atteindre d'ici 2040.
- **Pavillon Raymond (campus Macdonald)** : Réparation des fondations et pose d'un drain en pierres sèches, remplacement des systèmes CVCA et des hottes, et pose de gicleurs, de douches d'urgence et de bains oculaires.
- **Nouvelle serre de recherche et d'enseignement** sur le campus Macdonald.
- **Nouveaux studios de percussions** au Pavillon de musique Strathcona.

Au début de l'exercice 2026, 46 chantiers étaient en cours; trente-huit autres pourraient être commencés au courant de l'année. Pour l'exercice 2026, les dépenses en immobilisations prévues s'élèvent à 100 millions \$; elles seront financées par le MES et au moyen de subventions et de dons. Voici certains des chantiers en cours :

- **Institut de recherche en sciences du sport Sylvan-Adams** : Rénovation de quatre maisons en rangée sur l'avenue des Pins en vue de l'aménagement du nouvel institut de recherche.
- **Pavillon Pollack** : Modernisation de la salle de concert : remplacement des sièges, amélioration de l'éclairage et des installations audiovisuelles, rénovation des coulisses et des installations pour les artistes, et mise à niveau du système CVCA.

- Restauration des façades de la **Nouvelle Résidence**.
- **Pavillon de musique Strathcona** : La réfection de l'enveloppe de l'immeuble est en cours et se poursuivra jusqu'en 2026. Elle comprend la consolidation des fondations, le renforcement de la structure des pignons et des toits, et la restauration des fenêtres et des murs en maçonnerie.
- Mise à niveau des systèmes électriques et mécaniques de l'**Aréna McConnell**.
- Suite de la transformation de la partie inférieure du campus du centre-ville, plus précisément réaménagement et reconstruction de la portion supérieure de l'**allée principale**, du carrefour en Y jusqu'au Pavillon des arts McCall MacBain.
- Remplacement de l'infrastructure de distribution électrique du **Pavillon Burnside**.
- Agrandissement de l'immeuble qui héberge l'**Institut spatial Trottier**, sur la rue University.

SOURCE : GESTION DES INSTALLATIONS ET SERVICES AUXILIAIRES

Activités

L'Université McGill a été nommée parmi les **meilleurs employeurs de Montréal** pour la dix-septième année consécutive, notamment en raison de sa gamme variée d'avantages sociaux, comme les modalités de travail flexibles, les prestations supplémentaires au titre des congés de maternité aux jeunes mères, les généreuses vacances offertes et les droits de scolarité. L'Université a également été applaudie pour la variété de ses programmes soulignant les contributions exceptionnelles des membres de son personnel, comme le Prix du recteur pour le personnel administratif et de soutien, les prix d'excellence Ovation pour les membres de la Faculté de médecine et des sciences de la santé et le Prix du recteur pour l'excellence en enseignement. Le régime de retraite, le service de garde d'enfants offert sur place, de même que les installations sportives de premier ordre, qui abritent notamment la Clinique de médecine sportive offrant des soins de santé spécialisés, figurent aussi au nombre des avantages qui ont valu à l'Université cette distinction.

Grâce à ses programmes exceptionnels qui favorisent la diversité et l'inclusion au travail, l'Université McGill s'est de nouveau classée parmi les **meilleurs employeurs au Canada en matière de diversité**. Les priorités de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ont été soulignées, ainsi que son large éventail d'initiatives EDI, comme le programme de stages internes pour les membres du personnel s'identifiant comme noirs, qui propose accompagnement et activités d'apprentissage expérientiel, et le Réseau de mentorat professoral du provost, constitué d'enseignants et de chercheurs d'exception ayant occupé des postes de direction au sein de l'Université et qui épaulent les membres du corps professoral candidats à la permanence. L'Université a été félicitée pour l'Initiative de renforcement du leadership universitaire, qui réunit jusqu'à 15 collègues en milieu de carrière ayant fait montre de qualités de chef et souhaitant parfaire leurs aptitudes en direction académique auprès de membres de la haute direction. En outre, afin d'accroître la présence de membres de groupes désignés à des postes de direction ou d'enseignement, l'Université a exigé que les doyens, les directeurs, les membres des comités consultatifs de la haute direction et les membres des comités de recherche universitaire assistent à des ateliers sur des sujets comme l'équité en matière d'emploi, les préjugés inconscients et les stratégies efficaces pour le recrutement d'une diversité de candidats, initiative qui a également été applaudie.

L'**Attestation de méthodes de travail hybrides saines** est un programme de perfectionnement en ligne conçu par l'unité Développement organisationnel de l'Université McGill afin de doter le personnel administratif et de soutien, notamment les superviseurs, des compétences nécessaires à l'établissement d'un milieu de travail hybride sain et productif. Grâce à ce programme, devenu essentiel depuis le lancement en mars 2024 du Cadre des saines pratiques de travail hybride et du nouveau **Régime de travail flexible**, les membres du personnel apprennent à s'adapter au changement, à collaborer et à diriger dans un contexte de travail hybride. Les participants peuvent personnaliser leur expérience d'apprentissage en choisissant des ateliers correspondant à leurs besoins; un volet a été spécialement conçu pour les personnes responsables d'une équipe. Depuis sa création en septembre 2022, le programme a été suivi par plus de 1 300 participants. Dans certaines unités, la formation est obligatoire pour le personnel et vivement recommandée aux nouveaux superviseurs. Les ateliers proposés évoluent en fonction des besoins de l'Université. Récemment, de nouveaux cours sur l'agilité et la création de liens en milieu de travail hybride ont été ajoutés au programme. On a également lancé la formation **Réinitialisation de l'équipe hybride** afin de susciter des discussions contribuant à optimiser l'efficacité et la motivation de l'équipe. Cet outil de conversation guidée aide les équipes à relever ce qui fonctionne dans leur environnement hybride, à souligner leurs réussites et à réfléchir aux éléments à améliorer. En suivant ces programmes, les superviseurs et leurs équipes acquièrent des compétences qui les aideront à mettre en œuvre des changements opérationnels plus vastes, comme l'analyse et la simplification des processus, tout en maintenant la motivation des troupes et la qualité du service. Comme les besoins et les priorités de l'Université en matière de travail hybride sont appelés à changer, ces programmes seront adaptés au fil du temps afin qu'ils demeurent pertinents et conformes aux meilleures pratiques.

SOURCE : RESSOURCES HUMAINES



Faits saillants

Activités

39 920

ÉTUDIANT(E)S

Effectif étudiant à
l'automne 2024, une
hausse de 1,37 % par
rapport à
l'automne 2023

1 673

ENSEIGNANT(E)S
CANDIDAT(E)S À
LA PERMANENCE

4 431

MEMBRES DU
PERSONNEL
ADMINISTRATIF ET
DE SOUTIEN



Effectif étudiant

À l'automne 2024, l'effectif étudiant de McGill a presque atteint la barre des 40 000 personnes, réparties sur le campus du centre-ville et le campus Macdonald. La majorité d'entre elles (84 %) sont inscrites à des programmes du premier cycle et des cycles supérieurs à temps plein, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Les personnes étudiantes à temps partiel au premier cycle et aux cycles supérieurs représentent 11 % de l'effectif; les 5 % restants sont composés de postdoctorant(e)s, de résident(e)s et de fellows en médecine, ainsi que d'étudiant(e)s d'autres catégories. Les personnes étudiantes aux cycles supérieurs (à temps plein ou à temps partiel) comptent pour 26 % de l'effectif total.

Dans l'ensemble, l'effectif étudiant a augmenté de 1,37 % par rapport à l'an dernier (après une diminution de 0,34 % l'année précédente).

Effectif étudiant (automne)

	2024	2023	2022	2021
	39 920	39 380	39 513	39 267
	1,37 %	-0,34 %	0,63 %	-1,18 %
PREMIER CYCLE, TEMPS PLEIN	25 056	24 332	24 125	23 638
PREMIER CYCLE, TEMPS PARTIEL	2 681	2 864	2 960	3 127
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PLEIN	8 651	8 735	8 636	8 656
CYCLES SUPÉRIEURS, TEMPS PARTIEL	1 421	1 412	1 708	1 755
POSTDOCTORANTS, RÉSIDENTS, FELLOWS	2 111	2 037	2 084	2 091



La population étudiante est répartie dans nos dix facultés, l'École d'éducation permanente et les Études interfacultaires, comme l'indique le tableau de l'effectif pour l'automne 2024.

Effectif étudiant par faculté (temps plein et temps partiel) Automne 2024	Nombre d'étudiant(e)s	Pourcentage de la population étudiante
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	1 683	4,2 %
Arts	10 202	25,6 %
École d'éducation permanente	1 696	4,2 %
Médecine dentaire et sciences de la santé orale	286	0,7 %
Faculté de gestion Desautels	3 398	8,5 %
Sciences de l'éducation	2 540	6,4 %
Génie	4 862	12,2 %
Droit	895	2,2 %
Médecine et sciences de la santé ⁽ⁱ⁾	6 030	15,1 %
École de musique Schulich	875	2,2 %
Sciences	6 606	16,5 %
Total partiel	39 073	97,9 %
Études interfacultaires ⁽ⁱⁱ⁾	847	2,1 %
Total	39 920	100 %

⁽ⁱ⁾ Au total, 6 030 personnes étudiantes sont inscrites à la Faculté de médecine et des sciences de la santé. Au premier cycle, ce nombre comprend les 1 101 personnes étudiantes de l'École des sciences infirmières Ingram (baccalauréat en sciences infirmières [intégré] et B. Sc. inf.) et de l'École de physiothérapie et d'ergothérapie (baccalauréat en sciences de la réadaptation), ainsi que les 889 personnes étudiantes du programme MDCM. Il y a également 2 269 personnes étudiantes aux cycles supérieurs, 290 postdoctorant(e)s et 1 468 résident(e)s et fellows.

⁽ⁱⁱ⁾ Aux Études interfacultaires, 847 personnes étudiantes aux cycles supérieurs sont inscrites en neurosciences (557), en génie biologique et biomédical (225) et en sciences quantitatives du vivant (65).

Ces inscriptions se traduisent en équivalents temps plein (ETP), unité de mesure à la base des subventions gouvernementales, des droits de scolarité et des frais. Le diagramme ci-après indique les ETP facturés (droits de scolarité) au cours des quatre dernières années. À noter que McGill accueille des personnes étudiantes venant du Québec, des autres provinces canadiennes et d'ailleurs dans le monde.

Selon le modèle de financement du MES, les subventions varient en fonction des disciplines. Par exemple, pour l'exercice financier 2025, une personne étudiant au premier cycle est financée à hauteur de 7 492 \$ par année à la Faculté des arts (catégorie Sciences humaines et sociales au MES) et de 36 572 \$ par année en médecine dentaire (catégorie *Médecine dentaire* au MES).

Droits de scolarité facturés - Étudiants ETP

	2025	2024	2023	2022
	34 040	33 343	32 920	33 355
	2,09 %	1,29 %	-1,30 %	-2,36 %
ÉTUDIANTS DU QUÉBEC	19 159,59	18 319,69	18 019,54	17 748,26
ÉTUDIANTS CANADIENS (HORS QUÉBEC)	8 403,61	8 172,33	8 051,58	8 092,61
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	2 362,04	1 433,05	1 333,5	1 388,18
PROGRAMMES AUTOFINANCÉS	548,77	512,21	493	547
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DU PREMIER CYCLE (PROGRAMMES DÉRÉGLEMENTÉS)	3 566,33	4 905,98	5,023	5 579

SOURCE : SERVICES FINANCIERS DE MCGILL

Le nombre d'étudiants ETP a augmenté d'environ 2,09 % par rapport à l'année 2023-2024. Le nombre total d'étudiants ETP internationaux (à l'exception de ceux qui sont exemptés du supplément) a diminué de 6,48 %, pour s'établir à 5 928, comparativement à 6 339 l'année précédente.

En 2024-2025, les droits de scolarité (réglementés par le MES) pour un étudiant du Québec à temps plein étaient de 2 967,30 \$ (98,91 \$ par crédit), ce qui représente une augmentation de 3,0 % par rapport à 2023-2024. Pour un étudiant à temps plein venant d'une autre province canadienne, les droits variaient entre 9 262 \$ et 12 360 \$ (de 308,72 \$ à 412 \$ par crédit, y compris les suppléments). Les droits étaient plus élevés pour les étudiants des autres provinces en raison de la hausse des droits de scolarité imposée par le gouvernement du Québec aux étudiants nouvellement inscrits en 2024-2025. La Bourse Canada, d'une valeur de 3 000 \$, a été offerte à environ 80 % des nouveaux étudiants canadiens admissibles de l'extérieur du Québec. Pour un étudiant international, les droits variaient, pour l'année 2023-2024, entre 21 500 \$ (716,67 \$ par crédit [pour un étudiant admis au B.A. en 2020]) et 67 572,30 \$ (pour B. Com.), y compris les suppléments, selon le programme. Actuellement, le MES exige de tous les étudiants canadiens à la maîtrise qu'ils paient le supplément « hors province », mais les étudiants canadiens au doctorat en sont exemptés.

Les sommes à verser au régime d'aide financière de la province sont comprises dans ces droits de scolarité.

De plus, l'Université McGill a versé 44,7 millions \$ en 2024-2025 à son programme d'aide financière, financé à partir du revenu net tiré des droits de scolarité.

Financement gouvernemental

Les suppléments aux droits de scolarité versés à l'Université McGill par des étudiants canadiens ou internationaux sont déduits des subventions de fonctionnement de l'établissement. Les suppléments déduits de nos subventions ont totalisé 95,0 millions \$ (2024 : 66,2 millions \$), soit 16,1 % des droits de scolarité perçus. Le gouvernement accorde aux étudiants internationaux aux cycles supérieurs un nombre limité d'exonérations des droits supplémentaires; celles-ci sont administrées par le Décanat des études supérieures et postdoctorales.

Depuis l'automne 2015, les nouveaux étudiants de la France paient les mêmes droits que les étudiants canadiens hors Québec en vertu d'une entente entre le Québec et la France. Depuis l'automne 2018, une entente conclue avec la Belgique accorde le même privilège aux étudiants belges francophones. Depuis la rentrée 2024, ces étudiants européens continuent d'être exemptés de la hausse des droits de scolarité applicables aux étudiants canadiens hors Québec nouvellement admis et de payer le tarif canadien non majoré. Les étudiants inscrits à certaines maîtrises spécialisées en gestion (y compris au MBA), à la maîtrise en politiques publiques, ainsi qu'à des programmes d'apprentissage à distance à l'extérieur du Québec, versent des droits de scolarité dans le cadre de programmes autofinancés.

Pour l'année 2024-2025, le gouvernement a annoncé le retour de la réglementation des droits de scolarité et de l'application de suppléments pour tous les étudiants internationaux nouvellement admis au premier cycle ou à un programme de deuxième cycle sans mémoire. Les étudiants internationaux déjà inscrits à un programme déréglementé et qui renouvellent leur inscription seront exemptés de la réglementation des droits de scolarité jusqu'à la fin de leur programme d'études ou au plus tard à l'hiver 2029. En 2024-2025, les droits de scolarité facturés aux étudiants nouvellement inscrits ont augmenté de 3 % à 7,7 %, selon la discipline, pour plusieurs de ces programmes déréglementés.

Les étudiants qui ont renouvelé leur inscription ont été soumis à une augmentation moins importante (de 3,0 % en 2024-2025) ou ont profité de droits de scolarité garantis selon leur année d'admission. Tous les autres droits de scolarité perçus auprès d'étudiants internationaux (programmes de recherche aux cycles supérieurs) en sus des droits de scolarité de base du Québec (réglementés, soit 2 967,30 \$) sont entièrement remis au gouvernement du Québec au moyen d'un mécanisme de récupération lors du calcul des subventions de fonctionnement annuelles.

La déréglementation des programmes susmentionnés a généré des revenus de 136,1 millions \$ en 2024-2025 en raison du retour de la réglementation des droits de scolarité pour les étudiants internationaux nouvellement admis au premier cycle ou inscrits à un programme de deuxième cycle sans mémoire (2023-2024 : 171,3 millions \$). Ces revenus diminueront d'environ 20 % par année jusqu'à la fin de l'année 2028-2029.

Le MES a défini des frais institutionnels obligatoires (FIO); il s'agit essentiellement des frais administratifs que les universités facturent aux étudiants en sus des droits de scolarité. En 2024-2025, l'augmentation annuelle pour l'Université McGill a été limitée à 3,0 %, sauf en présence d'ententes particulières conclues entre l'Université et les groupes d'étudiants visés ou leurs représentants.

Les FIO se sont établis à 47,0 millions \$ (2023-2024 : 45,4 millions \$). Outre les FIO, les frais facturés pour des cours non assortis de crédits, des services aux étudiants, des activités sportives et d'autres activités ont totalisé 27,7 millions \$ (2023-2024 : 27,1 millions \$). Combinés aux droits de scolarité, ces frais se sont chiffrés à 430,3 millions \$ (2023-2024 : 411,5 millions \$), soit 37,7 % (2023-2024 : 37,4 %) des revenus de fonctionnement.

Plus de
9 700
diplômé(e)s

Collation des grades

Les diplômes sont remis à deux occasions pendant l'année universitaire, soit à l'automne et au printemps, lors de la collation des grades. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de diplômes remis au cours des deux années universitaires indiquées.

Diplômes	2023-2024	2022-2023
Premier cycle	6 464	6 387
Maîtrise	2 088	2 094
Doctorat	601	591
Certificats et diplômes (études sup.)	608	544
Résident(e)s et fellows	22	25
Total	9 783	9 641

SOURCE : GESTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT

Diplômes remis, par faculté	2023-2024	2022-2023
Sciences de l'agriculture et de l'environnement	453	434
Arts	2 285	2 170
Arts et sciences (B.A. et B. Sc.)	135	165
École d'éducation permanente	795	922
Médecine dentaire et sciences de la santé orale	86	80
Faculté de gestion Desautels	1 024	983
Sciences de l'éducation	685	681
Génie	996	956
Études interfacultaires	172	139
Droit	248	238
Médecine et sciences de la santé	1 290	1 212
École de musique Schulich	262	242
Sciences	1 352	1 419
Total	9 783	9 641

SOURCE : ANALYSE, PLANIFICATION ET BUDGET





Effectif étudiant international

En 2024, l'Université McGill a accueilli près de 12 000 personnes étudiantes venant d'un grand nombre de pays; 84 % d'entre elles venaient des pays indiqués ci-dessous.

Effectif étudiant international - Temps plein et temps partiel

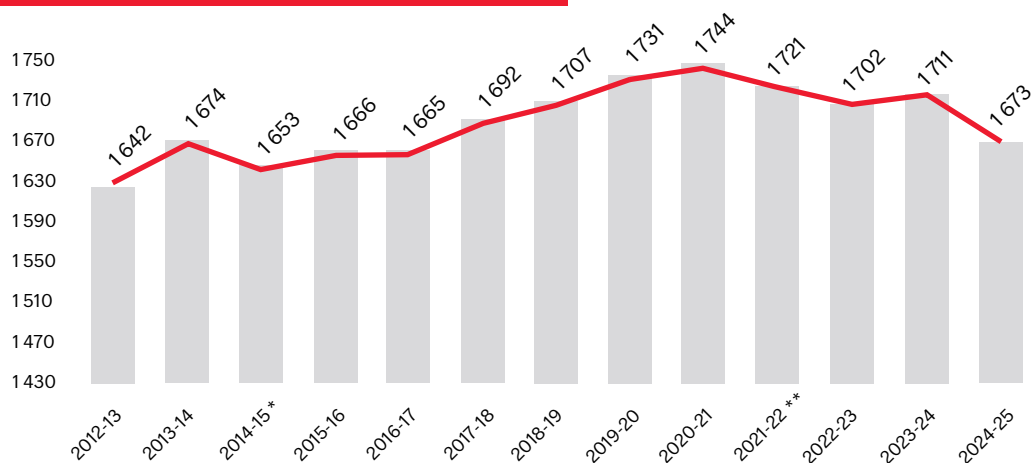
20 principaux pays		Automne 2024
1.	Chine	2 416
2.	États-Unis	2 253
3.	France	2 139
4.	Inde	644
5.	Iran	388
6.	Arabie saoudite	278
7.	Royaume-Uni	223
8.	Mexique	201
9.	Corée du Sud	171
10.	Turquie	133
11.	Bangladesh	129
12.	Koweït	118
13.	Brésil	113
14.	Liban	105
15.	Belgique	105
16.	Pakistan	99
17.	Allemagne	81
18.	Colombie	81
19.	Maroc	81
20.	Nigéria	80
Total partiel		11 715

SOURCE : SERVICES AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Personnel enseignant candidat à la permanence

Grâce au programme de renouvellement du corps professoral, mis en place au milieu des années 2000, l'Université a accueilli de nombreux nouveaux professeurs et professeures venant des quatre coins du monde et travaillant dans des disciplines diverses. Actuellement, on compte 1 673 professeures et professeurs candidats à la permanence (en excluant les bibliothécaires), comparativement à 1 271 (exercice financier 2000) avant le début du programme de renouvellement. En 2024-2025, l'Université a réduit le nombre net d'embauches de 2,2 % en raison des grands défis budgétaires résultant des récentes mesures gouvernementales.

Personnel enseignant candidat à la permanence



■ Effectif de fin d'exercice

* Remplacement à 75 % des postes menant à la permanence

** Le confinement imposé par le gouvernement a occasionné des retards dans les processus d'embauche et d'immigration.

SOURCE : ALLOCATION DES RESSOURCES



Personnel administratif et de soutien

Le personnel au service de la population étudiante et du corps enseignant comprend des personnes occupant des postes divers à l'Université. En date du 31 janvier 2025, 4 431 personnes secondaient l'Université dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche :

Temps partiel

208

74 Gestion

68 Travail de bureau

42 Soutien technique

22 Métiers et services

1 Commis de bibliothèque

1 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)

Temps plein

4 223

2 238 Gestion

1 186 Travail de bureau

345 Soutien technique

378 Métiers et services

64 Commis de bibliothèque

12 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)

Total

4 431

2 312 Gestion

1 254 Travail de bureau

387 Soutien technique

400 Métiers et services

65 Commis de bibliothèque

13 Autres (infirmières, résidences, Réserve Gault)

Prix pour le personnel administratif et de soutien

Chaque année, le Prix du recteur pour le personnel administratif et de soutien souligne l'apport exceptionnel du personnel administratif et de soutien à l'Université McGill. Ce prix annuel donne au personnel l'occasion de mettre en valeur et de souligner les efforts remarquables déployés par des membres de notre communauté.

Entretien différé – Renouvellement des campus

Entretien différé et indice de l'état des installations

Actuellement, le programme d'entretien différé des biens matériels de l'Université McGill (bâtiments et infrastructures civiles, voir la note 1) totalise quelque 1,015 milliard \$ (voir la note 2 au sujet du changement de méthode de calcul). Cette estimation provient de l'évaluation cyclique de l'état des installations. Chaque bien matériel est évalué tous les cinq ans. Un nouveau cycle quinquennal a débuté en 2025.

Une fois par année, on examine la liste des lacunes décelées au cours de l'évaluation de l'état des installations pour déterminer lesquelles ont été corrigées dans le cadre de projets d'immobilisations.

L'Université McGill est toujours aux prises avec un indice de l'état des installations (IÉI, voir la note 3) élevé, soit 24,9 %, comparativement à 25,6 % il y a un an (voir la note 2). L'IÉI des infrastructures civiles de l'Université est de 73,5 %, comparativement à 24,1 % pour les bâtiments. En juillet 2025, la valeur théorique totale de remplacement des infrastructures physiques de l'Université se chiffrait à 4,1 milliards \$, comparativement à 3,6 milliards \$ l'an dernier; cette valeur comprend les bâtiments et les infrastructures civiles.





Renouvellement des campus

Le plan de renouvellement des campus comprend aussi des projets dont l'objectif premier n'est pas de combler le déficit d'entretien, notamment la mise à niveau de laboratoires, de salles de classe et d'autres lieux. À la fin de l'exercice 2024, près de 216 projets étaient en cours, et 79 étaient en évaluation ou en attente.

127

Financement

Le financement annuel de l'Université McGill pour les dépenses en immobilisations liées aux infrastructures est limité par les niveaux d'investissement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), établis conformément au *Régime budgétaire d'investissements des universités* (qui comprend des fonds pour les travaux d'entretien différé). Pour l'exercice financier 2024-2025, il a été fixé à 42,6 millions \$, comparativement à 56,1 millions \$ l'année précédente. L'allocation annuelle annoncée par le MES sera réduite jusqu'en 2028 : elle s'établira à 41,5 millions \$ en 2026, à 33,6 millions \$ en 2027 et à 43,5 millions \$ en 2028. Cette réduction d'allocation nuira grandement à la capacité de l'Université de mener à bien son programme d'entretien différé et de faire diminuer l'IÉI général de l'établissement.

¹ Les infrastructures civiles sont des ouvrages de génie civil, comme les routes, les marches et toutes les aires extérieures asphaltées, les canalisations souterraines comme les conduites d'eau potable et les conduites d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, les installations de distribution électrique, les tunnels de service, les fosses septiques et les trous d'homme.

² L'augmentation moyenne des valeurs de remplacement dans VFA est de 24 % pour l'exercice 2025, soit environ 9 % de plus que l'augmentation moyenne des coûts établie dans RSMMeans. Cet écart a réduit artificiellement l'indice de l'état des installations (IÉI) pour l'exercice 2025, comparativement à 2024.

³ L'indice de l'état des installations (IÉI) d'un bien matériel est le rapport entre la valeur des travaux d'entretien différé et la valeur théorique de remplacement du bien. On considère que le bien doit être réparé lorsque l'IÉI est supérieur à 15 %.

Priorités en matière d'infrastructure

Printemps 2025

Le Bureau de la planification et du développement des campus travaille activement à la planification et à l'optimisation des immobilisations.

Stratégie immobilière : La stratégie de gestion immobilière intégrée s'appuie sur quatre piliers interreliés : la réduction des baux, la monétisation des actifs, la réévaluation des priorités pour ce qui est des projets et la poursuite du projet Nouveau Vic. Par cette stratégie, on souhaite s'assurer que le portefeuille de biens immobiliers de McGill permette à l'Université de mener à bien sa mission, tout en maintenant sa viabilité financière.

Optimisation des locaux : L'optimisation des locaux est une priorité depuis l'adoption de la Directive sur l'affectation des locaux, qui vise l'affectation efficace, efficiente et équitable des ressources de l'Université. Il s'agit d'un moyen efficace et peu coûteux de limiter les besoins de locaux, et donc d'un outil essentiel pour réduire les baux. L'optimisation des locaux continuera d'occuper une place importante dans la mise en œuvre du *Plan directeur*, de la stratégie immobilière et du programme Horizon McGill.

Révision du règlement 95-039 régissant le développement du campus de McGill : Une démarche de planification concertée a été entreprise à l'automne 2021 en collaboration avec la Ville de Montréal pour la mise à jour du cadre d'urbanisme du campus du centre-ville. Ce processus tire à sa fin, le règlement visé devant être adopté dans sa version finale d'ici la fin de 2025. Cette actualisation devrait permettre à l'Université de réaliser les projets de transformation à long terme énoncés dans son *Plan directeur*, tout en facilitant la monétisation des actifs prévue dans sa stratégie immobilière.

Intégration aux campus et adéquation avec les priorités institutionnelles : Le gouvernement ayant imposé de nouvelles restrictions financières et limites de dépenses, l'Université a dû revoir ses priorités en matière de projets d'immobilisations. Elle les a réévaluées en fonction de sa capacité financière, en privilégiant la résolution des problèmes liés à la santé et à la sécurité, la conservation des actifs indispensables, l'atténuation des risques pour sa réputation, le maintien des activités essentielles à sa mission et l'élimination des baux. Le projet Nouveau Vic, l'Institut spatial Trottier et l'Institut de recherche en sciences du sport Sylvan-Adams demeurent les projets prioritaires du *Plan directeur*.



Le point sur le projet Nouveau Vic

De juin 2024 à juin 2025



130

Le point sur l'entente entre McGill, la SQI et la Ville de Montréal

Conformément à l'entente tripartite qu'elles ont conclue, la Société québécoise des infrastructures (SQI), la Ville de Montréal et l'Université McGill continuent de collaborer de près en vue de réaménager le reste du site et de transformer les espaces publics avoisinants, notamment la rue University et l'avenue des Pins. Ainsi, les réunions de coordination avec les divers comités, notamment le Comité directeur, le Comité de coordination des travaux et le Comité de bon voisinage, se poursuivent, le but étant que l'information circule entre les parties prenantes et que celles-ci sachent quels sont les travaux à venir.

Les discussions se poursuivent également avec CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, au sujet de la future cité universitaire, qui devrait voir le jour dans une zone adjacente au Nouveau Vic, au nord du site.

Un bail emphytéotique a été signé en juin 2025. Grâce à cette entente, l'Université McGill pourra jouir des droits d'un propriétaire pendant 100 ans.

Le point sur le chantier

Les travaux de démolition avancent comme prévu : la démolition du pavillon M est terminée et celle du pavillon S progresse. La consolidation des façades des pavillons A, E et L est achevée, et les échafaudages ont été installés pour la restauration des immeubles patrimoniaux, notamment le toit de ces pavillons. L'Université cherche des stratégies afin d'accélérer les travaux, qui affichent un retard de sept mois par rapport à l'échéancier du dossier d'affaires, et de terminer la majeure partie du chantier en 2029.

L'autonomisation des services publics tire à sa fin et permettra l'accélération des travaux de démolition de certains pavillons. L'Université pourra par la suite procéder à la construction d'un nouveau pavillon, qui abritera des laboratoires de recherche modernes et des espaces de soutien. Quant aux pavillons patrimoniaux, ils seront entièrement rénovés dans l'optique de la recherche et de l'enseignement dans les domaines du développement durable et des politiques publiques.

Le plan archéologique soumis par le panel d'experts a été mis en œuvre dans tous les secteurs prioritaires du site, et, jusqu'ici, aucune trace de la présence de sépultures anonymes n'a été décelée. Nous suivons également les recommandations du panel d'experts dans les autres secteurs du site.

131

Le projet Nouveau Vic progresse sur plusieurs fronts

Au cours des prochains mois, la phase active de démolition des structures et de restauration des façades des pavillons patrimoniaux s'accéléra.

Le recrutement des entrepreneurs qui procéderont aux travaux d'excavation et à l'installation du système géothermique va bon train. L'appel d'offres a été fructueux : plusieurs fournisseurs se sont manifestés et une offre inférieure au coût estimé a été soumise.

L'unité Avancement universitaire s'emploie à recueillir des dons auprès du secteur privé, notamment de grandes sociétés.

Enfin, l'équipe des Relations gouvernementales rencontrera de hauts fonctionnaires du nouveau gouvernement à Ottawa et, bientôt, de nouveaux élus à Montréal pour faire valoir le projet.

La nouvelle image de marque du projet Nouveau Vic sera lancée à l'automne.

Moody's : Aa2
S&P Global : AA-
(perspective
négative)

Notation des obligations de l'Université McGill

En janvier 2025, Moody's Investors Service a maintenu la cote Aa2 de l'Université, mais en lui associant une perspective négative. L'agence de notation a confirmé que cette cote reflétait l'excellente réputation de McGill en enseignement et en recherche, au pays comme à l'étranger, ainsi que sa richesse globale, attribuable à la générosité de ses donateurs. La perspective négative s'explique par le nombre d'inscriptions attendu, qui devrait se situer en deçà des cibles en raison de la réticence des étudiants à s'inscrire dans une université québécoise. Heureusement, la renommée exceptionnelle de l'Université McGill contribuera à limiter la baisse des inscriptions. L'agence s'appuie sur les facteurs ci-dessous pour l'établissement de la cote :

- Excellents positionnement de la marque et positionnement stratégique sous-tendus par une réputation internationale
- Avoirs considérables; trésorerie et placements totalisant plus de 2 milliards \$
- Subventions provinciales pour le service de la dette

S&P Global Ratings a publié une mise à jour et réattribué à l'Université la cote AA-. L'agence de notation lui a toutefois associé une perspective négative, entrevoyant pour elle une perte de revenus attribuable à la baisse attendue du nombre d'inscriptions d'étudiants canadiens et internationaux au Québec. L'agence s'est appuyée sur le facteur ci-dessous pour établir la cote :

- Malgré l'excellente réputation de McGill et la vigueur de la demande, les changements aux politiques fédérales et provinciales ont influé sur les conditions de fonctionnement de l'Université.
-

Perspectives pour 2026

À l'orée de son troisième siècle d'existence, l'Université McGill demeure déterminée à remplir sa mission, soit poursuivre sa quête d'excellence tout en défendant les principes de liberté académique, d'intégrité, de responsabilité, d'équité et d'inclusivité. Le Conseil des gouverneurs et ses sous-comités, en collaboration avec nos partenaires gouvernementaux, les institutions financières et nos experts-conseils, continuent de nous guider dans la conjoncture changeante dans laquelle se trouve le milieu de l'enseignement supérieur.

L'exercice 2026 s'accompagne de difficultés financières importantes pour l'Université McGill, lesquelles sont en grande partie attribuables à la réforme des droits de scolarité et aux plafonds d'immigration. Si aucune mesure n'est prise, l'Université pourrait afficher un déficit de **73 millions \$ d'ici 2028**. S'ajoutent à ces restrictions les nouvelles cibles du gouvernement provincial en matière de dépenses en immobilisations, qui nuisent à notre capacité à réaliser notre programme d'entretien différé et à développer nos infrastructures pour répondre à nos besoins en enseignement et en recherche.

Pour contrer ces obstacles, l'**Université McGill** a lancé Horizon McGill, programme stratégique transformateur visant à assurer la stabilité financière et la résilience opérationnelle de l'Université. Démarche collective échelonnée sur plusieurs années, Horizon McGill vise à :

- **repenser les processus de soutien à l'enseignement et de soutien administratif** afin d'améliorer l'efficacité et la qualité du service;
- **comparer la performance de McGill** à celle d'autres grandes universités afin de déterminer quels sont les éléments à améliorer;
- **affecter les économies réalisées** aux priorités essentielles à l'enseignement, à la recherche et à l'accompagnement des étudiants;
- **échanger avec la communauté mcgilloise** au moyen de consultations transparentes et par un leadership inclusif.

Les mesures mises en place dans le cadre du programme Horizon McGill, comme le gel de l'embauche et l'utilisation plus judicieuse des ressources, ont pour principal objectif de protéger la mission de l'Université face aux contraintes financières.

Dans un contexte d'inflation et de volatilité des taux d'intérêt, l'atteinte de l'équilibre budgétaire demandée par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) n'est pas chose simple. Bien que les coûts liés à la rémunération – notre catégorie de dépenses la plus importante – fassent l'objet de compressions, nous continuons à privilégier l'aide financière aux étudiants et l'accès équitable aux études.

Malgré ces difficultés, l'Université McGill maintient le cap sur ses principales priorités :

- **investissement socialement responsable** et saine gestion financière;
- **initiatives d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)** dans l'ensemble des facultés et des unités;
- **Initiative d'exemption des droits de scolarité pour les étudiants et étudiantes autochtones**, en vertu de laquelle des personnes étudiantes membres de communautés haudenosaunee situées à proximité de l'établissement ainsi que de plusieurs communautés des Premières Nations ou communautés inuites du Québec avec lesquelles l'Université McGill a conclu des ententes de partenariat sont exemptées des droits de scolarité et des frais;
- **objectifs de développement durable**, entre autres :
 - cote Platine en développement durable (obtenue en 2024);
 - campus zéro déchet d'ici 2035;
 - carboneutralité d'ici 2040;
 - université Nature Positive.

L'Université reste fidèle à son engagement : épauler les membres de son corps professoral et de son personnel, qu'ils et elles travaillent sur le campus ou à distance, et offrir l'enseignement et la vie étudiante de haut calibre qui ont fait sa renommée partout dans le monde.

Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

L'un des objectifs du *Plan stratégique académique* (ci-après, le Plan) adopté en avril 2017 était le déploiement d'efforts de recrutement plus soutenus dans les cégeps francophones.

« Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper de 15 % en cinq ans le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. »

Étant donné le taux élevé de diplomation de l'effectif étudiant admis au baccalauréat à l'Université McGill, plus les étudiantes et étudiants en provenance des cégeps francophones seront nombreux à s'inscrire à McGill, plus ils seront nombreux à détenir un baccalauréat de notre université. C'est pourquoi, afin de travailler dans le sens des objectifs du gouvernement, nous fonderons notre analyse sur les nouvelles inscriptions, et non sur les chiffres de diplomation, qui ne seront connus que dans quelques années. Comme on peut le voir au Tableau 1, l'objectif du Plan a été dépassé, les nouvelles inscriptions en provenance des cégeps francophones s'étant accrues de 26,3 %. Cette hausse est d'autant plus remarquable que, dans le reste du réseau universitaire québécois, le nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial a chuté de 1,9 % au cours des cinq dernières années.

135

Tableau 1 – Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial francophone

	Automne 2019	Automne 2024	Croissance
Université McGill	731	923	26,3 %
Établissements autres que McGill	27 946	27 423	-1,9 %

SOURCE : STATISTIQUES D'ADMISSION DU BCI - STADM

De plus, nos efforts de recrutement continuent de faire boule de neige, à telle enseigne que les nouvelles inscriptions à McGill en provenance des régions à l'extérieur de Montréal ont augmenté de 53,2 % au cours des cinq dernières années, tandis que les chiffres dans le reste du réseau universitaire québécois ont chuté de 4,6% (Tableau 2). Ces résultats traduisent une énergie prometteuse et nous estimons qu'une telle progression, alors que la tendance générale est au recul, est une source de fierté.

Tableau 2 – Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat en provenance du réseau collégial (francophone et anglophone) – Régions autres que Montréal, Laval, la Montérégie et la Capitale nationale

	Automne 2019	Automne 2024	Croissance
Université McGill	186	285	53,2 %
Établissements autres que McGill	11 519	10 986	-4,6 %

SOURCE : STATISTIQUES D'ADMISSION DU BCI - STADM

L'Université McGill entend poursuivre ces efforts et continuer de recruter activement dans toutes les régions du Québec. Ainsi, par sa présence au sein de l'association Dialogue, lieu de rassemblement et d'échange pour les cégeps et les universités québécoises, elle peut outiller les conseillers en orientation des cégeps afin qu'ils et elles connaissent bien ses programmes et ses processus d'admission. Voici un aperçu des mesures que nous avons mises en place afin de rassurer les étudiants et étudiantes qui envisagent de quitter leur région pour venir s'installer en ville et étudier en anglais :

- McGill garantit une place dans ses résidences à tout étudiant ou étudiante de l'extérieur de la grande région métropolitaine.
- Contrairement à notre effectif étudiant international, les Québécois et Québécoises n'ont pas à démontrer leur compétence en anglais pour être admis à McGill. Voilà donc une barrière de moins. Qui plus est, en vertu de notre politique linguistique, les étudiants et étudiantes peuvent soumettre leurs travaux et examens en français.
- Nous épaulons l'effectif étudiant francophone de maintes façons, et ce, avant même le début de leurs études (groupes étudiants, programme de jumelage, activités ludiques et communautaires, etc.).

Chaque année, nous accueillons sur notre campus les conseillers en orientation de tous les cégeps pour leur montrer ce que l'Université McGill et le centre-ville ont à offrir. Aux personnes venues des régions, nous offrons gracieusement l'hébergement dans nos résidences. Lors des journées portes ouvertes, nous offrons un service de navette aux jeunes des régions désireux de venir nous visiter : les navettes font l'aller-retour à partir, généralement, de Gatineau et de Québec. L'Université McGill est l'un des seuls établissements à se rendre chaque année dans tous les cégeps du Québec, de Val-d'Or à la Gaspésie. En 2024-2025, les contraintes budgétaires nous ont obligés, pour une deuxième année consécutive, à restreindre certaines de nos activités de recrutement; ainsi, nous avons dû renoncer à nous rendre sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine. Nous comptons toutefois reprendre les visites complètes dès que possible.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

La popularité de certaines disciplines par rapport à d'autres est fonction de plusieurs facteurs : débouchés sur le marché du travail, conditions salariales et d'emploi ainsi que qualité de vie. Le *Programme Bourses Perspective Québec* (PBPQ) a sans aucun doute eu une influence sur le choix de programme chez certaines personnes. Les statistiques le démontrent clairement : c'est en suivant ce type d'études que les étudiants et étudiantes obtiennent leur diplôme le plus rapidement et arrivent sur le marché du travail en pleine possession de leurs compétences.

Au cours des cinq dernières années, l'Université McGill a enregistré une augmentation notable du nombre de nouvelles inscriptions en provenance du réseau collégial dans plusieurs des domaines jugés prioritaires (Tableau 3).

Tableau 3 – Nombre de nouvelles inscriptions au baccalauréat à l'Université McGill en provenance du réseau collégial – Domaines d'études jugés prioritaires

Domaine d'études	Automne 2019	Automne 2024	Croissance
Sciences infirmières/ <i>Nursing</i>	207	350	69,1 %
Informatique	94	75	-20,2 %
Service social	35	47	34,3 %
Sciences de l'éducation (y compris l'éducation physique)	254	293	15,5 %
Génie	313	461	47,3 %
Total	903	1226	35,8 %

L'augmentation fulgurante en sciences infirmières de 69,1% tient au lancement, par l'École des sciences infirmières Ingram, d'un programme offert entièrement à distance qui permet aux personnes travaillant comme infirmiers ou infirmières d'étudier au baccalauréat, peu importe où elles se trouvent. La croissance de 15,5 % des nouvelles inscriptions en sciences de l'éducation semble témoigner d'un regain d'intérêt pour ce domaine, possiblement lié à une amélioration des perspectives d'emploi et à une reconnaissance accrue de l'importance du secteur. À l'autre extrême, la baisse marquée de 20,2 % des inscriptions en informatique s'explique notamment par une reconfiguration des programmes majeurs, laquelle permet désormais aux étudiantes et étudiants de cibler plus précisément ce domaine afin de répondre aux critères d'admissibilité du PBPQ.

Cela dit, il serait imprudent de faire porter nos efforts uniquement sur certains domaines pointus bien définis. Le Québec a besoin de tous ces talents, car toutes ces disciplines peuvent contribuer à son avancement.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Depuis plus de deux siècles, l'Université McGill est solidement enracinée au cœur de Montréal et de la société québécoise. Grâce à sa réputation internationale et à l'engagement de sa communauté, elle contribue activement à la vitalité du français au Québec et démontre une volonté constante d'intégration dans la culture francophone. Aujourd'hui, plus de la moitié de ses 40 000 étudiantes et étudiants viennent du Québec, environ 20 % ont le français comme langue maternelle et près de 60 % de l'ensemble de la population étudiante parlent français.

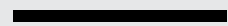
Bien que l'anglais soit la principale langue d'enseignement, le français occupe une place importante à McGill. Plusieurs programmes exigent une maîtrise minimale de la langue (niveau B2), notamment en sciences infirmières, en médecine, en droit et en médecine dentaire. De plus, les étudiantes et étudiants ont la possibilité de remettre leurs travaux en français, quelle que soit la langue d'enseignement. L'Université McGill ne se contente pas de promouvoir le français; elle déploie un large éventail de mesures pour en favoriser la promotion et la valorisation au sein de sa communauté, notamment par des initiatives qui encouragent son utilisation et sa présence dans la vie universitaire.

Cette ambition se traduit d'abord par une vaste offre de formations. Chaque année, le Centre d'enseignement du français propose près de 100 sections de cours de français langue seconde à tous les cycles. De plus, des cours de français pour la communication professionnelle gratuits facilitent l'intégration sociale et professionnelle des étudiants aux cycles supérieurs. Des programmes d'immersion, des projets pilotes pour certaines facultés et des formations linguistiques destinées au personnel viennent compléter cette offre.

La valorisation du français passe également par des initiatives culturelles et communautaires telles que la Francofête, le Parcours Francoville ou encore la participation à des concours comme *Ma thèse en 180 secondes* et *Délie ta langue*. Par ailleurs, McGill travaille avec des partenaires, dont la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, afin d'offrir des programmes de mentorat et de promouvoir le rayonnement de la culture francophone. Des initiatives ou groupes étudiants comme le journal étudiant *Le Délit*, *McGill Éloquence* ou la Commission des affaires francophones jouent également un rôle actif dans cette dynamique.

Enfin, un plan d'action stratégique est en cours d'élaboration. Son but : élargir l'accès à l'apprentissage du français, notamment grâce à des cours spécialisés adaptés à différentes disciplines et à des projets axés sur la terminologie professionnelle. L'initiative *Vivre McGill en français* illustre cette approche globale en offrant ressources, services et activités qui favorisent l'intégration linguistique et culturelle de l'ensemble de la communauté.

En conjuguant formation, engagement communautaire et valorisation culturelle, McGill réaffirme son rôle d'acteur clé dans la promotion du français et témoigne, jour après jour, de son profond attachement à la société québécoise et à sa richesse linguistique.



Plan stratégique académique

Lancé en 2017, le Plan académique stratégique continue d'évoluer pour intégrer et soutenir les priorités du professeur Deep Saini, 18^e recteur et vice-chancelier de l'Université McGill.

Fidèle à sa mission

L'Université McGill a pour mission de favoriser la création et la transmission du savoir en offrant la meilleure formation possible, en effectuant de la recherche et des travaux savants jugés excellents selon les normes internationales les plus rigoureuses, et en étant au service de la société.

Dans la réalisation de sa mission, elle souscrit aux principes de liberté universitaire, d'intégrité, de responsabilité, d'égalité et d'ouverture.

Fondements

L'élaboration du *Plan stratégique académique* se fonde sur la vision d'une université **ouverte, branchée et déterminée** qui anime Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de l'Université McGill. Cette université est :

- ouverte aux idées novatrices, aux nouvelles façons de voir le monde et de faire les choses ainsi qu'à la diversité humaine et culturelle;
- branchée à sa collectivité locale et mondiale, au-delà des frontières disciplinaires, géographiques et sectorielles; et
- résolument tournée vers son objectif, car ce que nous faisons – apprendre, utiliser les connaissances et les faire progresser, explorer de nouvelles voies de connaissances – est plus important que jamais pour notre collectivité et pour notre monde.

La principale Fortier a concrétisé sa vision en définissant cinq priorités s'articulant autour de trois thèmes universitaires (études et vie étudiante, recherche et engagement communautaire) et de deux thèmes d'appoint (culture de travail, campus physique et virtuel). Le présent plan stratégique de cinq ans est, comme il se doit, axé sur la vision et les cinq priorités de la principale.

Le provost et vice-recteur principal aux études, premier cadre de l'équipe de direction de la principale, est le grand responsable des structures d'enseignement et du budget de l'Université. Ces deux charges relèvent d'une seule et même fonction afin que les décisions stratégiques relatives à l'affectation des ressources universitaires soient en adéquation avec les priorités académiques de notre établissement. Par l'entremise des doyens, du premier vice-principal exécutif adjoint, des vice- principaux exécutifs adjoints et des autres membres de la haute direction, le vice-principal exécutif et vice-principal aux études est responsable des facultés, des études supérieures et postdoctorales, de la vie étudiante, des politiques académiques et institutionnelles, de la stratégie d'internationalisation de l'Université, de l'analyse institutionnelle et de l'affectation des ressources.

Le présent plan stratégique se veut un guide pour tous les secteurs relevant du Bureau du vice-principal exécutif et vice-principal aux études qui peuvent, dans une certaine mesure, l'adapter à leur réalité. Il reflète la vision de la principale et servira de référence lors des exercices de planification stratégique dans d'autres sphères dont traite la haute direction. De même, les décisions budgétaires seront prises en fonction de ce plan dans l'horizon temporel défini.

Une université mondiale du XXI^e siècle

L'Université McGill s'emploiera à internationaliser son champ d'action en favorisant la mobilité de son corps professoral et étudiant, en accueillant des professeurs et des étudiants du monde entier, en veillant à ce que ses travaux de recherche, ses cursus et sa pédagogie soient une fenêtre ouverte sur le monde et en préparant ses diplômés à la citoyenneté mondiale.

L'Université investira dans la mise en place et le maintien d'un campus intelligent reposant sur de solides infrastructures physiques et numériques propices à la collaboration, à la créativité, à la diffusion du savoir et à l'innovation dans toutes les sphères des activités universitaires, de la recherche fondamentale aux applications technologiques, et des services de soutien à la haute direction.

L'Université encouragera la prise de risques calculés dans une optique de souplesse, d'efficacité, de créativité et de perfectionnement, et ce, dans toutes les fonctions, en éliminant les obstacles au changement et en incitant ses employés au dépassement. Afin que son enseignement et ses travaux de recherche aient des retombées directes, elle misera sur l'innovation et sera à l'écoute des besoins de ses étudiants, tout comme des collectivités auxquelles elle est rattachée.

En ce XXI^e siècle, tout établissement universitaire aspirant au rang de premier de classe dans le monde doit mettre la durabilité au coeur de ses activités de gestion, de recherche et d'enseignement. Aussi, par l'entremise de son Conseil consultatif sur le développement durable, McGill entend favoriser la carboneutralité, la compréhension des changements climatiques ainsi que la résilience face à ce phénomène et axer ses activités de recherche et d'enseignement sur la durabilité. De concert avec divers secteurs de l'Université, nous ferons en sorte de réduire l'empreinte carbone de notre établissement par des gestes individuels et collectifs, notamment en réduisant les déplacements à forte intensité carbonique ou, s'ils sont indispensables, en prenant des mesures compensatoires.

Ce parti pris pour la durabilité s'étend également au bien-être des membres de notre communauté. L'Université continuera à bonifier les services de soutien qu'elle offre à ses étudiants, à ses professeurs et à ses employés, notamment en santé mentale.

Cinq grands objectifs

Faire preuve d'ouverture sur le monde - L'Université McGill s'efforcera de demeurer un établissement de choix pour les étudiants et les professeurs de l'étranger. Au premier cycle, nous entendons maintenir un taux de recrutement d'étudiants internationaux de 25 à 30 % et, au deuxième cycle, nous souhaitons demeurer l'une des universités que convoitent les étudiants les plus brillants du monde. En outre, nous aspirons à nous classer parmi les dix premières universités de recherche d'Amérique du Nord quant à la proportion de professeurs en provenance d'un autre pays¹.

Nous nous engageons également à offrir aux étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs une formation résolument contemporaine en leur proposant davantage d'expériences enrichissantes à l'étranger : stages, cours et trimestres d'études sur le terrain, stages en recherche ainsi que concours et échanges internationaux. Nous comptons plus précisément doubler la proportion d'étudiants au premier cycle qui s'engagent dans ce type d'aventure à l'étranger. À cette fin, nous comptons, d'ici cinq ans, augmenter les sommes consacrées à la mobilité étudiante pour les porter à cinq millions de dollars par année², aplanir certains obstacles administratifs au transfert d'unités et élargir l'offre de programmes offerts en cotutelle avec des universités partenaires.

En outre, nous consoliderons la présence de l'Université McGill à l'étranger en nouant des partenariats de nature à favoriser la réalisation de nos activités de recherche et d'enseignement à l'extérieur de nos frontières et en ligne, d'une part, et en soutenant nos professeurs désireux de prendre des engagements à l'étranger, d'autre part.

Accroître la diversité - À l'Université McGill, nous estimons que la diversité sociale, économique et intellectuelle au sein de notre effectif étudiant et de notre personnel est souhaitable non seulement par souci d'équité, mais également pour l'accomplissement de notre mission d'enseignement. En effet, dans les groupes riches d'identités sociales et d'expériences diverses, les possibilités d'épanouissement intellectuel et professionnel foisonnent.

Nous entendons intensifier notre quête d'excellence et de diversité dans nos efforts de recrutement des professeurs et dans les perspectives de carrière que nous leur offrons. Ainsi, nous comptons porter à 25 % d'ici cinq ans la proportion de femmes occupant un poste de professeur titulaire³ et à 20 % la proportion d'employés permanents ou en voie de permanence se définissant comme membres d'un des autres groupes désignés⁴.

¹L'Université McGill compte actuellement 27 % d'étudiants internationaux au premier cycle, et 34,4 % à la maîtrise et au doctorat combinés; par ailleurs, McGill se classe au onzième rang des établissements membres de l'Association of American Universities quant à la proportion de professeurs en provenance d'autres pays.

²Actuellement, le financement de la mobilité étudiante est d'environ 1,5 million de dollars par année

³Cette proportion est actuellement de 20,5 %.

⁴Les données les plus récentes sur l'équité en matière d'emploi datent de 2015. Selon ces dernières, la proportion est de 12 % pour les trois groupes (autres que les femmes) désignés dans la loi fédérale.

Par ailleurs, nous allons accroître l'accessibilité à notre établissement pour les étudiants des groupes sous-représentés, en particulier les étudiants autochtones, notre objectif étant le recrutement de 1 000 étudiants autochtones à l'échelle de l'Université grâce à des programmes élaborés en partenariat avec des communautés autochtones⁵. De plus, nous nous emploierons à bonifier l'aide financière globale offerte aux étudiants afin qu'elle corresponde à 30 % du revenu net tiré des droits de scolarité⁶. Et, au-delà des considérations pécuniaires, nous prendrons des mesures pour accroître l'accessibilité aux lieux physiques et favoriser l'ouverture culturelle.

De même, l'Université McGill appuiera les politiques et prendra des mesures de nature à protéger la liberté et la diversité en recherche et en matière d'échanges intellectuels, le tout dans une optique d'ouverture à une multitude de points de vue, élément absolument indissociable de la diversité.

Faire figure de chef de file en innovation – Nous nous engageons à soutenir l'innovation dans nos méthodes d'enseignement et nos cursus. Plus précisément, nous entendons augmenter le nombre de salles de classe vouées à l'apprentissage collaboratif et actif ainsi que la disponibilité de ces lieux, et mettre en place d'excellents programmes pour bien préparer les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs aux nombreuses possibilités de carrière qui s'offrent à eux. En outre, nous souhaitons contribuer à l'écosystème d'innovation de Montréal, du Québec et du Canada. Favorable à la prise de risques calculés, l'Université McGill diversifiera les programmes d'études et les modes de prestation offerts sur ses campus, et explorera d'autres façons de construire diplômes et échéanciers. Nous comptons également accélérer l'élaboration et la mise en ligne de divers programmes, notamment des programmes de maîtrise professionnelle, notre objectif étant d'offrir cinq programmes en ligne d'ici cinq ans.

143

Par ailleurs, l'Université ambitionne d'explorer et de mettre en place de nouveaux modes d'organisation de l'activité intellectuelle. Elle pourrait ainsi revoir la structure classique en départements unidisciplinaires et investir dans de nouvelles technologies de l'information en vue de jeter des ponts entre son histoire et ses traditions d'enseignement, d'une part, et les nouvelles avenues en matière de champs d'études, de modes exploratoires et de forums de transfert et de diffusion des connaissances, d'autre part.

Favoriser l'interdisciplinarité et l'intersectorialité – Nous réduirons les obstacles administratifs qui entravent le passage d'un professeur d'une unité d'enseignement à une autre et établirons un cadre favorable à l'interdisciplinarité en enseignement et en recherche. À cette fin, l'Université investira des ressources (humaines et financières) dans des projets interdisciplinaires et intersectoriels d'envergure, notamment dans des programmes conduisant à l'obtention de diplômes interdisciplinaires. Elle entend intégrer à ses politiques et à ses pratiques des mesures incitatives qui feront en sorte que ses professeurs auront grand intérêt à nouer des liens interdisciplinaires, voire à aller au-delà de la communauté universitaire, et compte revoir ses critères d'évaluation afin que ce travail interdisciplinaire soit reconnu comme il se doit.

⁵L'Université compte actuellement environ 300 étudiants se définissant comme autochtones

⁶À l'heure actuelle, 25 % du revenu net tiré des droits de scolarité est consacré à l'aide financière aux étudiants.

Nouer des liens avec la collectivité – Nous tendrons la main à notre entourage culturel et géographique en vue de collaborer avec le milieu de l'éducation, le secteur commercial et les décideurs de Montréal, du Québec et du Canada. Nous nous efforcerons d'accroître le nombre de demandes d'inscription en provenance des cégeps du Québec ainsi que le taux de rendement, puisque nous souhaitons nous imposer comme l'établissement de choix des meilleurs étudiants de la province. McGill étant fermement ancrée au Québec, nous ferons porter nos efforts sur le réseau collégial francophone dans le but de faire grimper de 15 % en cinq ans le nombre de nouvelles inscriptions provenant de ces établissements. L'Université s'attachera également à multiplier les possibilités de stage et d'entrepreneuriat pour les étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs afin d'enrichir leur formation universitaire d'une expérience pratique dans divers secteurs d'emploi pertinents.

Enfin, nous favoriserons la participation de tous les membres de notre communauté à des activités communautaires afin de les encourager à se mettre au service de leur collectivité et du vaste monde.

Énoncé de mission du provost et vice-recteur principal aux études

144

Le Bureau du provost et vice-recteur principal aux études s'appuiera sur un énoncé de mission clair pour la mise en oeuvre du présent plan stratégique.

Le Bureau veillera à ce que les politiques et les pratiques de l'Université maximisent, tant dans le fond que dans la forme, l'efficacité de l'établissement et l'habilitation de l'employé. Tout en assurant le respect des normes de l'Université, le Bureau laissera une certaine marge de manoeuvre aux unités dans la mise en place de la mission d'enseignement afin qu'elles puissent adapter cette dernière à leur réalité. Il leur prodiguera également soutien administratif, encouragements et conseils stratégiques. Sa démarche s'inscrira sous le signe de la collaboration et de l'ouverture, tant au sein de sa propre structure que dans ses échanges avec les autres unités de l'Université.

Dans l'accomplissement de sa mission, le Bureau offrira au provost et vice-recteur principal aux études un soutien professionnel de haut niveau pour la réalisation de son mandat, à savoir : élaborer et mettre en oeuvre le plan stratégique académique de l'Université McGill; définir le cadre ainsi que le processus budgétaires, puis appliquer les orientations budgétaires; et faire en sorte que l'affectation des ressources universitaires soit en adéquation avec les priorités d'enseignement.



McGill